
L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

ÉDUCATION — INSTRUCTION

PÉDAGOGIE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

Résumé des conférences données par M. C.-J. Magnan, Inspecteur général des écoles normales, aux institutrices et aux instituteurs d'Ontario, réunis au Couvent de Sillery pour y suivre des cours de français, les 13 et 14 août 1929.

Première conférence

I.—Historique de l'Instruction publique sous la Domination française.—II. Sous la Domination anglaise.

M. Magnan remercie d'abord M. Jeanneret pour ses aimables paroles de présentation et se dit heureux d'avoir à s'adresser pour la troisième fois à des confrères d'Ontario, représentant l'élite des éducateurs de la Province sœur. "M. le Ministre de l'Éducation de Toronto, dit M. Magnan, m'a demandé, avec instance, de traiter encore cette année de l'organisation scolaire de la Province de Québec, si différente de celle des autres provinces. Je me suis rendu avec plaisir à cette honorable invitation qui témoigne d'un désir sincère de se renseigner sur la vie scolaire du vieux Québec, de cette vaste province qui porta si noblement naguère le nom de Nouvelle-France."

I.—DOMINATION FRANÇAISE

L'Inspecteur général esquissa en traits rapides l'historique du régime scolaire sous la Domination française. Ce sont d'abord les premiers efforts des Récollets et des Jésuites, l'arrivée des Ursulines, la fondation du Petit Séminaire de Québec et la multiplication des Petites Écoles dans nombre de paroisses autour de Québec, grâce à la protection de Mgr de Laval et au clergé paroissial.

A Montréal ce sont les Sulpiciens qui établissent des écoles de garçons dès 1660. Ils fondèrent aussi plusieurs autres écoles dans les paroisses naissantes des environs de Montréal.

Aux Trois-Rivières, les Récollets établirent des Petites Écoles dans la cité de Laviolette encore au berceau, puis à Batiscan, Champlain et Sainte-Anne-de-la-Pérade.

L'enseignement secondaire n'est pas négligé: 1635, les Jésuites fondent le Collège de Québec et en 1668, Mgr de Laval établit le Petit Séminaire.

M. Magnan dit aussi que l'enseignement spécial fut organisé, grâce à la haute intelligence du premier évêque de Québec. Le conférencier donna la liste des Écoles spéciales fondées de 1671 à 1694, liste que Mgr Amédée Gosselin a dressée dans son précieux ouvrage: "l'Instruction publique au Canada, sous la Domination française". Voici cette liste: Écoles de Mathématiques et d'Hydrographie à Québec, 1671; Écoles de Mathématiques et d'Hydrographie, à Montréal, chez les Jésuites et les Frères Charron, 1694; Écoles des Arts et Métiers, à Saint-Joachim, près Québec, 1668; École des Arts et Métiers, chez les Frères Charron, Montréal, 1694.

Puis M. Magnan énuméra les couvents fondés en Nouvelle-France par les Ursulines, à Québec et aux Trois-Rivières, et par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, œuvre de Marguerite Bourgeoys, à Montréal, Québec, couvents qui se multiplièrent sur les rives du Saint-Laurent.

Dans plusieurs paroisses des maîtresses laïques, formées chez les Ursulines ou chez les Sœurs de la Congrégation, se dévouèrent à l'œuvre des écoles primaires.

C'est tellement le cas, que Kalm, dans son "Voyage au Canada", 1749, dit: "Chaque église (en Nouvelle-France) est entourée d'un petit village, mais il est formé principalement du presbytère, d'une école pour les garçons et pour les filles".

Le conférencier ajouta avec une fierté communicative: "Ainsi se conserva dans les foyers canadiens, aux jours les plus sombres, le flambeau du savoir que la tempête n'avait pu complètement éteindre".

Et M. Magnan de conclure: "Sous la domination française, l'instruction ne fut pas négligée, et un système scolaire s'élabora de concert avec les parents, le clergé et l'État: ce dernier restant dans un rôle d'aide et de protecteur. Ce système, prolongement de la famille, plongea des racines profondes dans l'âme canadienne-française, et l'on verra, sous la domination anglaise, les sacrifices qu'elle consentit pour le conserver et l'agrandir."

Au cours de cette première partie de sa conférence, M. Magnan rendit un hommage ému à l'Ancienne France qui donna au Canada le meilleur de son âme, de 1608 à 1760. Il cita l'historien Taine pour prouver qu'avant la Révolution, les écoles primaires étaient très nombreuses en France: "dans les provinces, on en comptait presque autant que de paroisses."

II.—DOMINATION ANGLAISE

Puis ce furent les jours sombres des premières décades de la domination anglaise. Avec la capitulation de Montréal, toute relation cesse entre le Canada et la France. La Nouvelle-France est privée de ses chefs civils, mais conserve son admirable clergé. En même temps qu'ils jurèrent fidélité à leur nouveau Souverain, les Canadiens jurèrent aussi de rester fidèles à eux-mêmes: catholiques et français. Ils réparèrent les ruines matérielles de leur patrie et songèrent sans retard à rétablir les écoles dont le dévouement des évêques, des religieux et du clergé séculier avait doté nombre de paroisses.

Alors commencèrent des luttes dramatiques autour de l'école.

Les nouveaux maîtres du Canada ne parlaient que l'anglais, et les nouveaux sujets ne parlaient que le français; les premiers étaient tous protestants et les seconds tous catholiques. De là un conflit qui devait durer près d'un siècle; les premiers rêvaient de la fusion des fondateurs de notre pays avec ceux qui venaient en prendre la direction à la faveur du traité de 1763; les derniers, se réclamant de ce même traité, prétendaient servir fidèlement leur nouveau Roi tout en gardant jalousement leur religion, leur langue et leurs traditions. En 1775 et 1812-1813, les Canadiens français signèrent de leur sang ce serment de fidélité.

Pour les Canadiens, premiers pionniers, découvreurs et fondateurs de notre pays, le problème se posait nettement: "Ou lutter ou apostasier leur Foi et renier leur Langue".

Le petit peuple accepta la lutte.

Cette longue lutte pour la survivance d'un petit peuple de héros abandonné par sa mère-patrie et isolé dans l'immense Amérique du Nord devenue terre anglaise, fut parfois tragique et a mérité l'admiration des historiens. Cette lutte, au point de vue scolaire, comprend cinq phases distinctes: 1763 à 1791—1791 à 1824—1824 à 1846. En cette dernière année, par la création de l'école confessionnelle, le Bas-Canada entra dans la plénitude de ses droits scolaires, grâce à l'établissement du Gouvernement responsable, précieuse conquête politique pour laquelle les chefs canadiens luttèrent depuis 1791.

Après avoir raconté avec une émotion tempérée par la sérénité de l'histoire les luttes scolaires qui se livrèrent autour de l'école de 1763 à 1846, M. Magnan ajouta: "De 1846 à 1875 et de 1875 à nos jours, les Canadiens français développèrent dans la paix et dans l'harmonie le système scolaire qu'ils avaient conquis de haute lutte. Une fois maîtres de la situation, ils prouvèrent qu'ils étaient dignes de la confiance que l'on avait mise en eux au sujet de la minorité protestante qui vivait au milieu d'eux dans une heureuse et tranquille prospérité.

Au cours de sa conférence, qui intéressa vivement l'auditoire d'élite qui l'écouta avec une attention soutenue, M. Magnan sut mettre en relief la sympathie de Murray envers les

Canadiens ainsi que la largeur de vue de lord Grenville qui, lors du débat sur l'Acte de 1791 à la Chambre des Communes, plaida en faveur de la séparation du Haut et du Bas-Canada, assurant ainsi à la population française le droit de se gouverner suivant leurs aspirations. M. Magnan cita du *Cours d'Histoire* de M. Chapais, les généreuses paroles du noble lord, paroles qui impressionnèrent vivement l'auditoire.

Deuxième conférence

ORGANISATION SCOLAIRE ACTUELLE

L'Inspecteur général fit d'abord connaître notre loi d'Instruction publique qui place à la tête du système scolaire de la Province de Québec, un Conseil de l'Instruction publique, composé de deux comités, l'un catholique, l'autre protestant. Les membres de chacun de ces comités sont nommés par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil, sauf Nos SS. les Évêques catholiques romains, qui sont, d'après la loi, membres ex-officio du Comité catholique, lequel renferme un égal nombre de membres laïques.

Chaque comité, catholique et protestant, a ses sessions distinctes, dont il fixe l'époque et le nombre; il nomme aussi son président et son secrétaire.

Tout ce qui, dans les attributions du Conseil de l'Instruction publique, concerne spécialement les écoles catholiques romaines est de la juridiction exclusive du Comité catholique, de même que tout ce qui concerne particulièrement les écoles protestantes est de la juridiction exclusive du Comité protestant.

Mais les questions scolaires où les intérêts des catholiques et des protestants se trouvent collectivement concernés, sont soumises au Conseil de l'Instruction publique réuni en assemblée plénière; ce qui arrive rarement.

Les attributions du Conseil de l'Instruction publique (dans la pratique, les attributions des comités) sont considérables: dresser les programmes d'études, faire les règlements scolaires, choisir les professeurs et les principaux des écoles normales ainsi que les examinateurs chargés d'accorder des diplômes d'enseignement et des brevets d'inspecteurs, approuver les livres classiques destinés aux écoles primaires, partager certains octrois.

Les règlements adoptés par chacun des deux comités du Conseil deviennent en vigueur par la sanction du Lieutenant-Gouverneur en conseil et leur publication dans la *Gazette Officielle*.

M. Magnan passe ensuite au Département de l'Instruction publique, chargé de mettre à exécution la loi et les règlements scolaires et d'en surveiller la mise en vigueur. A la tête du Département se trouve le Surintendant de l'Instruction publique, nommé par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil. Le Surintendant de l'Instruction publique fait partie du Conseil de l'Instruction publique et en est le président de droit. Dans l'exercice de ses attributions il doit se conformer aux instructions qui lui sont données par les comités (catholique ou protestant) du Conseil. La loi revêt le Surintendant des pouvoirs nécessaires au bon fonctionnement de la loi.

Le Surintendant de l'Instruction publique est assisté de deux secrétaires, l'un de langue française, l'autre de langue anglaise, auxquels la loi donne le rang de sous-ministre.

La Province de Québec n'a pas de Ministre de l'Instruction publique.

M. Magnan fait ensuite connaître le système d'inspection des écoles ainsi que le rôle des commissions scolaires.

Parlant de la situation de la minorité protestante de Québec au point de vue scolaire, le conférencier démontre que notre loi scolaire accorde à la minorité tous les droits et privilèges dont jouit la majorité catholique. Les protestants, dans la Province de Québec, organisent et dirigent leurs écoles comme ils l'entendent. Le Gouvernement leur accorde des octrois scolaires dans la même mesure qu'il le fait pour les catholiques. L'harmonie la plus parfaite règne entre catholiques et protestants, parce que la majorité rend pleine et entière justice à la minorité.

ALLOCUTION PRONONCÉE PAR M. LIONEL BERGERON

Secrétaire du Département de l'Instruction publique, lors de la première Convention annuelle de l'Association des Secrétaires-Trésoriers des Municipalités rurales et des Commissions scolaires de la Province de Québec

Les Trois-Rivières, le 22 août 1929.

Monsieur le Président,

Messieurs,

Permettez que mes premières paroles soient des paroles de félicitations à l'adresse de l'Association des Secrétaires-trésoriers. Votre Association, Messieurs, témoigne déjà d'une vitalité qui augure bien pour l'avenir, et je lui souhaite longue vie et succès. Je forme des vœux pour que cette Association donne un nouvel élan à l'administration municipale et scolaire en notre Province, dans un temps qui requiert de plus en plus la vigilance, la compétence et le zèle.

Votre invitation de prendre part à cette importante réunion m'a été très agréable et veuillez croire que je vous suis reconnaissant pour cette marque de bienveillante attention. Soyez assurés que, dans l'humble personne du Secrétaire du Département de l'Instruction publique, vous avez déjà un ami sincère et dévoué.

Votre Association, Messieurs, dirigée avec prudence et sagesse, dans le sens de nos meilleures traditions et tenant compte des besoins actuels, contribuera dans une large mesure au progrès de notre Province destinée à un avenir brillant et prospère. Grâce à des congrès comme celui-ci, toute une classe d'hommes instruits, intelligents et dévoués aux intérêts sociaux de leurs concitoyens, se concertent, étudient et discutent les moyens les plus pratiques afin d'assurer à nos lois municipales et scolaires le maximum de leur rendement.

Messieurs, à titre de Secrétaire du Département de l'Instruction publique, je ne vous parlerai que du rôle des secrétaires-trésoriers des commissions scolaires: Importance de ce rôle, précieux services que peuvent rendre à la société ceux à qui il est confié.

IMPORTANCE DU RÔLE DE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER D'UNE COMMISSION SCOLAIRE

L'importance de votre rôle, Messieurs les secrétaires des commissions scolaires, découle des attributions que vous confère la loi scolaire et des devoirs que cette loi vous impose. Dans la partie que, le secrétaire-trésorier est l'âme de la commission scolaire. On peut dire avec raison: Tel secrétaire-trésorier, telle commission scolaire. Cet officier est-il zélé, compétent, honnête, convaincu de l'importance de son rôle au point de vue civique et national, la commission dont il est la cheville ouvrière fera bonne et excellente besogne. Et dans la municipalité qu'elle gouverne au point de vue scolaire, l'on sera témoin de ce consolant spectacle qui inspire de la fierté aux contribuables: des écoles convenables, propres; des emplacements bien entretenus, ornés d'arbres et de verdure; des classes pourvues de tout ce qui est nécessaire à l'enseignement; un personnel enseignant bien choisi, compétent et payé généreusement; des élèves aimant leur école, la fréquentant régulièrement et montant chaque année d'un degré, conformément au programme d'études.

C'est l'idéal, me direz-vous. Oui, c'est l'idéal, mais un idéal possible, qu'il est facile même d'atteindre avec un zèle intelligent et un peu de générosité. A remarquer que votre rôle ainsi compris ne nuit en rien au côté pratique concernant la municipalité et vous concernant vous-mêmes.

DEVOIRS DES SECRÉTAIRES-TRÉSORIERS

Nommé à la session qui suit l'organisation d'une municipalité scolaire, et, pour les années subséquentes, le premier lundi qui suit la signification de l'élection des commissaires ou des syndics, ou, dans le cas où l'élection n'a pas eu lieu, le premier lundi qui suit l'avis de la nomination donné

à ceux qui sont nommés par le Lieutenant-gouverneur en conseil, le secrétaire-trésorier, par le fait de cette nomination, assume de graves responsabilités. C'est pourquoi, avant d'entrer en fonction tout secrétaire-trésorier est tenu de donner aux commissaires ou aux syndics d'écoles un cautionnement, soit par acte notarié portant minute ou par acte sous seing privé, signé et reconnu par un juge de paix ou le maire de la municipalité, soit par une police d'une compagnie d'assurance de garantie, conformément à l'article 325 du Code scolaire.

Les cautions du secrétaire s'obligent, conjointement et solidairement avec le secrétaire-trésorier, envers la corporation scolaire, à l'accomplissement des devoirs de ce dernier et au paiement de tous les deniers dont il peut être responsable dans l'exercice de sa charge.

Afin de protéger les intérêts de la municipalité scolaire, la loi dit: "Chaque année, dans le courant du mois de juillet, les commissaires et les syndics d'écoles doivent faire vérifier les comptes de leur secrétaire-trésorier par un ou deux vérificateurs qu'ils nomment à cet effet.

"Avant d'entrer en fonction, ces vérificateurs doivent prêter serment de remplir consciencieusement les devoirs de leur charge".

La loi va plus loin; elle dit (article 348) "Aussitôt que les comptes du secrétaire-trésorier ont été vérifiés de la manière prescrite par l'article 347, ledit secrétaire doit préparer un résumé des recettes et des dépenses ainsi que de l'actif et du passif, qu'il soumet ensuite aux contribuables de la municipalité, à une assemblée qu'il doit convoquer à cette fin de la même manière que l'assemblée pour l'élection des commissaires ou des syndics". Il est important d'ajouter qu'un secrétaire-trésorier ne peut entrer en fonction qu'après avoir prêté serment de remplir fidèlement les devoirs de sa charge.

Les dispositions qui précèdent disent l'importance du rôle des secrétaires-trésoriers des municipalités scolaires.

De cette importance découlent des devoirs sérieux que la loi et les règlements scolaires déterminent avec clarté.

Ouvrons le Code scolaire, dernière édition, aux pages 160 et suivantes: Les devoirs généraux des secrétaires-trésoriers sont consignés aux articles 333 à 349 inclusivement.

Résumons ces devoirs très importants:

Le secrétaire-trésorier a la garde des registres, livres, plans, cartes et autres documents déposés dans son bureau; archives précieuses sans quoi la régie de la commission scolaire devient impossible.

Le secrétaire-trésorier doit non seulement assister aux réunions de la commission scolaire après l'avoir convoquée, mais il doit y assister et dresser, conformément à l'article 219, des procès-verbaux complets et bien faits de toutes ses notes et délibérations, dans le registre (un vrai registre et non des feuilles volantes) tenu pour cet objet.

Le secrétaire-trésorier est le percepteur et le dépositaire des fonds de la corporation scolaire. C'est là une marque de confiance que la loi vous confère, Messieurs les secrétaires, mais de cette confiance naît une grave responsabilité qui vous est indiquée par les articles 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344 et 345. Livres de comptes bien tenus; pièces justificatives de toutes les dépenses du secrétaire-trésorier; tenue d'un répertoire; quittances données à bon escient; défense de prêter directement ou indirectement des deniers appartenant à la corporation scolaire; permission aux personnes intéressées de consulter les livres de comptes du secrétaire-trésorier, les pièces justificatives de ces dépenses et tous les registres ou documents dont il a la garde. Voilà, en résumé, ce que renferment les articles ci-haut énumérés.

Mais ce n'est pas tout, quant à la partie financière. Nous avons vu précédemment que, chaque année, les commissaires et les syndics d'écoles doivent faire vérifier les comptes des secrétaires-trésoriers par des vérificateurs compétents. Et, afin que nul n'ignore de la gestion financière du secrétaire-trésorier, l'article 349 oblige ce dernier à afficher le résumé de son état de compte de la manière prescrite par les articles 291 et suivants.

D'autres articles de la loi disent aussi avec quelle sévérité sont punies les malversations d'un secrétaire négligent ou malhonnête.

Enfin, voulant toujours protéger les deniers des contribuables, ce qui n'est que justice, le législateur, dans ces dernières années, a adopté une loi permettant de nommer des inspecteurs-vérificateurs placés sous la direction du Ministre des Affaires municipales, qui, à la demande du secrétaire de la Province, doivent visiter les bureaux des commissions scolaires sur lesquels des plaintes ont pu être faites.

Depuis que cette loi des inspecteurs-vérificateurs existe, ces officiers ont fait de nombreuses enquêtes sur l'administration financière des commissions scolaires.

Permettez-moi d'énumérer ici les lacunes et défauts relevés par les inspecteurs-vérificateurs énumération pratique qui vous permettra de toucher du doigt les principaux défauts que l'on reproche, avec raison, à certaines commissions scolaires. En voici la liste:

a) Plusieurs procès-verbaux des séances de la commission scolaire n'ont pas été signés par le président ni contresignés par le secrétaire (Art. 219 du Code scolaire);

b) Emprunts temporaires contractés pour un montant trois fois plus considérable et un délai plus long que ne le permet la loi (Art. 248);

- c) Plusieurs subventions reçues par certains secrétaires-trésoriers du Département de l'Instruction publique ne sont pas entrées dans les livres desdits secrétaires;
- d) Le rôle de perception n'a pas toujours été homologué (Art. 391); il n'a pas été daté ni signé;
- e) Dans quelques cas, les secrétaires n'ont pas donné la preuve de leur cautionnement;
- f) Dans d'autres cas, le secrétaire-trésorier ne faisait pas de dépôt en banque, contrairement à l'article 463 du Code scolaire;
- g) Arrérages trop considérables dans la perception des taxes scolaires;
- h) Comptes payés par le secrétaire-trésorier sans l'autorisation de la commission scolaire;
- i) Des reçus pour montants payés manquant;
- j) Livres de caisse mal tenus;
- k) Billets en circulation non autorisés par la commission scolaire (Art. 248);
- l) Emprunts temporaires par billets non remboursés dans les six mois, comme le veut l'article 248;
- m) Les pièces justificatives des paiements (reçus) ne sont pas toujours numérotés (le numéro de ces pièces devant être inscrit en regard des sommes entrées en dépenses dans le livre de caisse);
- n) Les vérificateurs nommés par la commission scolaire ne prêtent pas toujours le serment requis (Art. 347);

Ces desiderata relevés dans les rapports des inspecteurs-vérificateurs et soumis au Département de l'Instruction publique méritent votre sérieuse attention, Messieurs, et je suis convaincu que l'un des premiers bienfaits de votre Association sera de faire disparaître les lacunes et négligences que je viens d'énumérer.

Le secrétaire-trésorier est l'âme de la Commission Scolaire !!! Autres devoirs de sa charge.

1.—LE RECENSEMENT SCOLAIRE

Je vous l'ai dit, il y a un instant, Messieurs, le secrétaire-trésorier est l'âme de la commission scolaire. En plus des devoirs et des obligations ci-haut mentionnés, cet officier doit aussi faire chaque année, au cours du mois de janvier, le recensement des enfants d'âge scolaire, c'est-à-dire les enfants de 5 à 18 ans, sans faire de distinction entre ceux qui fréquentent ou qui ne fréquentent pas l'école et sans excepter ceux qui étudient en dehors de la municipalité.

Si des familles sont absentes de la municipalité à l'époque du recensement, ce qui arrive assez souvent dans les paroisses où il se fait des chantiers, les enfants de ces familles doivent, à leur retour, être recensés pour compléter le recensement fait en janvier.

Il importe que le recensement soit bien fait afin que, en le comparant à l'inscription aux écoles, vous jugiez de la bonne ou de la mauvaise fréquentation scolaire.

L'article 458 du Code scolaire oblige les commissions scolaires (dans l'espèce, les secrétaires) à envoyer à l'inspecteur d'écoles, avant le 15 juillet de chaque année, un rapport de statistiques conforme à la formule approuvée par le Surintendant, lequel rapport doit être attesté sous serment et signé par la majorité des commissaires ou des syndics et par le secrétaire-trésorier. Ce rapport renferme le résultat du recensement, l'inscription aux écoles, les noms des instituteurs et institutrices, le salaire qu'ils reçoivent, l'état financier de la municipalité, etc, et, s'il n'est pas transmis à l'inspecteur dans le délai ci-dessus fixé, celui-ci pourra se rendre au bureau du secrétaire-trésorier pour recueillir les statistiques scolaires, et, de ce fait, les frais encourus par l'inspecteur seront remboursés par la corporation scolaire en défaut. Plusieurs secrétaires négligent ce devoir, retardent l'inspecteur dans l'envoi de son bulletin et exposent les municipalités à perdre la subvention du gouvernement.

J'attire aussi particulièrement votre attention sur l'article 458 du Code scolaire. Cet article indique les conditions requises pour qu'une municipalité scolaire ait droit à sa part de l'allocation sur le fonds des écoles publiques. Cet article 458 résume avec clarté les principaux devoirs des commissions scolaires.

2.—ENGAGEMENT DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES

Les secrétaires-trésoriers peuvent faire beaucoup pour doter les écoles de leur municipalité d'instituteurs et d'institutrices dignes et compétents.

Quand vient l'époque des engagements (ne pas attendre trop tard), un secrétaire-trésorier zélé avise la commission scolaire sur les besoins de chaque école, tenant compte du témoignage du curé de la paroisse et de l'inspecteur d'écoles. Il doit s'efforcer de convaincre les commissaires que c'est un devoir pour eux de garder en place les bons maîtres et les bonnes maîtresses et les augmenter de traitement, de les traiter avec justice et sympathie et de ne pas leur préférer des personnes sans expériences qui s'offrent au rabais. Le secrétaire rappellera aussi aux commissaires que les postes vacants doivent être pourvus de titulaires diplômés, et, afin d'assurer à la municipalité un personnel d'élite, offrir un salaire raisonnable. Se rappeler que c'est le bon maître qui fait la bonne école.

Quand le nombre des garçons de 10 à 18 ans est suffisant, faire les sacrifices voulus pour confier ces garçons à des maîtres; c'est le seul moyen de garder les garçons à l'école suffisamment longtemps pour qu'ils puissent acquérir l'instruction nécessaire à leur avenir.

FONDS DE PENSION DES INSTITUTEURS

En vertu des articles 542 et 549 du Code, les commissaires d'écoles ont le droit de retenir 21½% sur le traitement de tous les instituteurs et institutrices laïques, diplômés ou non, qui enseignent dans une école sous leur contrôle, et ce, quand bien même il n'aurait pas été fait mention de cette retenue dans l'acte d'engagement et que ces instituteurs ou institutrices n'auraient pas l'intention de persévérer dans l'enseignement et de bénéficier du fonds de pension.

Les commissaires peuvent aussi, s'ils le veulent, et ce serait une générosité bien placée, à titre de gratification, ne pas exiger la retenue, mais la somme correspondante ne leur sera pas moins déduite de leur part de subvention.

ÉCOLE RURALE

Vous le savez, Messieurs, les esprits les plus sérieux s'inquiètent de notre avenir national, au spectacle de la désertion des campagnes pour les villes, et, ce qui est plus grave encore, pour les États-Unis. Certes, cet abandon de la terre est surtout un problème économique, mais il a aussi un aspect moral. Et l'école de la campagne peut et doit faire sa part sans, pour cela, se transformer en école spéciale, car l'école primaire ne peut se spécialiser, dans l'initiative d'éducation qui a pour but de garder autant que possible à l'agriculture notre jeunesse rurale.

A cette fin, les commissions scolaires devraient encourager les maîtres et les maîtresses à suivre avec intelligence la partie rurale des programmes du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, programmes qui ont reçu l'approbation des personnes les plus compétentes. A cette fin, attirer leur attention sur la nécessité de créer à l'école rurale une atmosphère champêtre en se servant des nombreux textes, leçons et problèmes que leur fournit chaque mois *L'Enseignement Primaire*, revue adressée gratuitement par le Gouvernement à chaque école sous contrôle. En récompensant spécialement les instituteurs et les institutrices qui s'efforceront de donner à leurs élèves un enseignement propre à faire aimer la belle et noble vie des champs, les commissions scolaires peuvent faire beaucoup pour servir la cause de l'agriculture.

La création de la Section agricole à l'école complémentaire (7e et 8e années) contribuera à garder dans nombre de paroisses une élite de fils de cultivateurs que l'enseignement commercial aurait peut-être déracinés.

Même remarque pour l'enseignement ménager qui est dans nos programmes d'études et qui est en honneur dans nombre de couvents. Il faudrait aussi étendre les bienfaits de cet enseignement aux écoles primaires, dans la mesure indiquée par les programmes.

VERS L'AVENIR

Messieurs, que d'autres bonnes actions vous pouvez accomplir en faveur de nos écoles où se prépare l'avenir de notre jeunesse.

Par votre influence discrète, les écoles et les emplacements scolaires sont embellis; les classes sont pourvues de toutes les fournitures et objets nécessaires à l'enseignement progressif des maîtres; les instituteurs et les institutrices sont payés généreusement et régulièrement; les archives tenues et conservées; les lois de l'hygiène observées à l'école, notamment en ce qui a trait à l'eau en classe; pas de chaudière découverte, mais fontaine à robinet et gobelet personnel pour chaque élève. Aussi, les latrines sanitaires remplacent les fosses d'aisances ordinaires où la malpropreté règne en permanence.

On parle souvent de patriotes et de patriotisme; je ne sais pas de meilleurs patriotes qu'un bon secrétaire-trésorier de commission scolaire. Quel plus efficace patriotisme que le souci d'avoir, dans chaque paroisse, des écoles bien tenues, dignes de l'enfance et confiées à des maîtres à la hauteur de leur tâche!

Messieurs les secrétaires, nous sommes fiers de notre belle province française et catholique et nous avons raison. Mais nous devons avoir à cœur de la rendre de plus en plus belle, de plus en plus prospère. Et c'est par l'école que nous maintiendrons son niveau moral et religieux et que nous augmenterons sa valeur économique. Vous êtes donc, Messieurs, placés à l'avant-garde de l'élite qui s'efforce de maintenir notre province à un rang d'honneur.

Et c'est pour moi un vrai plaisir d'avoir rencontré ici, aujourd'hui, cette élite dans ce cadre enchanteur qu'est ce beau pays des Trois-Rivières. En terminant, je réitère mes souhaits pour que votre Association se développe, se fortifie et qu'elle atteigne le noble but que vous vous êtes proposé en la fondant.

AUTOUR D'UN LIVRE ⁽¹⁾

OPINION DE M. LE CHANOINE H.-A. SIMARD

Principal de l'École normale de Sherbrooke

Monsieur le Surintendant,

J'ai lu avec beaucoup d'attention et d'intérêt le livre de Monsieur l'abbé Lapalme: "Un pèlerinage à l'école de rang". Si nous pouvions réaliser dans la Province de Québec, l'idéal que Monsieur l'abbé a entrevu, tant dans la compétence des maîtresses que dans l'organisation matérielle des écoles, quelle heureuse situation éducationnelle serait la nôtre, et quel peuple aimable nous formerions! Hélas! la perfection n'est pas de ce monde, et l'idéal en perfection peut être conçu, mais sa réalisation est toujours entourée ici-bas de tant de difficultés, qu'il faut, dans la pratique, être heureux, quand on atteint une bonne moyenne.

Monsieur l'abbé Lapalme, il me semble, s'est trop laissé influencer par cette perfection idéale, qui élèverait notre race au point d'en faire une race par trop parfaite. Sous le coup de cette influence, il a trop regardé ce qui est malheureusement encore défectueux, et à améliorer, dans notre système de l'instruction primaire, à l'école du rang. Sa déception en constatant combien la réalité était au dessous de son idéal, l'a fait, je crois, ne pas assez voir ce qui s'est fait de bien et ce qui se fait de bien.

Je me rappelle nos écoles du rang, quand j'étais jeune prêtre (évidemment je parle des Cantons de l'Est et du diocèse de Sherbrooke) et je fais une comparaison avec leur état aujourd'hui. Beaucoup de nos vieilles maisons ont été remplacées par des maisons construites sur des plans fournis par le Département de l'Instruction publique. Le matériel d'enseignement n'est pas encore parfait, il est vrai, mais combien mieux n'est-il pas que ce que j'ai vu quand j'ai fréquenté les écoles de la ville de Sherbrooke dans mon enfance!

Je crois que ce livre est appelé à faire du bien malgré les exagérations plutôt vers le noir. Il est toujours bon de voir l'idéal: cela empêche de se reposer sur ce que l'on a pu faire de bien. Dans l'instruction de l'enfance comme dans le travail de la perfection: arrêter serait reculer.

OPINION DE M. L'ABBÉ HENRI VALLÉE

Principal de l'École normale des Trois-Rivières

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous faire part de mes observations au sujet du livre de l'abbé Lapalme (Un Pèlerinage à l'école de Rang) que vous avez bien voulu m'adresser, il y a quelque temps, pour considération.

J'ai examiné attentivement ce livre et j'y ai trouvé à côté de très bonnes suggestions—pas très nouvelles, cependant—quelques exagérations, des choses impossibles et une critique qui m'a paru un peu outrée.

Je crois qu'il ne faut pas demander à l'école primaire plus qu'elle ne peut donner. . . , elle ne sera jamais une école professionnelle. D'ailleurs, dans nos petites écoles de "rang", les enfants ne dépassent pas souvent la 3ième année; puis, les parents retirent de bonne heure leurs enfants de ces écoles soit pour les envoyer à l'école modèle du village où ils ont chance de poursuivre leurs études jusqu'à la 5ième ou 6ième année, soit pour les envoyer au collège ou au couvent, ou bien, tout simplement, pour les garder chez eux et les faire travailler.

Demander à la petite école de rang de former cette élite qui pourra "analyser plus sûrement l'âme de la nation et orienter toute sa vie dans l'accomplissement de ses devoirs (p. 26)"; lui demander de "communiquer au peuple ce langage (de l'élite), de préparer à l'élite religieuse ou laïque un auditoire avide d'écouter, capable de comprendre la leçon, de la goûter, susceptible d'être élevé à la pleine compréhension de son histoire, de sa civilisation latine et française, catholique et canadienne (p. 27)". . . C'est très beau, très désirable, mais c'est

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de septembre 1929.

impossible. L'école primaire sera toujours primaire, c'est-à-dire une école d'initiation, de débuts. Les "multiples lacunes" que l'auteur relève aux pages 24 et 25, ne sont pas toutes le fait de l'école primaire, mais un peu aussi celui du foyer familial, et ces lacunes se combleront au fur à mesure que l'enfant poursuit ses études.

Que les professeurs s'efforcent de bien enseigner la langue française à leurs élèves canadiens-français, de la leur bien faire parler, en commençant par la bien parler eux-mêmes, j'en suis sûr; mais tout de même, il ne faudra pas s'étonner si, ici comme en France et partout ailleurs, le beau langage, l'expression juste, restent toujours l'apanage du petit nombre, d'une élite. Le langage paysan restera toujours fruste et simple comme la vie paysanne elle-même en dépit de tout ce que l'on pourra tenter. C'est l'expérience des siècles. Cela ne veut pas dire qu'il ne faille pas continuer d'enseigner à bien parler le français dans nos écoles de rang, non, et, les commissions scolaires ont là un excellent motif de n'engager comme professeurs que des jeunes gens qui ont passé par les écoles normales, où, à part une excellente formation pédagogique, ils reçoivent une très bonne formation au point de vue du langage, de la diction.

Nous savons bien que nos écoles primaires n'ont pas encore atteint la perfection... nous y tendons constamment cependant, et il faut savoir reconnaître le progrès qui s'est fait dans ce domaine depuis une soixantaine d'années que nous sommes à peu près les maîtres de notre enseignement. Chaque année, les programmes d'études et les méthodes d'enseigner s'améliorent et se mettent "à la page", les compétences dans le professorat, grâce aux écoles normales, s'affirment constamment. Ce sont des choses qu'il faut savoir reconnaître. Il faut que la critique soit constructive et non pas seulement négative, et surtout loyale.

Je favoriserais, avec bien d'autres professeurs, la réfection du petit catéchisme au point de vue pédagogique. Pour ce qui concerne les salaires des professeurs, l'embellissement de l'école dans son architecture, son mobilier, son emplacement, je partage l'opinion de l'abbé Lapalme. Je favoriserais également l'amélioration de notre système d'inspection des écoles, en diminuant le nombre d'écoles à visiter et en payant plus largement les inspecteurs.

Je crois que l'on obtiendrait une meilleure articulation chez les enfants en leur imposant la méthode phonétique en lecture. Peut-être cela sera-t-il difficile à appliquer.

Pour favoriser les exercices de langage, l'auteur recommande un lexique bien fait sur les choses qui entourent l'enfant. C'est très bien, à condition que le lexique soit bien fait, et que la définition ne soit pas plus difficile que le mot qu'il veut expliquer.

Voilà, M. le Surintendant, les quelques observations que le livre de M. l'abbé Lapalme m'a suggérées. Je vous les offre un peu à la hâte, sans prendre un grand soin de les bien rédiger, mais je ne veux pas tarder davantage de vous les faire connaître.

■ En vous priant de bien excuser la longueur de cette lettre j'en profite pour vous assurer de mon respect et de ma haute considération.

OPINION DE M. L'ABBÉ HENRI DESLONGCHAMPS

Principal de l'École normale de Saint-Jérôme

Monsieur le Surintendant,

Sur votre demande, je me suis fait un devoir, de parcourir attentivement le livre de M. l'abbé A. Lapalme: "Pèlerinage à l'École de Rang". C'est un volume qui, écrit dans une langue originale et neuve, a eu le mérite de susciter à bon droit des discussions. Le vrai est à chaque page avec malheureusement une tendance à l'exagération.

1. L'auteur établit d'abord notre "bilan scolaire." Comme résultat des études faites à l'école du rang, il attend une culture générale qui n'est pas même l'apanage de tous ceux qui ont suivi le cours classique. Au sortir de l'école primaire, être capable (p. 30) d'*analyser d'une façon précise* les "courants d'idées qui sont en contradiction avec notre être intime fait de catholicisme et de civilisation française", voilà qui dépasse le cadre de la formation primaire. Bien d'autres exemples au cours de l'ouvrage viennent confirmer cette assertion.

2. Dans l'*Inventaire* de l'école du rang, l'auteur appuie fortement sur le manque d'articulation nette et énergique. Mais depuis dix ans, il y a beaucoup de travail accompli sous ce rapport. Le personnel enseignant a subi une grande amélioration. Des progrès sont encore à désirer, parce que l'ambiance familiale paralyse l'influence de l'école.

3. Les suggestions relatives au *milieu matériel* sont excellentes. Réalisées, elles feraient de nos écoles du rang des milieux où il n'y aurait plus rien à désirer pour faciliter l'enseigne-

ment. Mais en pratique, ces suggestions sont-elles toutes réalisables? J'en doute. D'ailleurs en général l'école du rang, au point de vue matériel, s'est améliorée.

4. Le *milieu spirituel* est de tous le plus important. Le local, c'est bien quelque chose, mais en définitive c'est le maître qui fait l'école. Depuis dix, quinze et vingt ans, le personnel s'est transformé. Même à l'école du rang, on exige des brevets. Cependant pour ce qui regarde la haute culture que doit posséder l'institutrice, il y a des restrictions à faire. Un salaire de deux cents à trois cents piastres, que reçoit l'institutrice, ne permet pas aux parents de faire donner antécédemment à la jeune fille, trois ans d'école normale et un an à l'Institut pédagogique.

On semble faire consister la compétence dans la science seule, dans la culture classique dont le projet est une utopie pour le moment. Je préfère une science moins étendue, mais accompagnée d'une vertu qui rend faciles tous les sacrifices qu'exige l'enseignement: tels que l'amour des enfants, l'étude, la préparation soignée de la classe. Toutes les paroisses ont conservé le nom de certaines maîtresses qui, munies d'un modeste diplôme élémentaire, ont cependant fait des merveilles, et ont trouvé, dans leur cœur vertueux, la formule pour former les caractères.

En résumé, le livre de M. l'abbé La Palme contient des aperçus susceptibles d'améliorer encore l'école du rang qui, cependant, est loin d'être dans un *état de stagnation*. Les commissions scolaires ne sont pas refractaires à *tout* progrès. Depuis dix ans surtout, la marche en avant est incontestable.

Ces quelques lignes seront loin de constituer pour le département de l'Instruction publique des renseignements précieux. Mais voilà ce que pense sur le beau livre de M. l'abbé Lapalme l'humble principal de l'École normale de Saint-Jérôme.

OPINION DE M. J.-B. PRIMEAU, I. E.

Inspecteur dans les comtés des Deux-Montagnes, Laval et Terrebonne, depuis 1899

Monsieur le Surintendant,

En réponse à votre lettre datée du 13 mars et portant le No 358-29 *re* le livre de M. l'abbé Lapalme, vous me demandez l'impression que m'a faite ce livre. Je dois vous dire qu'il est difficile d'écrire un livre d'au-delà deux cents pages sans dire quelque chose qui demande qu'on s'y arrête, bien qu'on ne soit pas très versé dans les choses pédagogiques.

Suivant M. Lapalme, c'est toujours la même objection qui se répète: manque de fond.

Les enfants de nos écoles sont-ils aujourd'hui mieux outillés pour gagner leur vie que ne, l'étaient ceux d'il y a vingt ans? Je n'hésite pas à répondre: oui. Prenons le français et l'arithmétique. Le français est mieux expliqué, parce que la plupart des institutrices préparent mieux leurs classes. Les conférences pédagogiques y sont pour quelque chose.

J'aurais ici une suggestion à faire. Nos enfants qui ont fait leur sixième année ont un pauvre vocabulaire. Pourquoi ne pas l'augmenter? Comment? en faisant apprendre par cœur les mots que renferment les livres de l'abbé Blanchard. En plus de l'expression juste les élèves apprendront des mots nouveaux.

Sur l'arithmétique, il y a aussi progrès, vu que nos institutrices s'efforcent d'enseigner par la méthode de l'unité, quand il y a possibilité.

Je pourrais aussi ajouter qu'il y a eu progrès sur la lecture. La méthode phonique permet à un enfant ordinaire d'apprendre à lire en trois ou quatre mois, tandis qu'avec l'ancienne méthode cela lui prend de un à deux ans.

D'où je conclus que les progrès dans nos écoles primaires, depuis au moins trente ans, ont toujours été constants. Le Département de l'Instruction publique n'est pas étranger à cet encourageant état de chose.

OPINION DE M. J.-O. GOULET

Inspecteur dans les comtés de Saint-Maurice et Champlain, depuis 1901

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre en date du 13 mars dernier, au sujet de l'appréciation de M. l'abbé Lapalme, concernant, "Un Pèlerinage à l'École de Rang", ouvrage dont j'avais déjà entendu parler.

A la page 15 de son volume, l'auteur déclare que l'école, dans le rang, s'étirole, reste dans l'ombre, végète, que c'est l'état de stagnation, et plus loin, que les élèves qui la laissent pour entrer dans une ou des écoles supérieures, ce sont des arriérés de deux à trois ans, que la dite école forme et produit des "déficits", seulement, future population sans instruction, etc., etc.

M. le Surintendant, je suis dans l'enseignement actif depuis près de 35 ans, et si mon humble appréciation valait quelque chose, je vous dirais bien humblement en toute sincérité et franchise ce qui suit:

Que l'école du rang depuis 25, 20, 15 et 10 ans surtout, a marché de progrès en progrès—; qu'au lieu de former des arriérés de deux à trois ans, elle a su fournir des élèves qui, en étant sorties en 4e année du cours, sont entrées au couvent en 5e année, et y ont figuré avec honneur!

Quant à la population de la campagne, quoi qu'on en dise, sa mentalité est bonne, de même que son esprit de civisme. Chaque contribuable, parfaitement dans son rôle d'agriculteur, est toujours bien disposé à faire de nombreux sacrifices, et ce, dans l'intérêt de l'éducation et de l'instruction. Et grâce à la compétence, au zèle et au dévouement des titulaires de l'école du rang, la gent écolière ainsi préparée, formée, façonnée en quelque sorte, sera le peuple de demain, continuateur de l'œuvre de ses devanciers.

L'élection des commissaires d'écoles dans nos municipalités rurales, sauf de rares exceptions, se fait suivant la loi, et il est bien exagéré de dire que "les candidats, flanqués chacun de deux amis qui les présentent, forment tout le public". Le jour de l'élection des nouveaux commissaires, l'assistance se fait nombreuse au village; les nouveaux officiers mis en nomination sont choisis parmi les plus qualifiés.

Depuis bientôt 29 ans que je suis inspecteur d'écoles et comme tel, il n'a jamais été porté à ma connaissance qu'une seule commission scolaire se soit obstinée à donner le nécessaire aux titulaires de ses écoles, savoir: craie, tableau noir, etc.

Quant à insinuer que les commissaires d'écoles de nos municipalités rurales sont des mesquins, ce n'est pas là ma manière de les juger. Pour ma part, je les remercie de tout cœur de ce qu'ils ont fait par le passé, de ce qu'ils font actuellement, et de ce qu'ils sont disposés de faire à l'avenir.

OPINION DE M. A.-M. FILTEAU

Inspecteur, successivement dans les comtés de Pontiac, Hull, Labelle, Québec, Portneuf, depuis 1905.—Actuellement inspecteur dans la Ville de Québec

Monsieur le Suintendant,

J'ai lu l'ouvrage de l'abbé Lapalme, "Un pèlerinage à l'École de Rang", qui contient, je crois, des vérités, des utopies, des contradictions, des erreurs, des injures.

L'école du rang transformée en une petite université! aucun pays au monde n'a réalisé un tel progrès, et seul, peut-être, M. l'abbé Lapalme y a pensé. Dans cette école idéale, l'institutrice saura sa langue comme Legouvé, les élèves parleront un français impeccable; dans leurs récréations, ils n'emploieront plus de mots étrangers, ils connaîtront les grands écrivains, et imitant leur style harmonieux, n'écritront pas comme l'auteur (page 210) . . . "nous ne pouvons pas entreprendre tout le bien qu'il semble que Dieu veut que nous fassions".

Tous ces que, que, que sont un triste bégaiement; les enfants auront assez de "Go ahead" (page 127) pour ne pas *quequeter* ainsi.

A la page 217, l'auteur dit qu'il "veut allumer une lumière" . . . qu'il croit être le flambeau éclairant l'avant-garde et attirant l'armée, mais cette lumière n'est qu'un falot recherchant les traînards à l'arrière-garde.

Page 32: "Au ciel les étoiles s'éteignent" . . . et pour cause: elles ne veulent pas être les témoins silencieux des insultes lancées à nos populations de la campagne "sans conscience religieuse ou nationale".

Page 208: "La maîtresse d'école s'expliquera avec clarté la confiance que les capitalistes étrangers nous témoignent". Ou ces capitalistes sont des sots, ou l'auteur n'a pas pesé ses paroles; et il continue: "Catholiques depuis toujours, la religion a fondé chez nous les vertus

de fidélité, d'honnêteté, d'endurance, de courage et de labeur, accepté qui sont devenues les vertus de la race."

Ah! le remords vous prend; vous sentez le tort que vous avez eu d'insulter les campagnards; vous êtes forcé de reconnaître ces qualités permanentes de la race; vous voulez guérir la plaie, mais la cicatrice demeure.

Page 37: Le jeune homme vérifie que tant de notions qu'il croyait avoir acquises sont imprécises, nuageuses"...et tout cela est la faute de l'école du rang? Allez donc, Monsieur, c'est la faute d'Adam et d'Eve.

Page 84: Tous les campagnards sont des ignorants...et si par hasard l'un d'eux a des idées, c'est une tête chaude, il faut prendre sa température. Avez-vous un thermomètre à votre usage, Monsieur, et avez-vous pris votre température avant d'écrire ce chapitre? Oui, dans nos familles, "la mère est pure; elle élève des enfants purs et pieux"; elle forme leur cœur; le jugement peu formé, dites-vous, est encore très sain et pas si facilement "victime du premier bagouillard venu", de très récents événements prouvent tout le contraire.

"Le curé n'y trouve pas d'auditoire suffisamment préparé"... Le Christ n'a pas fait de grands discours; Il n'a pas cherché à éblouir l'esprit, mais il a parlé au cœur de son humble auditoire.

Page 85: "Ça coûte trop cher".—En 1905, je suis devenu inspecteur dans l'Ottawa; mon district renfermait 125 écoles; en dix ans, j'en ai vu reconstruire 110, toutes meublées convenablement. Je suis ensuite venu dans les comtés de Montmorency, Québec et Portneuf; à mon arrivée, j'avais dix-sept écoles neuves à visiter, et depuis le nombre de classes a augmenté de plus de 75. Je certifie n'avoir rencontré personne parlant avec indignation d'avoir à payer.

"Un peu d'idéal" demandez-vous, Monsieur; et moi, je vous dis: un peu de justice envers notre population de la campagne. J'ai vu des écoles dans toutes nos provinces, moins l'Île-du-Prince-Édouard; dans l'Ouest, les écoles sont plus belles que dans le Québec, mais les églises font pitié.

Page 88: "L'école rurale n'est pas sur la voie". "Une autre impression vous saisit en Ontario"; certainement, on y persécute la langue française et souvent la religion catholique et, comme vous le dites. Monsieur, "on y dresse les enfants à gagner leur pain"; ici, "notre beau programme" veut que nous les dressions à gagner la vie présente et la vie à venir; le but est élevé et il faut du temps.

Pendant mon séjour sur la rive nord de l'Ottawa, j'ai souvent donné un certificat de succès à des institutrices désirant traverser dans l'Ontario pour y gagner un salaire double. Après un an ou deux de séjour chez nos voisins, ces institutrices revenaient, n'ayant pas le brevet réglementaire; toujours je les ai interrogées sur cette prétendue supériorité des écoles voisines et invariablement elles ont répondu que, toutes choses égales d'ailleurs, cette supériorité n'existe pas.

Vers 1917, un spécialiste anglais terminait à Ottawa une tournée mondiale à travers les écoles de l'Empire (je regrette d'avoir oublié son nom) et ce spécialiste, la veille de son départ, concluait que nos écoles supérieures, nos universités, n'avaient pas encore l'efficacité de celles de la Grande-Bretagne parce qu'elles n'en avaient ni l'âge ni les ressources, mais que notre petite école, l'école de la campagne, et particulièrement celle de la Province de Québec, était supérieure à la petite école d'Angleterre.

Et tout de même, M. Lapalme soutient qu'après 75 ans, cette école ne vaut rien ou presque...Toujours le flambeau sur l'arrière-garde!

Au cours de ma carrière, j'ai visité des écoles dans les comtés de Hull, Papineau, Labelle, Pontiac, Témiscamingue, Montmorency, Québec, Portneuf et Champlain, ainsi que dans les villes de Hull, Buckingham, Mont-Laurier, Lévis, Québec et Montréal. J'ai en mains mille devoirs d'élèves de 4^e à 8^e année, et je suis en état de prouver à M. l'abbé Lapalme que s'il trouve tout parfait à la ville, tout n'est pas très mal à la campagne.

Voilà, Monsieur le Surintendant, ce que je pense de notre petite école, que nous cherchons tous à rendre meilleure parce que nous la savons susceptible d'amélioration et aussi parce que nous sommes convaincus que si elle n'a pas entièrement atteint le but, elle s'en est bien approchée.

LES TRAITEMENTS DES INSPECTEURS D'ÉCOLES

Par un arrêté en conseil en date du 28 août 1929, les traitements des inspecteurs d'écoles ont été augmentés, dans les proportions suivantes: Service au-dessus de six ans: 2,400, au lieu de \$2,000; entre trois et six ans, \$2,100, au lieu de \$1,800; pour commencer, \$1,800, au lieu de \$1,600. Il y a en plus une somme de \$500. par année, pour dépenses de voyage.

Cette mesure de justice honore le Gouvernement et contribuera certainement à rendre plus efficace le service de l'inspection des écoles primaires.

BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

Enseignement ménager

Les manuels, "L'Économie domestique à l'École primaire complémentaire" et "L'Économie domestique à l'École primaire supérieure", viennent de paraître. Le premier répond au programme des 7e et 8e années d'enseignement ménager; le second s'adresse aux Écoles normales et aux Écoles primaires supérieures.

Les aspirantes au brevet élémentaire devront, cette année, étudier "L'Économie domestique", 5e et 6e années, et les aspirantes au brevet supérieur, la première partie du premier manuel "L'Économie domestique à l'École primaire complémentaire" (7e année). La deuxième partie ne sera exigée, pour le brevet supérieur, qu'en septembre 1931.

Philosophie

Les aspirants et les aspirantes au Brevet supérieur peuvent se préparer, en philosophie, dans l'un ou l'autre des ouvrages suivants, tous approuvés par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique:

Philosophie de M. l'abbé A. Robert;

Philosophie des Frères (par une Réunion de Professeurs);

La Normalienne en Philosophie par M. le Chanoine Corbeil.

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Deux *journées pédagogiques* ont eu lieu le 2 septembre dernier: l'une à Joliette, organisée par M. l'inspecteur J.-A. Paquin, sous le haut patronage de S. G. Mgr l'évêque de Joliette; l'autre à Sainte-Anne-de-Chicoutimi, organisée par M. l'inspecteur Arthur Rochefort.

A ces deux réunions assistèrent des centaines d'institutrices, plusieurs instituteurs congréganistes et laïques et un bon nombre de commissaires d'écoles.

A Joliette, S. G. Mgr J.-A. Papineau, l'honorable Cyrille-F. Delâge, Surintendant de l'Instruction publique, M. le Chanoine Irénée Gervais et MM. les inspecteurs Paquin, Poitras et Chartrand adressèrent la parole. M. C.-J. Magnan, Inspecteur général des Écoles normales, qui était aussi au programme, n'a pu assister à la journée pédagogique, étant retenu dans sa famille par la mort d'une de ses filles, Mme Eugène L'Heureux (Jeanne

Magnan). Il fut représenté par M. C.-J. Miller, le nouvel Inspecteur général des écoles primaires.

A Sainte-Anne, S. G. Mgr Lamarche, évêque de Chicoutimi, était présent et adressa la parole, ainsi que Mgr Larouche, V. G., M. l'inspecteur Rochefort, M. l'abbé Desgagné, vicaire, M. le professeur Girard, MM. les professeurs Filiol, Larouche, Samson et M. le Dr Bouchard, etc. Ne pouvant se rendre à la réunion, M. l'abbé N. Degagné, Principal de l'École normale de Chicoutimi, adressa une intéressante lettre pédagogique qui fut lue à l'assemblée.

Au cours de la journée de Sainte-Anne, deux dépêches furent adressées : l'une à l'honorable M. Delâge, le remerciant de son concours, et l'autre à M. C.-J. Magnan, lui exprimant des sympathies à l'occasion de la mort de sa fille, Mme L'Heureux.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EN FRANCE

Renseignements divers et observations personnelles Simples notes (suite) ⁽¹⁾

Bref exposé de lois existantes et de faits constatés

LES QUATRE PRINCIPES QUI PRÉSIDENT DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

I.—ENSEIGNEMENT LAÏQUE

Dans les écoles publiques en France, l'enseignement primaire est laïque. La loi du 30 octobre 1886 déclare la laïcité du personnel des écoles publiques et ordonne le remplacement du personnel congréganiste par un personnel laïque. Cette loi n'ayant pas été appliquée dans toutes les écoles publiques durant les années qui suivirent cette législation, une autre loi fut adoptée le 30 mars 1902, pour que cette laïcisation générale fut complétée dans un délai de dix années à partir du 1er janvier 1903. Ces deux lois ne sont pas en vigueur dans les départements recouverts d'Alsace et de Lorraine. Est exempt de ces deux lois exclusives, l'enseignement donné dans les écoles primaires libres (catholiques) de France où prêtres, religieux sécularisés et auxiliaires laïques catholiques enseignent avec une ardeur et un dévouement exemplaires.

II.—ENSEIGNEMENT NEUTRE

La loi du 28 mars 1882 promulgue la neutralité des programmes d'études des écoles publiques. L'enseignement religieux, dans les écoles publiques, ne peut être donné qu'en dehors des établissements scolaires publics. C'est pourquoi, certains enfants de ces écoles publiques, à la demande expresse des parents, vont un jour par semaine, en plus du dimanche, recevoir cet enseignement à l'extérieur. Dans les écoles privées, l'enseignement religieux est facultatif, dans les écoles libres (catholiques), il est obligatoire.

III.—ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

L'obligation de l'enseignement primaire public, pour les enfants des deux sexes, âgés de 6 ans révolus à 13 ans révolus, est proclamée par la loi du 28 mars 1882. Cet enseignement est donné dans les établissements scolaires d'instruction, d'ordre primaire ou secondaire, publics ou libres, etc. Les pères de famille qui n'observent pas la loi d'instruction obligatoire sont sujets à des pénalités. En réalité, l'exigence et les sanctions de cette loi existent plutôt dans le décret lui-même que dans la pratique.

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de septembre 1929.

IV.—ENSEIGNEMENT GRATUIT

La gratuité absolue de l'enseignement primaire public est établie par la loi du 16 juin 1881, depuis les salles d'asile jusqu'aux écoles normales primaires et supérieures inclusive-ment. Il n'est pas exigé non plus de prix de pension dans ces dernières. En plus de l'ensei- gnement, sont gratuits le matériel et les fournitures scolaires à usage collectif, certains livres désignés sur la liste départementale. Tous ces divers articles offerts gratuitement aux élèves sont payés, soit par les communes ou par l'État, c'est-à-dire par les contribuables indirecte- ment. Toutes les autres fournitures scolaires à usage individuel, tels que cahiers, livres, ardoi- ses, crayons, porte-plume, etc., doivent être achetées par les parents.

Voilà les quatre principales lois dominantes dans les écoles primaires publiques de France auxquelles sont assujettis professeurs et élèves. En résumé, l'enseignement laïque, neutre, obligatoire et gratuit qui existe dans les écoles primaires publiques de France est l'opposé de celui qui se trouve chez nous. Dans la Province de Québec, spécialement, l'ensei- gnement est confessionnel, et donné dans les écoles catholiques, en collaboration, dans un accord parfait, soit par des religieux, soit par des laïques; libre, sans préjudices à qui que ce soit; payant, selon les moyens de chacun. Respectant les sentiments de nos concitoyens et les traitant tous avec un équitable esprit de justice, nous ne pouvons qu'admirer notre système scolaire au point vue de la liberté religieuse.

PIERRE-PAUL MAGNAN,

Professeur à l'École normale Laval de Québec.

Québec, octobre 1929.

LA DOUCEUR

Il y a une douceur d'humeur qui nous fait tout recevoir sans peine et sans aigreur, il y en a une de conduite qui nous fait rendre à la raison, il y en a une de cœur qui nous fait aimer la paix avec les personnes avec qui nous vivons, et c'est une des plus nécessaires.

Mme DE MAINTENON.

L'ÉDUCATION PAR LA RÉCRÉATION

On a dit avec raison que la principale différence qui existe entre l'ancienne et la nouvelle pédagogie est dans le rôle que l'on attribue à la récréation.

Autrefois, on n'y voyait guère qu'une sorte d'arrêt dans l'application et on tâchait de la réduire le plus possible; mais, on s'aperçut bientôt que, sous prétexte de favoriser le travail on le compromettait en consumant la force intellectuelle sous sa forme la plus triste, sans grand profit pour l'intelligence et pour la moralité.

La pédagogie contemporaine a compris que la récréation fait partie intégrante de la leçon: c'est elle qui la prépare, qui l'adapte, qui la fait fructifier, et, pour en utiliser toute la puissance éducative, on l'a quelquefois multipliée à l'école au point que l'on a fait de la leçon une continuelle récréation.

Évidemment, la peur d'un mal nous a conduits dans un pire; car c'est l'effort seul qui dégage la force, qui la concentre et la met en valeur; la récréation prolongée la dissipe; elle est une sorte de relâchement: c'est le reproche que la morale adresse au plaisir.

Toute saine pédagogie ne voit dans la récréation que le complément nécessaire de la leçon; car, par nature, la leçon a quelque chose de tendu, de contraint, de triste; elle est trop souvent, comme on l'a dit, l'action forcée, violente d'un esprit pour former les autres comme il est formé lui-même: voilà pourquoi l'éducation a besoin de la récréation.

La récréation récrée la pensée; elle provoque la joie, signe de l'activité normale; et, l'effet reproduisant sa cause, la joie, à son tour, provoque cette activité, elle l'adapte et la rend meilleure.

Aussi, la récréation n'est pas seulement nécessaire entre les classes; il faut l'employer au cours de chaque classe: elle seule dispose favorablement l'esprit; elle présente bien les choses et elle les fait comprendre; car comprendre, c'est aimer.

Jamais l'enfant ne comprend mieux la plume que, lorsqu'il a fini sa page, il s'en amuse. Sans doute, il y a du danger à lui en laisser faire un cure-dent ou une tige vibratoire; mais, au cours de ses expériences, que de notions elle lui enseigne sur la solidité, sur la capillarité, sur l'élasticité, sur la production des pleins et des déliés qui forment l'écriture.

Il comprend bien l'histoire lorsque, animée par les histoires, elle devient un spectacle plein d'émotion, le drame et la leçon de la vie humaine. C'est surtout pour l'enfant que la légende refait l'histoire comme elle aurait dû être faite.

Il aime la géographie lorsqu'elle lui montre les paysages, les plantes, les bêtes, les hommes, les milles scènes de la vie qui révèlent toutes les formes de la civilisation.

Il s'intéresse à la science lorsque, comme les anciens, il y voit le jeu des éléments qui produisent toutes sortes de miracles.

Il s'intéresse à l'art lorsqu'il exprime la vie la plus suggestive; à ce point de vue le cinéma a une action si merveilleuse qu'il est capable de renouveler toute notre pédagogie.

L'intérêt n'est que l'enfant lui-même travaillant à son éducation; et n'est-il pas plus capable d'agir sur son âme que le plus pénétrant des pédagogues?

L'éducation n'est qu'une libéralisation; elle se fait surtout dans la spontanéité de la récréation qui dégage et applique la pensée personnelle pour produire le jeu des facultés qui retentissent sans cesse les unes sur les autres.

Dans la récréation, l'esprit se remet, puis il se porte sur les choses et il conçoit les rapports les plus intéressants, les plus nouveaux et les plus profonds: voilà pourquoi elle est un principe de découverte. Par la sollicitation des choses se produit chez l'individu cet appel à l'activité qui détermine les vocations.

Dans la liberté de la récréation agissent les "amorces de l'industrie": c'est ce qu'ont compris les "écoles de travail" qui forment vraiment l'homme pour la destination de sa vie et cette conception, avec Mme Montessori, a renouvelé l'éducation la plus ingénieuse, la plus délicate et la plus profonde, celle des écoles maternelles.

Pendant que l'enfant s'amuse, le maître s'instruit sur les caractères, sur les méthodes, sur le jeu des facultés, sur cet indice de réfraction mentale qui exprime l'individu en fonction des autres et d'où résultent des sollicitations qui mettent parfois en échec l'œuvre de l'école.

Aussi, le grand talent de l'éducateur est-il de savoir toujours doser la joie à l'effort, pour aller sans cesse du grave au doux, du plaisant au sévère et pour faire de la récréation la forme la plus personnelle, la plus libérale et la plus aimable de l'éducation.

L. MATHON.

(*L'École et la Famille*).

OBSTACLES A LA MISSION DE L'ÉDUCATRICE

On peut réduire à deux les obstacles que les maîtresses mettent elles-mêmes à l'œuvre qu'elles sont chargées d'accomplir.

1° *La dissipation de l'esprit*: "Ce qui empêche d'être saint, disait le curé d'Ars, c'est qu'on ne reste pas en soi, on ne sait pas ce qu'on fait." On peut dire que souvent cette même cause empêche d'être bonne maîtresse. On n'est pas tout entière à ce que l'on fait; on ne s'y est pas préparée; et au lieu de cette vigueur de volonté, de cette liberté d'esprit qu'il faut porter dans les affaires sérieuses pour y réussir, on va machinalement. On n'appelle pas le secours divin, et on fait des fautes, car, dit saint Liguori, "l'âme qui cesse de prier, exhale immédiatement l'odeur du péché." Une maîtresse, pénétrée de la grandeur de sa mission, doit s'y appliquer de tout son cœur et de toutes ses forces. Elle doit se tenir unie à Dieu, comme un canal l'est à la source dont il porte les eaux. C'est le secret du calme serein qui donne de l'empire sur les enfants; de l'à-propos dans les paroles, le ton et les détails de la conduite; de l'invariable fidélité à suivre nettement la droite ligne de la justice et du devoir.

2° *L'égoïsme du cœur*: L'éducation est une œuvre d'amour et de dévouement. Pour nous élever, Jésus s'est immolé pour nous; et pour être vraiment plié au grand travail de l'éducation, il faudrait "avoir passé par le martyre", disait un saint religieux. Une maîtresse qui ne s'oublie pas elle-même, ne peut pas faire un bien réel, elle ne donne pas Dieu aux âmes.

Se soumettre à la peine et se laisser de côté, c'est la condition de tout dévouement, mais surtout de l'apostolat. Si le grain de froment ne meurt, il ne porte point de fruit, a dit le bon Maître. La mort, pour une maîtresse, c'est la séparation volontaire d'avec sa nature, pour ne plus vivre que dans cette germination surnaturelle qui s'opère sous l'action de la chaleur de la piété, des eaux de la grâce et des suc de l'humilité. Prenez pour vous, ma chère sœur, cette maxime du P. Varin: "En toutes nos actions, il faut que la gloire soit pour Dieu, l'utilité pour le prochain et la peine pour nous." Travaillez pour Jésus, avec Jésus et comme Jésus à sauver les âmes, ne laissant passer aucune occasion, quelque minime qu'elle soit, de leur faire du bien; ne voulant leurs cœurs que pour Dieu; ne cherchant jamais ni leur reconnaissance, ni votre propre gloire, ni le regard des créatures.

Apprendre du Sacré-Cœur de Jésus à aimer les enfants.—Éditeurs: Aubanel frères (Avignon).

VIE SCOLAIRE

L'"esprit" d'une classe

Toute classe, au début de l'année scolaire, est formée naturellement d'éléments divers, chacun des élèves apportant son capital propre, constitué par son savoir acquis, ses aptitudes, ses tendances, ses habitudes.

Le maître développe, comme de coutume, un programme défini, enseigne selon ses méthodes, ses procédés et acquiert un certain ascendant particulier sur son auditoire, surtout s'il possède un art personnel de communiquer son savoir.

Il s'efforce, en outre, de donner à ses élèves une direction intérieure. Pour mieux les connaître et bien les comprendre, il les observe en classe, dans la cour, même en dehors de l'école. Il conseille et exhorte, juge et sanctionne, complimente ou punit, encourage ou réfrène, agit constamment auprès d'eux dans un sens éducatif. Par son action persuasive ou coercitive, éclairée, vigilante, tenace, il réussit plus ou moins rapidement et plus ou moins profondément, à créer dans sa classe un "climat moral" et à convaincre ses élèves que son action à leur égard est stricte, impérative, parce qu'elle est nécessaire et qu'elle s'exerce au nom d'un principe supérieur.

Peu à peu la règle commune s'impose à tous les enfants, s'infuse dans leur conscience, préside à leurs réflexions, à leurs déterminations, les gouverne. En classe, ils ont d'instinct la tenue qui convient, questionnent ou répondent dans une forme propre, travaillent d'une manière spéciale. En récréation, ils apportent au jeu une mentalité qui les distingue d'autres groupes, s'interdisent certaines pratiques, règlent, à leur façon, leurs ébats... On se rend compte qu'ils subissent la même influence. Une âme collective s'est formée par l'emprise du maître sur l'ensemble des élèves. Chacun est solidaire de ses condisciples et pénétré d'un même sentiment de responsabilité. Ces élèves ont acquis un esprit particulier, l'esprit de leur classe et le *magister dixit* est devenu leur mot d'ordre et de ralliement.

L'esprit d'une classe diffère, en général, de l'esprit d'une autre classe, non dans son principe original, mais dans ses modalités, dans ses manifestations pratiques. Cela dépend du caractère donné à l'éducation. Il peut être plus sévère ou plus libéral, plus souple ou plus rigide, plus aimable ou plus grave...

L'esprit d'une classe est donc, le plus souvent, influencé par l'esprit du maître, mais il peut se former également en dehors de lui. Si le maître échoue dans sa tâche et perd son autorité, il peut en résulter, passagèrement, un état anarchique; mais la classe finit par se donner un esprit particulier, détestable le plus souvent, par suite de l'ascendant exercé par les mauvais sujets, dont l'action cohésive se substitue à celle du maître.

On peut regretter que l'esprit d'une classe s'affirme aux dépens de la liberté de chaque enfant. Or, le but de l'éducation n'est-il pas de préparer des êtres libres? Assurément, mais on ne doit respecter la liberté de l'enfant que dans le cas où elle s'exerce sainement; il faut la combattre dans la mesure où elle conduit au dérèglement, à la licence, à la dissolution des bons instincts. Or, l'esprit d'une classe, quand il naît d'une action moralisatrice du maître, ne refoule ou n'annihile que les

tendances mauvaises et facilite le développement de celles qui contribuent au perfectionnement de l'individu. Il ne détruit pas la liberté, il l'affranchit. Il crée la moralité. Mais s'il résultait d'une émancipation collective des élèves, il aboutirait au déchaînement des mauvais penchants, au mépris de l'ordre et du respect; il exercerait une tyrannie néfaste. On ne peut le tolérer, même s'il se développe sous la simple forme de 'l'esprit collégien', dont la fantaisie est souvent déplorable et impertinente. La liberté de l'individu n'y gagne rien et son éducation morale y perd beaucoup.

Il n'y a donc pas à hésiter: l'esprit d'une classe doit être l'esprit du maître. Plus l'éducateur fait preuve de tact, plus il place haut le but de ses enseignements, de ses efforts, de son ascendant, meilleur est l'esprit de la classe. En créant ainsi un état d'âme collectif aussi élevé que possible, il travaille en même temps à préparer un esprit social meilleur, et moins de longs regrets à ses élèves.

CAMILLE ACHARD,

(*Journal des Instituteurs.*)

(Reproduit de *L'École*, de Paris.)

MÉTHODOLOGIE

LA LECTURE EXPLIQUÉE A L'ÉCOLE PRIMAIRE SUPERIEURE ET A L'ÉCOLE NORMALE

Deux vieilles filles

Nos lecteurs,—je dis bien nos lecteurs, au masculin—nous accuserons d'avoir, pour une fois, pensé surtout à nos lectrices. Rien ne les empêchera, d'ailleurs, d'écouter, eux aussi, la prière de Geneviève ou les confidences d'Eugénie de Guérin. J'y ai trouvé, pour ma part, plus que du plaisir; et je devais d'abord ce modeste hommage à ces deux admirables filles, avant de transformer leurs paroles en sèche matière scolaire.

LA PRIÈRE D'UNE SERVANTE

(Lamartine.—Histoire d'une servante.)

Mon Dieu! faites-moi la grâce de trouver la servitude douce et de l'accepter sans murmure, comme la condition que vous nous avez imposée à tous en nous envoyant dans ce monde. Si nous ne nous servons pas les uns les autres, nous ne servons pas Dieu, car la vie humaine n'est qu'un service réciproque. Les plus heureux sont ceux qui servent leur prochain sans gages, pour l'amour de vous. Mais nous autres, pauvres servantes, il faut bien gagner le pain que vous ne nous avez pas donné en naissant. Nous sommes peut-être plus agréables encore à vos yeux pour cela, si nous savons comprendre notre état; car, outre la peine, nous avons l'humiliation du salaire que nous sommes forcées de recevoir pour servir souvent ceux que nous aimons. Nous sommes de toutes les maisons, et toutes les maisons peuvent nous fermer leurs portes; nous sommes de toutes les familles, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous élevons les enfants comme s'ils étaient à nous, et quand nous les avons élevés, ils ne nous reconnaissent plus pour leurs mères; nous épargnons le bien des maîtres, et le bien que nous leur avons épargné s'en va à d'autres qu'à nous! Nous nous attachons au foyer, à l'arbre, au puits, au chien de la cour, et le foyer, l'arbre, le puits, le chien, nous sont enlevés quand il plaît à nos maîtres; le maître meurt et nous n'avons pas le droit d'être en deuil! Parentes sans parenté, familières sans famille, filles sans mères, mères sans enfants, cœurs qui se donnent sans être reçus: voilà le sort des servantes devant vous! Accordez-moi de connaître les devoirs, les peines et les consolations de mon état; et après avoir été ici une bonne servante des hommes, d'être là-haut une heureuse servante du Maître parfait!

COMMENTAIRE LITTÉRAL

La servitude: exactement, l'esclavage (en latin, servitude vient de *servus*, esclave,—rappelez-vous, au Moyen-Age, les serfs, le servage);—puis, condition, état de celui qui sert, donc condition du domestique.

Murmure: sens premier, plainte sourde.—Le sens de bruit léger (le murmure d'un ruisseau, du zéphyr) est un sens dérivé.

Service réciproque: c'est-à-dire un échange où le service rendu est égal au service reçu.—La réciprocité c'est l'égalité dans l'échange.

Prochain: qui est proche dans le temps ou dans l'espace; puis, au sens moral, qui est proche de quelqu'un par la condition, la nature, le cœur. Au sens évangélique du mot, le prochain ce sont tous nos semblables.

Gages: Au pluriel, comme ici, ce mot désigne le salaire convenu pour la rétribution d'un serviteur.—Au singulier, le mot gage désigne tout objet déposé pour garantir le paiement d'une somme due. Au jeu, c'est l'objet ou la somme déposée d'avance comme prix pour le gagnant.

Humiliation: ce qui humilie, c'est-à-dire ce qui abaisse, car à l'origine de tous ces mots, il y a le substantif latin *humus* qui veut dire terre.

Salaire: sens un peu plus large que *gages*, car le *salaire* c'est la rétribution de tout travail fait pour un autre.—En fait, cependant, salaire, dans la bonne langue, ne s'applique plus qu'à la rétribution d'un travail manuel.—Les employés reçoivent un *traitement* ou des *appointements*; un avocat, un médecin touchent des *honoraires*.

Pour servir souvent ceux que nous aimons: L'adverbe souvent ne porte pas sur le verbe servir; il ne s'agit pas de servir souvent, Geneviève veut dire: "nous sommes forcées de recevoir un salaire, et cela souvent pour servir ceux que nous aimons."

Nous sommes forcées: et non pas seulement obligées. La nécessité de gagner sa vie est une contrainte qui fait violence au désintéressement naturel de la servante pauvre.

Épargner: Ménager pour mettre en réserve.

Leur avons épargné: Leur.

Foyer: sens premier, partie de l'âtre qui est entre les deux jambages d'une cheminée, et sur laquelle on fait le feu. Et comme, dans la famille primitive, on se groupe volontiers autour du foyer, ce mot a fini par désigner le centre des affections familiales, la maison de famille elle-même; mais Geneviève parle ici du foyer véritable.

Deuil: 1° douleur causée par la mort d'un être aimé.—2° Signes extérieurs de cette douleur.

Familiales sans familles: Elles semblent faire partie de la famille, mais c'est comme un meuble ou un animal domestique. En fait, elles demeurent des étrangères qu'on renvoie quand on n'a plus besoin d'elles.

ANALYSE LITTÉRAIRE

Il semble d'abord qu'il n'y ait rien à dire sur une page dont le caractère primordial est une *absolue simplicité*. Mais à y regarder de plus près on découvre 1° quel est chez Lamartine l'art du *pathétique familial*; 2° *quelle âme admirable* peut inspirer, et embellir la vie en apparence la plus modeste et la plus dépouillée.

1° *Le pathétique familial*.

La vie d'une servante, quoi de plus banal en apparence, quelquefois même quoi de plus grossier? Mais sous cette apparence peuvent se cacher des drames poignants. Drames du corps qui peine et pâtit! Non pas. Lamartine ignore ou néglige ces souffrances matérielles; il ne s'intéresse qu'aux souffrances du cœur, et ceci déjà révèle la noblesse de son inspiration.

Quelle est donc cette misère entre toutes douloureuse?—La solitude matérielle et morale qu'impose la pauvreté; puis, à cause d'elle encore, l'impossibilité de se dévouer gratuitement.

Cette solitude qui dure toute une vie, qui se renouvelle pour ainsi dire périodiquement, Lamartine la peint avec les moyens les plus simples. Pas d'épithètes aux substantifs, ou les moins ambitieuses; pas d'adverbes pour renforcer les verbes; et ces verbes, ces substantifs revivent toujours de l'usage le plus courant, le plus familial. Voyez plutôt: "Les plus heureux sont peut-être ceux qui servent le prochain sans gages, pour l'amour de vous. Mais nous autres, pauvres servantes, il faut bien gagner le pain que vous ne nous avez pas donné en naissant."

Comment imaginer rien de plus émouvant que cette plainte, où une réalité poignante perce sous chaque mot, comme la maigreur d'un pauvre honteux sous son vêtement léger?

Que dire de la longue phrase où, sans aucun artifice, l'écrivain énumère pour ainsi dire et détaille les vains efforts de la servante pauvre pour se fixer quelque part. A l'énumération de ses services s'oppose la série de ses déceptions; et cette longue suite antithétique pourrait peut-être paraître d'abord un peu savamment cadencée. Il n'en est rien cependant, et les alternances de la phrase ne correspondent que trop exactement aux contradictions de la douloureuse réalité: "Nous sommes de toutes les maisons, et toutes les maisons peuvent nous fermer leurs portes; nous sommes de toutes les familles, et toutes les familles peuvent nous rejeter, etc..."—Cependant, par le seul progrès de l'émotion, la phrase change d'allure: énumération encore et antithèse, mais énumération et antithèse autrement réparties; au lieu d'une série d'oppositions, nous avons

deux longues phrases qui s'affrontent pour ainsi dire l'une l'autre, les mêmes substantifs, ici compléments, là sujets, étant, pour ainsi dire, enchassés entre les verbes qui ouvrent et ferment la phrase: "Nous nous attachons au foyer, à l'arbre, au puits, au chien de la maison, et le foyer, l'arbre, le puits, le chien nous sont enlevés quant il plaît à nos maîtres." Mais n'allons pas nous y tromper: dans ce renversement des termes, dans ce balancement équilibré de la phrase, aucune recherche, aucun effort; rien que le mouvement naturel d'un cœur ému qui rappelle et confronte les objets de son émotion.

Même naturel, même simplicité dans la plainte suprême. Ici encore une série d'antithèses; mais ces antithèses, c'est la vie qui les a créées, et elles s'imposent nécessairement à leur victime quand celle-ci veut se libérer de la souffrance en l'exprimant: "Parentes sans parenté, familières sans familles, filles sans mères, mères sans enfants, cœurs qui se donnent sans être reçus: voilà le sort des servantes devant vous!" Et quelle fin de phrase! Pas une épithète: Geneviève ne reprend même pas celle dont elle avait usé plus haut et qui peint si exactement sa condition (*pauvres servantes*); mais, dans cette formule qui semble tomber après le douloureux rappel de tant de souffrances, quelle fatigue et aussi quelle douceur résignée!

Fatigue toute passagère, résignation qui devient aussitôt courage, confiance, amour. La phrase repart comme pour une ascension: "Accordez-moi de connaître les devoirs, les peines, les consolations de mon état..." Ici une halte comme pour mieux reprendre son élan; puis, dans un épanouissement, avec une force légère qui rappelle l'envergure et la puissance des grands oiseaux, la prière monte vers les divins sommets: "Et, après avoir été ici une bonne servante des hommes, d'être là-haut une heureuse servante du Maître parfait!"

Ascension magnifique qui, des humiliations serviles ("Mon Dieu! faites-moi la grâce de trouver la servitude douce..."), nous mène à la céleste béatitude ("...être là-haut l'heureuse servante du Maître parfait"); ascension aux étapes douloureuses; mais ascension effectuée d'un mouvement naturel, sans aucune recherche de l'effet et par les moyens les plus simples.

Page admirable donc où l'art réussit à se faire oublier.

Et quelle âme s'y révèle!

Quand nous ne saurions pas, par ailleurs, que Geneviève n'était pas née pour servir, tout la montrerait ici supérieure à sa condition.

C'est d'abord une créature toute de tendresse. Non seulement elle a besoin d'être aimée ("*...cœurs qui se donnent sans être reçus*", quelle plainte!) mais elle a besoin d'aimer; et pour elle, aimer, c'est se dévouer ("*nous élevons les enfants comme s'ils étaient à nous... nous épargnons le bien des maîtres...*"). Et quand les hommes l'ont déçue elle donne son cœur aux animaux, aux choses elles-mêmes (*Nous nous attachons au foyer, à l'arbre, au puits, au chien de la maison...*)

Aimante, son âme est aussi délicate et fière. Se dévouer lui serait doux, si elle pouvait le faire gracieusement, uniquement par amour. Obligée de gagner son pain, le salaire blesse non pas son orgueil (elle n'en a pas); mais sa générosité naturelle; la servitude passe encore! mais être payée par ceux qu'on aime, quelle humiliation!

Tant de délicatesse ne va pas sans de cruels déboires. Nous ne rappellerons pas ceux que connut Geneviève. Parente sans parenté, familière sans famille, fille sans mère, mère sans enfants, elle est entre toutes une âme douloureuse.

Faible, elle eût cédé au découragement; violente, elle se fût jetée dans la révolte. Elle préfère accepter.

Mais voyons bien la qualité de sa soumission. Ce n'est pas la résignation morne de qui ne peut ni comprendre ni réagir; ce n'est pas même le fatalisme de l'indifférent ou des sages de ce monde. C'est la soumission intelligente, courageuse, aimante d'une chrétienne.

Soumission intelligente, d'abord.

Geneviève a une conception générale de la vie, et sa conduite repose sur un principe: "Mon Dieu! dit-elle, faites-moi la grâce de trouver la servitude douce et de l'accepter sans murmure, comme la condition que vous nous avez imposée à tous en nous envoyant dans ce monde."—Et encore: "Si nous ne nous servons pas les uns les autres nous ne servons pas Dieu, car la vie humaine n'est qu'un service réciproque."

Plus loin, enfin, ce qu'elle demande à Dieu c'est lumière et compréhension: "Accordez-moi de connaître les devoirs, les peines et les consolations de mon état."

Mais elle ne cherche pas à comprendre pour la seule satisfaction de son intelligence. Si elle souhaite posséder l'esprit de foi, c'est comme un plus sûr moyen de plaire au divin Maître: "Nous sommes peut-être encore *plus agréables à vos yeux* pour cela, si nous savons comprendre notre état."

En effet, avide de tendresse humaine, mais déçue dans ses besoins comme dans ses espoirs, Geneviève ne trouve de refuge que dans l'amour divin: "Les plus heureux, dit-elle à Dieu, sont ceux qui servent leur prochain sans gages, pour l'amour de vous."—Faute de cette satisfaction, elle accepte la servitude payée, non comme une nécessité sociale mais comme une forme du devoir religieux: "Mon Dieu! faites-moi la grâce de trouver la servitude douce et de l'accepter sans murmure comme la condition que vous nous avez imposée à tous..."—Enfin, dénaturée de toute joie comme de toute affection humaine, elle n'a plus d'espoir que céleste. Mais, prenons-y garde, le bonheur auquel elle aspire consistera encore à servir: "Accordez-moi... après avoir été ici une bonne servante des hommes, d'être là-haut une heureuse servante du Maître parfait."—Heureuse, oui; mais dans un perpétuel hommage, une perpétuelle offrande, un perpétuel dévouement.

Admirable vertu, sans faiblesse comme sans orgueil; vertu humaine jusque dans la sublimité, parce que douloureuse et souriante; bien différente, par sa simplicité, de l'héroïsme cornélien, et plus encore des héros de Jean-Jacques ou de Victor Hugo. Vertu nouvelle dans notre littérature, où les pauvres gens ne figuraient guère jusque là que comme pittoresques ou comme fougueux déclamateurs. Geneviève est la première en date, et reste sans doute la plus pure, la plus noble de ces "Servantes au grand cœur" que célébreront désormais tant de poètes.

* * *

D'un autre rang, d'une autre culture, ce fut encore une "Servante au grand cœur" qu'Eugénie de Guérin. Servante de son père, de son frère, et par-dessus tout de Dieu.

Nous citons d'elle une page où nos lecteurs pourront chercher et les qualités de son âme chrétienne et les traits essentiels de son talent poétique:

UN DIMANCHE A ANDILLAC

(Eugénie de Guérin.—*Lettres*.)

Manteaux, sabots, parapluie, tout l'attelage d'hiver nous a suivis le matin à Andillac où nous avons passé jusqu'au soir, tantôt au presbytère et tantôt à l'église. Cette vie du dimanche, si active, si coureuse, si variée, je l'aime. On voit l'un l'autre en passant, on reçoit la révérence de toutes les femmes qu'on rencontre, et puis on caquette chemin faisant sur les poules, le troupeau, le mari, les enfants. Mon grand plaisir, c'est de les caresser et de les voir se cacher tout rouges dans les jupes de leur mère.

Ils ont peur de "las donmaïsélos" comme de tout ce qui est inconnu. Un de ces petits disait à sa grand'mère qui parlait de venir ici: "Minino, ne va pas à Castel, il y a une prison noire." D'où vient que les châteaux ont de tout temps porté frayeur? Cela viendrait-il des horreurs qui s'y sont jadis commises? Je le crois.

Oh! qu'il est doux, lorsque la pluie à petit bruit tombe des cieus, d'être au coin de son feu, à tenir les pincettes, à faire des bluettes! C'était mon passe-temps tout-à-l'heure; je l'aime fort; les bluettes sont si jolies! Ce sont les fleurs de cheminée.

Vraiment il se passe de charmantes choses sur la cendre, et quand je ne suis pas occupée, je m'amuse à voir la fantasmagorie du foyer. Ce sont mille petites figures de braise qui vont, qui viennent, grandissent, changent, disparaissent, tantôt anges, démons cornus, enfants, vieilles, papillons, chiens, moineaux: on voit de tout sous les tisons. Je me souviens d'une figure portant un air de souffrance céleste, qui me peignait une âme en purgatoire. J'en fus frappée, et aurai voulu avoir un peintre auprès de moi. Jamais vision plus parfaite. Remarque les tisons et tu conviendras qu'il y a de belles choses, et qu'à moins d'être aveugle, on ne peut pas s'ennuyer auprès du feu. Écoute surtout le petit sifflement qui sort parfois de dessous la braise comme une voix qui chante. Rien n'est plus doux et plus pur, on dirait que c'est quelque tout petit esprit de feu qui chante. Voilà, mon ami, mes soirées et leurs agréments; ajoute le sommeil qui n'est pas le moindre.

Sujets de devoirs: 1° Un dimanche d'hiver à la campagne: son apparente monotonie, sa douceur réelle et même sa poésie.

2° Quelle place faire à une vieille et fidèle domestique dans une famille chrétienne?

GAILLARD DE CHAMPRIS.

L'HISTOIRE NATURELLE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

(Pour *L'Enseignement Primaire*)

Les Oiseaux plongeurs (*Suite*) (1)

FAMILLE ALCIDAE, PINGOUINS, GUILLEMOTS, MACAREUX

Les oiseaux de cette famille ne se rencontrent qu'exceptionnellement sur les eaux douces. Ils sont plutôt confinés aux eaux salées des régions boréales et à celles du Golfe St-Laurent. Leur bec est très variable; droit et effilé chez les Guillemots, il est plutôt court et comprimé chez les Macareux. Leurs ailes, de même que leur queue, sont courtes mais fortes et leurs tarses sont terminés par trois doigts entièrement palmés.

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de septembre 1929.

Le village de Percé avec, au loin, l'Ile Bonaventure



Protégez les oiseaux, ils seront vite vos amis



Ces oiseaux passent dans l'eau leur vie presque entière et ne viennent au rivage que pour nicher. La disposition de leurs jambes les force à prendre lorsqu'ils sont sur terre la position verticale, ce qui ne les empêche pas toutefois de se mouvoir avec assez d'aisance. La plupart d'entre eux ont un vol fort mais peu soutenu, quelques espèces cependant ne volent que très difficilement ou même pas du tout.

La couleur des adultes diffère de celle des jeunes; ces derniers, avant que de quitter le nid, sont recouverts d'un épais duvet. Ces espèces ne se donnent pas la peine de construire des nids et déposent sur les parties saillantes ou dans les crevasses des rochers leurs œufs, démesurément gros eu égard à leur taille. Leur nourriture se compose de petits poissons, de crustacés, de vers aquatiques; ils ne sont aucunement nuisibles.

SOUS-FAMILLE FRATERCULINAE. — MACAREUX

Les Macareux se reconnaissent vite et même de loin à la forme de leur bec qui est presque aussi haut que long et dont la base est munie d'une membrane épaisse et nue. Ils méritent bien ainsi le surnom de Perroquet de mer qu'on leur a donné. Ce sont de petits plongeurs d'apparence plutôt grotesque, dont le dos est noir, le ventre blanc et la tête grise. Très dodus, ils sont recherchés des pêcheurs qui les détruisent en grand nombre et s'en nourrissent. A moins que des mesures sévères ne soient prises pour assurer leur protection, ces oiseaux disparaîtront bientôt. Le Macareux ne pond généralement qu'un œuf qu'il dépose au fond d'un trou de deux à trois pieds de profondeur. Rien de plus facile que de s'emparer de l'oiseau lorsqu'il est dans sa retraite. En y enfonçant le bras, on est sûr de le saisir.

L'Île Bonaventure, dans le Golfe St-Laurent, est l'un des endroits les plus fréquentés par les Macareux qui peuvent s'y multiplier en toute liberté depuis que le Gouvernement fédéral en a fait un refuge d'oiseaux. Le touriste privilégié qui fait en mai ou en juin le tour de la Gaspésie ne devrait pas manquer de faire halte à Percé, la perle de la péninsule. Après avoir goûté le charme et la poésie qui se dégagent de ce coquet village, admiré la masse imposante du Rocher Percé dont le sommet inaccessible à tout être humain est le domaine exclusif des Goelands et des Cormorans, une visite à l'Île Bonaventure ne manquera pas de lui procurer, à moins qu'il ne soit insensible aux charmes des oiseaux, un spectacle qui laissera dans sa mémoire un souvenir impérissable.

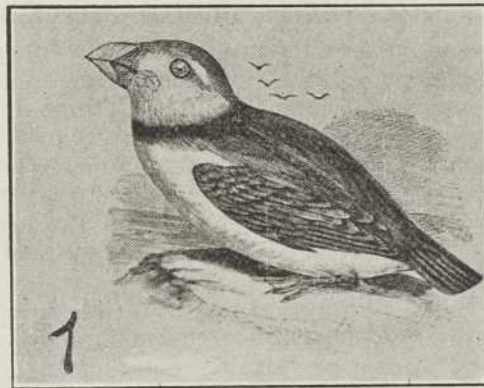
Vue de l'Est, cette île semble avoir été taillée à même un immense bloc de pierre rouge; son côté abrupt, muraille gigantesque d'au-delà de cent pieds de hauteur, est marqué tantôt de parties saillantes qui se superposent en forme de longues tablettes, tantôt par des cavités naturelles où logent les Macareux. C'est là l'habitat préféré de beaucoup d'espèces aquatiques, véritable sanctuaire où ces oiseaux, grâce à la protection d'un gardien vigilant, sont livrés à leur cours naturel de reproduction. Il y en a plusieurs milliers, tous plus intéressants les uns que les autres: Macareux, Fous de Bassan, Guillemots, Canards, Pingouins, etc., nous apparaissent comme autant de grâces dont Dieu s'est plu à parer cette nature sauvage. Si nombreux sont les Fous de Bassan sur les parties saillantes qu'il semblent ne former qu'une masse compacte étroite mais longue à perte de vue et rivalisant de blancheur avec la neige. Voulez-vous avoir une idée plus exacte du nombre de tous ces oiseaux que votre présence jusque là n'a aucunement troublés? Du revers d'un aviron ou d'une rame frappez à coups répétés le bord de votre embarcation. Par un phénomène de l'écho particulier à ce lieu le bruit ainsi produit revêt un tel degré d'intensité que vous en serez vous-même surpris.

Se croyant menacés d'un danger imminent, tous les oiseaux affolés quittent alors leur retraite; il en sort, de partout à la fois, du fond des cavités aussi bien que des aspérités de la muraille. Tous viennent voler en tournoyant au-dessus de votre tête et, dans quelques instants, tel sera leur nombre que les rayons du soleil en seront obscurcis. Leurs cris, amplifiés par l'effet de l'écho, produisent bientôt une véritable clameur et c'est en vain que vous tentez de faire entendre votre voix au compagnon assis près de vous. Bientôt, effrayé vous-même par ce tintamare et plus encore par l'attitude de plus en plus menaçante de tous ces oiseaux dont vous avez troublé la solitude, vous ferez comprendre à votre guide que vous entendez bien, et sans plus trader, regagner le calme de la terre ferme.

Avant que cette île ne fut gardée, elle était le rendez-vous des braconniers qui s'en donnaient à cœur joie. Telle était leur témérité qu'ils ne craignaient pas de se laisser glisser, attachés à un câble, le long de la falaise abrupte pour visiter les cavités et s'emparer des Macareux qui y avaient leur retraite. Les oiseaux capturés étaient tués et jetés à l'eau où un compagnon les recueillait dans une embarcation. Mon guide, M. Ed. Flynn, me disait qu'au temps où ce braconnage était en honneur, il n'était pas rare de voir des embarcations entièrement chargées de ces précieux oiseaux. Lorsqu'on sait que le Macareux ne pond rarement plus qu'un œuf, on comprend qu'un tel massacre aurait vite amené la disparition complète de cette espèce. M. Flynn me parlait aussi d'un braconnier, M. Duval, qui avait payé de sa vie sa témérité. Un jour que, suspendu à un câble, Duval enlevait œufs et gibier, les oiseaux, les Fous de Bassan particulièrement, furieux de se voir ainsi dépouiller, se jetèrent sur lui, lui crevèrent les yeux et firent tant de leur bec que le malheureux avait cessé de vivre lorsqu'on se porta à son secours.

Aujourd'hui, l'Île Bonaventure nous fait toucher du doigt les bienfaits de la protection accordée au gibier à plume. Depuis que le braconnage y a cessé, qu'une vigilance sévère y est exercée,

Les oiseaux plongeurs



Espèces éteintes

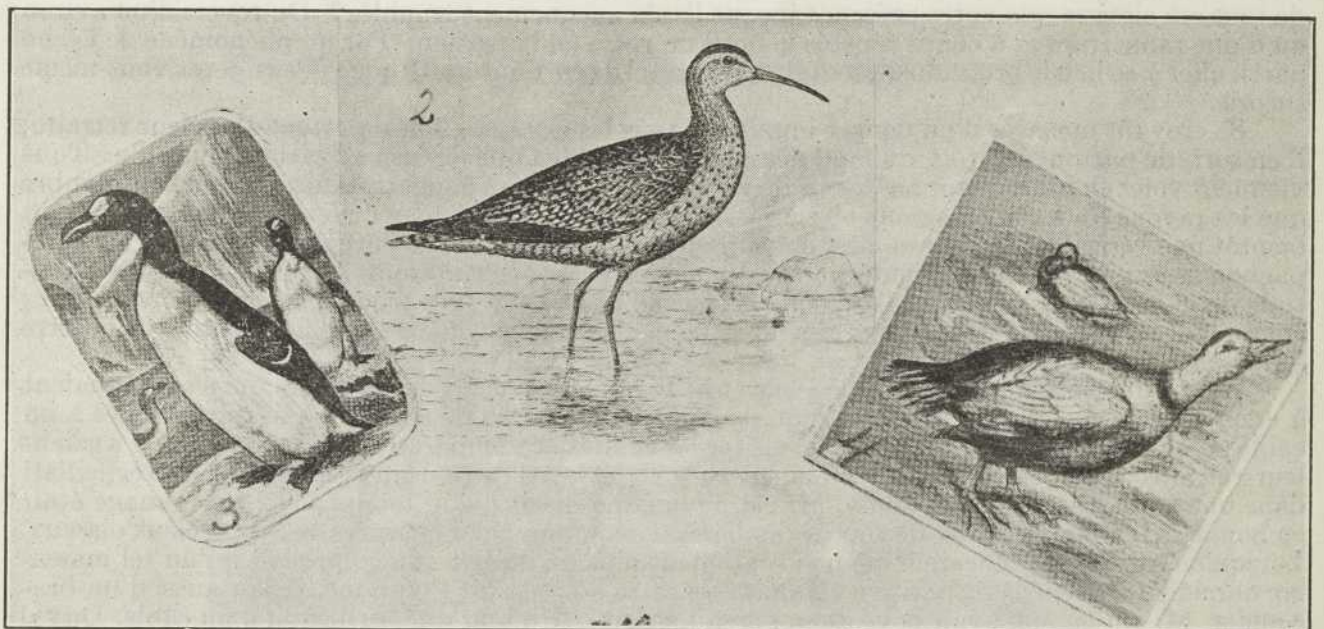


Fig. 1. Macareux arctique.—2. Courlieu du Nord.—3. Grand Pingouin.—4. Canard du Labrador.

que plus un seul coup de feu ne vient troubler ces rives solitaires, toutes les espèces aquatiques qui y nichent ont augmenté dans des proportions vraiment surprenantes.

Cette excursion à l'Ile Bonaventure, je l'ai faite plusieurs fois et toujours avec une satisfaction plus grande. A mon retour, encore sous le charme de ce que je venais de voir et d'entendre, je me sentais plus fier d'être "Gaspésien" et me disais: "Celui qui n'a pas visité l'Ile Bonaventure et ses oiseaux n'a pas vu la Gaspésie."

GENRE PLAUTUS.—BRUNNICH

Le Grand Pingouin, Plautus impennis.

La destruction inconsidérée du gibier et l'absence de toute mesure de protection amène invariablement la disparition des espèces. Autrefois, de beaux oiseaux, tels le grand Pingouin, le Canard du Labrador, le Courlieu du nord, le Pigeon voyageur peuplaient nos rives et nos bois. C'est en vain qu'on chercherait aujourd'hui dans tout l'univers un seul représentant vivant de ces espèces. Victimes d'une destruction aveugle, ils n'ont pu survivre.

Le grand Pingouin, le plus grand des plongeurs de l'Amérique, mesurait environ 30 pcs de longueur. Ses ailes étaient tellement petites qu'ils ne pouvaient voler; rien n'était donc plus facile que de tuer cet oiseau dont la chair était délicieuse. Jacques Cartier, dans les notes de son voyage de 1534 au Canada, dit que le 21 mai il en aperçut en tel nombre que quiconque n'a pas vu de ses yeux ne saurait en avoir une idée. Une île d'une lieue de circonférence en était, dit-il, si remplie qu'ils s'y tenaient serrés l'un contre l'autre, tandis que tout autour un nombre, des centaines de fois encore plus considérable, prenaient leurs ébats dans l'eau. En moins d'une demi-heure, deux embarcations furent remplies de ce gibier excessivement gras; de plus, nous en salâmes, dit-il, cinq ou six barils.

Champlain, en 1604, trouva près des côtes de la Nouvelle-Écosse une autre île où abondait le grand Pingouin. On se demande comment une espèce répandue autrefois en aussi grand nombre depuis le Massachusetts jusqu'au cercle polaire arctique ait pu s'éteindre et dans un temps relativement court, puisque le dernier spécimen a été trouvé en 1870 au Labrador. (Dean) Le massacre aveugle qui en a été fait peut seul expliquer sa disparition. Le professeur Lucas, qui en 1887, visita l'Ile Funk, dernier refuge du grand Pingouin, y trouva les vestiges de plusieurs constructions ou camps, des enclos de pierre où l'on parquait ces oiseaux pour les tuer à coups de massue. Il put conclure que dans cette île, plusieurs millions avaient été massacrés. Après les avoir tués, on les plongeait dans des réservoirs d'eau bouillante afin d'en détacher plus facilement les plumes qu'on vendait ensuite, tandis que la chair servait à alimenter les feux.

Aujourd'hui, de cette espèce, il ne nous reste qu'un intéressant souvenir. C'est à peine si, dans l'ensemble des musées du monde entier, nous trouvons pour la représenter quatre-vingts spécimens et soixante-dix œufs.

GENRE ALCA. LINN.

Le Pingouin commun.—Alca torda. Linn.

Cet oiseau aquatique, appelé vulgairement "Godd", a la tête, le cou et les parties supérieures d'un noir lustré, tandis que sur la tête et les côtés du cou se voient des reflets brunâtres. Le reste du corps, de même qu'une ligne entre le bec et l'œil, sont blancs. Le bec est très profond et aplati.

Ce pingouin se voit sur les rivages de l'Atlantique jusqu'au pôle Nord. Il est très commun dans le golfe et le fleuve St-Laurent. Il niche sur les îles de ce fleuve de même que sur les côtes du Labrador. Il ne pond ordinairement qu'un œuf qu'il dépose soit dans une fissure de rocher, soit dans un enfoncement quelconque du sol. Cet oiseau est recherché plutôt pour son plumage épais que pour sa chair, qui n'est pas très estimée. Nullement nuisible, ce dernier représentant de la famille Alcidae mérite bien que des mesures protectrices soient prises en sa faveur.

E. LITALIEN, I. E.

ÉTUDE LITTÉRAIRE

(Pour L'Enseignement Primaire)

MADAME DE MAINTENON

I.—La femme du Monde

Françoise d'Aubigné naquit dans la prison de Niort, le 27 novembre 1635. Elle n'eut pas, pour ainsi dire, de demeure fixe, vivant tantôt chez sa mère, tantôt chez une tante, l'avarice même. Chez cette dernière, Françoise eut à subir toutes sortes de mauvais traitements et d'humiliations. Elle

était obligé de se vêtir de bure, de porter des sabots, de partager les repas des domestiques, de garder les dindons. "Je commandais dans la basse-cour, écrivait-elle, et c'est par ce gouvernement que mon règne a commencé."

Malgré l'exiguité de son revenu, sa mère allait dans le monde. Les d'Aubigné étaient de haute noblesse. Françoise était une belle et grande personne qu'on commençait à remarquer. On l'appelait "la jeune indienne." Elle était belle, elle avait le teint clair, fort uni et fort beau, les cheveux d'un châtain fort agréable, le nez bien fait, l'air noble, doux, enjoué et modeste, et, pour rendre sa beauté plus parfaite, et plus éclatante, les plus beaux yeux du monde. Ils étaient brillants, doux, passionnés et pleins d'esprit. Avec cela, douce, reconnaissante, secrète, fidèle, modeste, intelligente... Elle n'usait de son esprit que pour divertir et se faire aimer.

On avait parlé de Françoise chez Monsieur Scarron, vieux garçon boiteux, contrefait, poète dans le genre bouffon, qui réunissait autour de lui tous les beaux esprits du temps. Un jour, Scarron eut besoin de renseignements sur la Martinique, où il avait conçu le projet d'aller chercher fortune. On lui conseilla de s'adresser à madame d'Aubigné. Celle-ci lui fut amenée avec sa fille par madame de Neuillant. Scarron avait le cœur bon, malgré son esprit moqueur. Le récit des malheurs de madame d'Aubigné le toucha. Il eut pitié de la charmante et spirituelle Françoise, qui avait pleuré en le voyant, et qui était si pauvrement vêtue, qu'elle en rougissait et pleurait. Il voulut lui faire remettre une somme d'argent, qu'elle refusa avec hauteur. Peu de mois après, sa mère mourut, et Françoise fut forcée de revenir chez sa tante de Neuillant, qui la laissait quasi nue, par lésinerie. Ce fut pour se soustraire à la tutelle de cette femme, qu'elle accepta l'offre que lui fit le poète estropié, de l'épouser, en lui reconnaissant vingt-quatre mille livres de dot, par le contrat.

Il fallait qu'elle fût bien malheureuse pour accepter un tel parti. Il est vrai qu'elle pouvait espérer améliorer sa vie; mais elle sacrifiait son bonheur, puisque, tout en n'en revêtant pas le costume, elle acceptait pour un temps indéfini, la tâche de garde-malade. Cette tâche, elle l'exerça pendant huit ans. Pendant huit ans, elle fut pour son mari une amie sincère, une compagne dévouée et aimable. On dit même que les dîners chez madame Scarron étaient célèbres, et l'on se disputait pour en être. Le plus souvent, ils étaient copieux; quelquefois cependant le rôti manquait. Mais madame Scarron était si spirituelle et contait si bien, qu'on n'y songeait point.

Tous se faisaient un honneur d'être de ses amis. Les amis mondains, d'ordinaire, ne le sont que de nom; l'épreuve frappe-t-elle, la pauvreté, remplace-t-elle l'abondance, personne ne nous connaît plus. Il n'en fut pas de même pour madame Scarron.

Après la mort du poète, on la savait pauvre, sans ressources, alors, tous s'empressèrent auprès de la reine pour lui obtenir une pension. Et madame Scarron devint l'institutrice des enfants du roi, qui lui donna la terre de Maintenon avec le titre de "Marquise".

La "gardeuse de dindons" devait monter encore plus haut. Elle ne fut pas reine, mais elle devint l'épouse de Louis XIV. "La place de Madame de Maintenon est unique, écrivait madame de Sévigné quelques jours avant cette union, il n'y en a point, il n'y en aura jamais de semblable". Reine sans le paraître, elle concentra entre ses mains toutes les prérogatives. "Assurément, disait-elle à ceux qui la félicitaient, je ne me suis pas mise où je suis; je ne l'aurais ni pu ni voulu." Et encore: "Ma place a bien des côtés fâcheux, mais elle me procure la grande joie de donner..." Et à d'autres, cette parole: "Je n'aime pas mieux mon lit que mon berceau".

Cette femme avide de dévouement était d'un souverain bon sens. "Consultons la Raison," disait le roi quand il tenait conseil en sa présence; et, se tournant vers elle avec ce charme qu'il avait quand il voulait: "Qu'en pense Votre Solidité?" disait-il. Après la mort du roi, en 1715, elle se retira à Saint-Cyr, où elle mourut, le 15 avril 1719.

"Cette femme qu'on a tant aimée, n'a jamais été ni fille, ni mère, ni même épouse." Son père était méprisable, dit-on, sa mère ne l'aimait pas. Elle a épousé successivement deux hommes débiles et malades, pour qui elle dut s'oublier tout à fait, en se dévouant nuit et jour... Cependant, on la voyait toujours gaie et de bonne humeur. Les bruits de la cour ne l'étourdissaient pas; elle se prêtait à toutes les exigences de sa condition sans affectation. Jamais elle ne fit sentir sa supériorité, s'effaçant, s'oubliant pour faire plaisir et rendre service. Elle prêcha d'exemple ce mot que dira plus tard madame Swetchine: "Il faut toujours aller au delà des devoirs tracés et en deçà des plaisirs permis."

En 1793, Saint-Cyr fut dévasté; la tombe de la marquise de Maintenon ayant été découverte dans le chœur, fut brisée; le cercueil fut violé et les restes profanés: ce jour-là, elle fut traitée en REINE!...

II.—La Femme de Lettres

Si madame de Maintenon n'avait d'autre titre à la célébrité que celui de "Femme de Louis XIV", son nom nous serait peut-être inconnu. Si, ayant fondé Saint-Cyr, elle n'avait jamais pris la plume, on en parlerait comme de la fondatrice d'une belle œuvre sociale, sans doute, mais son histoire serait brève. C'est donc parce qu'elle a écrit qu'elle est restée célèbre.

Son œuvre n'est pas composée de romans ou de nouvelles. Elle ne nous a pas confié les envolées de son imagination ou les rêves de son cœur. Non; madame de Maintenon ne fut ni une rêveuse,

ni une exaltée. Elle n'a écrit que pour exprimer des pensées que la distance ou la maladie l'empêchait de dire de vive voix. Son œuvre comprend : 1) des lettres sur l'éducation des filles ; 2) des conseils aux demoiselles en entrant dans le monde ; 3) des lettres historiques et édifiantes adressées aux dames de Saint-Cyr ; 4) une correspondance générale très étendue.

Il faut y ajouter des "entretiens et avis" recueillis par les dames de Saint-Cyr. Ces entretiens avec les élèves se passaient dans les classes. Souvent Madame de Maintenon arrivait sans être annoncée, et, profitant d'une leçon, d'une lecture, d'une instruction, elle leur donnait les conseils les plus sages, les plus variés. Chaque enfant, parmi les petites comme parmi les grandes, pouvait l'interroger ; elle répondait avec une grande bonté et une admirable condescendance, "en une belle langue, remplie de raison, de grâce, d'agrément". Cette langue était ferme et claire, toujours à la portée de son auditoire, également éloignée de la sécheresse et de la déclamation. Les dames de Saint-Cyr ne se contentèrent pas de reproduire ces entretiens avec une religieuse fidélité, elles les soumirent à l'approbation de madame de Maintenon, "qui les lut d'un bout à l'autre, qui mit "bon" et une apostille à chaque cahier, par laquelle elle adopte tout ce qui y est contenu".

Les écrits de madame de Maintenon sont simples, sérieux et vrais. En parlant de madame de Sévigné, on éprouve un peu d'embarras si on veut caractériser son style : il a tant de couleurs diverses ! . . . Il n'en est pas ainsi de madame de Maintenon. La forme n'éblouit jamais, la pensée est tout. Ce n'est pas elle qui aurait écrit la lettre où madame de Sévigné annonce le mariage de Mademoiselle avec Monsieur de Lauzun, au bout de la longue suspension si connue ! . . . Mais on ne regrette pas les enjolivements qu'elle ignore, quand on lit la célèbre éducatrice ; et on comprend même que Napoléon ait pu la préférer à sa spirituelle contemporaine.

Quelqu'un a dit de madame de Maintenon : "Elle dit et écrit en perfection. Tout tombe juste ; il n'y a pas un pli dans ce style-là." C'est bien la louange parfaite.

Et voilà la royale institutrice placée au premier rang de nos classiques. C'est une leçon pour nous. Pas n'est besoin d'orner ses phrases de rubans et de dentelles pour bien écrire. Quand il s'agit de nos ajustements féminins, la mode peut varier souvent. Mais le style a des règles plus stables, et dans tous les siècles, on admire celui qui tombe juste et ne fait pas un pli.

III.—La Chrétienne

Quand on parle de madame de Sévigné, on pense tout de suite à sainte Jeanne de Chantal, la grand'mère qu'elle pouvait invoquer à genoux, devant les autels. Pour faire la généalogie de madame de Maintenon, il faut remonter une lignée de calvinistes très ardents, où l'on rencontre le fougueux Agrippa d'Aubigné, ami intime d'Henri IV, sectaire avant tout, trop convaincu dans ses doctrines pour suivre son royal ami dans sa conversion.

Malgré cette descendance, grâce à sa mère, fervente catholique, Françoise avait été baptisée par un prêtre. Sa tante, madame de Villette, sœur de son père, n'eut rien de plus pressé que de lui faire abjurer le catholicisme, dès qu'elle l'eut auprès d'elle.

A douze ans, Françoise, confiée à madame de Neuillant, avare et méchante, était tout à fait protestante ; car, pour elle, à cette époque, le protestantisme, c'était sa tante de Villette, douce et bonne, et le catholicisme, sa tante de Neuillant, sèche et dure.

Au couvent des Ursulines, les religieuses, par leur bonté et leur dévouement, finirent par la convaincre de la vérité ; mais Françoise ne consentit à redevenir catholique qu'à une touchante condition : qu'on lui permit de croire que sa tante de Villette serait sauvée, bien que protestante.

Devenue madame Scarron, elle sut traverser le milieu frivole où elle se trouva sans s'y brûler les ailes. Un contemporain disait : "Ce qui me fâche d'elle, c'est qu'elle s'attache trop à ses devoirs, malgré tous ceux qui travaillent à l'en écarter". "Il n'est rien que je n'eusse été capable de tenter et de souffrir pour acquérir le nom de femme forte, dit-elle ; c'était là ma folie. Je ne me souciais pas des richesses ; j'étais élevée de cent piques au-dessus de l'intérêt ; je voulais de l'honneur." . . . Ce n'est pas le langage d'une sainte assurément ; c'était le langage d'une femme du monde chez qui la fierté tient tant de place qu'elle finit par se changer en réelle vertu.

Voici des actes qui montrent quelle catholique fidèle fut cette jeune femme convertie de la veille ; "Comme M. Scarron était un bel esprit, disent les Mémoires des dames de Saint-Cyr, sa maison était presque toujours remplie de beaucoup d'hommes et de jeunes gens. C'étaient des personnes distinguées, mais la plupart peu consciencieuses ; elles mangeaient gras en carême, à la table de M. Scarron, qui le faisait, lui, par nécessité, parce qu'il était infirme. Mme Scarron, au milieu de tout cela, faisait maigre avec exactitude, ne mangeant que du hareng, du beurre et de la salade, les jours où ces messieurs mangeaient chez elle." Et elle avait alors environ seize ans ! . . .

Ces mêmes Mémoires racontent ainsi sa façon de vivre à la cour après la mort de Marie-Thérèse : "Le roi, ne pouvant se passer d'elle, la fit loger dans l'appartement de la reine ; les conseils se tenaient dans sa chambre, et le roi y faisait une grande partie de ses affaires, sur lesquelles il la consultait souvent. Elle se fit un plan de vie très chrétienne, se levait matin pour prier Dieu, allait à la messe de bonne heure, y faisait souvent ses dévotions et revenait s'habiller pour être toute prête lorsque le roi venait chez elle, ou pour d'autres occupations utiles à la gloire de Dieu ou au bien du prochain. Elle faisait dans la journée quelques lectures spirituelles, et, sur le soir, elle priait encore ou chez elle ou à l'église. C'est ainsi qu'elle tâchait de se tenir près de Dieu pour être plus en état

de servir au salut du roi, car elle était persuadée que c'était pour cela que le bon Dieu avait conduit les choses au point où elles étaient. . . .

Plus tard, quand elle fut devenue l'épouse de Louis XIV, elle garda la même austérité chrétienne. "Elle se levait ordinairement entre six et sept heures, allait aussitôt à la messe, communiait trois ou quatre fois par semaine. Pendant qu'elle s'habillait, elle faisait lire dans le nouveau testament ou l'Imitation ou le Bréviaire, disant: "Je profite de tout le temps que j'ai pour ces lectures, car on ne m'en laisse guère d'autre." Le reste de sa journée était employé suivant ses affaires. Elle priait Dieu sur les quatre heures, et faisait lire encore comme le matin, jusqu'à ce que le roi vint chez elle. Avant de se coucher, elle écrivait les fautes qu'elle avait faites et l'emploi de sa journée, pour en rendre compte à son directeur. . . .

Voici le portrait qu'elle traça elle-même de la forte chrétienne; il est austère et ressemble assez à celui d'une religieuse fervente: "Une personne raisonnable, c'est une personne qui fait toujours et à chaque heure du jour ce qu'elle doit faire; qui commence la journée par adorer Dieu de tout son cœur, non pas seulement parce qu'on lui a dit de le faire ou parce que les autres le font, mais parce qu'elle pense tout de bon à s'offrir à Dieu, et tout ce qu'elle fera pendant le jour. . . . Et madame de Maintenon, qui parle à ses filles de Saint-Cyr, continue de détailler les devoirs de chaque jour, en mettant à chaque heure la place capitale à l'esprit de foi et aux vues surnaturelles. On croirait presque lire une Marguerite Bourgeoys! . . .

"Vous êtes chrétiennes, dit-elle encore, quel bonheur! . . . que de gens qui ne le sont pas et qui ne le seront jamais! . . ."

Elle dit un jour à l'occasion d'un crucifix qu'elle portait dans son oratoire: "Il me semble que quand on est dans la sécheresse et dans la peine, et qu'on baise humblement les pieds de Notre-Seigneur, on y trouve toujours de la consolation."

Mademoiselle d'Aumale (demoiselle de Saint-Cyr qui vécut près de Mme de Maintenon jusqu'à la mort de cette dernière, "ne cherchant d'autre fortune que le bonheur de lui plaire et de la soulager") disait un jour: "Madame, voilà un livre que je destine pour écrire votre vie, parce qu'on le fera un jour; et, comme on ne l'écrira pas selon la vérité, vous devriez, Madame, l'écrire vous-même."—"Ma vie est l'ouvrage de Dieu, répondit-elle. Si j'ai fait quelque bien, c'est par lui; j'aurais bien voulu le faire glorifier en faisant connaître tout ce qu'il a fait pour moi, mais on ne peut pas tout dire; ma vie serait trop ennuyeuse, elle ne pourrait faire plaisir qu'à ceux qui aiment Dieu et qui veulent le louer, car elle n'est remplie que des effets de sa Providence. Il n'y a ni intrigues, ni événements, ni intérêt. Quel plaisir trouverait-on à lire que dans ma faveur, je n'ai jamais songé à moi; que je n'y étais que pour les autres; que je songeais à tout mettre dans la paix; que je donnais un conseil contre mon âme quand c'était la gloire de Dieu; que je faisais donner une grâce à mon ennemi, parce que c'était le mieux; tout cela n'est pas réjouissant pour ceux qui cherchent une agréable lecture. Ma vie a été un miracle. . . . Il n'y a que Dieu qui sache ce que j'ai souffert. . . ." Et elle termine en disant: "Voyez, Mademoiselle, si tout cela est agréable à lire; il n'y a que les saints qui puissent y prendre plaisir; je n'écrirai point ma vie, car il me faudrait taire des œuvres de Dieu, et je ne veux pas tout dire. . . ."

Et voilà, résumée, par elle-même, cette vie que l'on a dit souvent être un vrai roman. C'est la vie d'une grande CHRÉTIENNE.

IV.—L'Éducatrice

Sans vouloir amoindrir le mérite de madame de Maintenon comme femme de Lettres et femme du monde, je crois pouvoir dire avec certitude que la partie de sa vie que j'ai à relater est bien celle à laquelle elle a consacré le plus de temps et celle qu'elle a aimée par-dessus toutes. Elle nous l'assure elle-même lorsque, écrivant à madame des Ursins, elle dit: "Toutes les fois que vous voudrez me donner des louanges sur ma capacité en éducation, je les avalerai à longs traits, car je suis persuadée que j'en sais beaucoup là-dessus." Sur toutes les autres lignes, elle s'efface volontiers, s'avouant incapable; mais sur celle-ci, elle se sent REINE! . . .

Les dames de Saint-Cyr racontent que, dès son enfance, Françoise fut attirée vers le soin des petits, et montra dès lors, dans ses rapports avec eux, un grand savoir-faire et une grande autorité. "A Niort, elle s'attacha fort à la maîtresse des pensionnaires et à lui aider en ce qu'elle pouvait dans les fonctions de sa classe, pour lui donner le temps de s'occuper à autre chose qui paraissait plus du goût de cette dame; en son absence, elle faisait aller la classe comme si la maîtresse y eût été, faisant lire, écrire, travailler, et ayant soin de tenir ses compagnes propres, surtout les fêtes et les dimanches, qui sont des jours où les parents viennent plus ordinairement voir les pensionnaires. Il fallait qu'elle eût déjà bien de l'intelligence, car elle n'avait guère que de dix à onze ans. . . .

On sait que c'est par l'excellence de l'éducation qu'elle donna aux jeunes princes, ses enfants, que Louis XIV, dont l'esprit si juste appréciait bien toute chose, fut attiré vers elle. Un jour, le roi louait le jeune duc de Maine "de ce qu'il était si raisonnable"; l'enfant répondit: "C'est que j'ai pour gouvernante, la raison même." Et cette *Raison* se faisait si convaincante et si douce, que, disent les Mémoires, en parlant des petits princes, "ils se sentaient tous portés à faire toujours ce qu'ils voyaient bien qui contentait leur gouvernante qui se faisait aimer d'eux".

Ce goût pour l'éducation des enfants s'étant développé de plus en plus, madame de Maintenon sentit le besoin de s'y livrer, à un moment où les jeunes femmes ne songent guère qu'à leur amusement. Ce besoin était d'autant plus intense qu'elle connaissait la misère dans laquelle la guerre avait plongé la plupart des familles nobles. Cette misère n'avait-elle pas été son éducatrice?... Ayant beaucoup souffert dans sa jeunesse, elle voulait épargner à d'autres, ce qu'elle avait enduré.

Elle débuta par l'asile-ouvrier de Maintenon, où elle prenait des petites filles pauvres pour leur apprendre à travailler. Puis, ce fut l'école de Rueil, où elle enseignait à lire, à écrire et à compter. Puis la pension de Noisy, où elle recevait gratuitement cent jeunes filles. Enfin son rêve fut pleinement réalisé. L'année même de son mariage avec Louis XIV, elle demanda au roi de couronner son œuvre. Elle lui présenta toutes les raisons qu'il avait d'accéder à ses désirs. Louis XIV hésita d'abord; il objecta: "jamais reine de France n'avait rien fait de semblable..." Puis il céda. Saint-Cyr était fondé. Madame de Maintenon s'y dévoua jusqu'à sa mort.

"Malgré les fêtes, les exigences de la cour, elle y venait presque tous les jours, et les passait à aller de classe en classe et d'office en office, s'y tenait des temps considérables de suite, pour voir agir les maîtresses et les officières, pour donner ses avis, pour remarquer s'il n'y avait rien de meilleur à faire que ce qu'on faisait... Elle trouvait même le moyen de quitter Versailles avant l'heure du lever, pour assister à la toilette des enfants, peigner les plus jeunes, prodiguer à tous, les soins d'une mère. "J'aime jusqu'à leur poussière", disait-elle.

Mais si elle s'occupait activement d'éducation physique, quel lumineux dévouement ne déploya-t-elle pas en éducation morale! Elle disait à ses religieuses de Saint-Louis: "Je demande à Dieu tous les jours que Saint-Cyr soit détruit, si vous n'êtes des saintes, puisqu'il est comme impossible que vous remplissiez les desseins de votre institution si vous n'êtes très parfaites..." Pour ses enfants, elle voulait réaliser ce programme: "piété solide et simple, en rapport avec les devoirs de la femme dans la famille; éducation ni trop élevée ni trop curieuse, mais raisonnable et de bonne compagnie; instruction sérieuse et limitée; travail utile".

Monsieur Émile Faguet rapprochant un jour les trois femmes supérieures du XVII^e siècle se demande ce que serait la jeune fille dont on leur confierait l'éducation. Il répond: "Madame de Sévigné est la plus aimable; Madame de La Fayette, la plus touchante; Madame de Maintenon la plus intelligente. Une jeune fille élevée par madame de La Fayette serait douce, tendre, pieuse même, honnête et noble, *MAIS* romanesque. Une jeune fille élevée par madame de Sévigné serait brillante, spirituelle, finement railleuse, *MAIS* assez frivole, tout compte fait, et si elle se trouvait la fille de la marquise, rendue parfaitement égoïste par un amour maternel indiscret et aveugle. Une jeune fille élevée par madame de Maintenon serait née avec une tête bien mal faite si elle n'était sérieuse, résignée, sensée, droite, pure, courageuse, capable d'être épouse, digne d'être mère..."

Nous ne souscrivons pas tout à fait à ce jugement de l'éminent critique, pour ce qui regarde madame de Sévigné; mais il nous semble que l'éloge décerné à l'éducation donnée par la grande éducatrice du XVII^e siècle est parfaite, si on y ajoute: "parce qu'elle sera d'abord une parfaite chrétienne."

Madame de Maintenon a écrit: "Puisse Saint-Cyr durer autant que la France, et la France autant que le monde!..." Saint-Cyr a duré autant que la monarchie chrétienne... et se survit encore dans toutes les maisons d'éducation où l'on s'inspire de ses principes et où l'on ne perd pas de vue la fin élevée que sa grande fondatrice ne cessait de rappeler aux religieuses: "faire de leurs élèves les personnes les plus parfaites qu'il soit possible, selon Dieu et selon le monde."

ÉLÈVE DU COURS SUPÉRIEUR DE L'ÉCOLE NORMALE DE SHERBROOKE.

Mai 1929.

COMPOSITION HISTORIQUE

Un Pionnier canadien: Pierre Boucher

Un de nos meilleurs poètes du siècle dernier, Louis Fréchette, signalait en deux vers restés célèbres l'indifférence d'un trop grand nombre des nôtres à l'égard de leurs ancêtres:

"O notre histoire, écrin de perles ignorées,
Je baise avec amour tes pages vénérées."

Aujourd'hui, grâce à de généreuses initiatives, notre histoire a livré ses secrets; des recherches intelligentes ont soustrait aux ombres de l'ignorance et de l'oubli la physionomie des héros qui firent le Canada français. L'enfant de l'école primaire étudie avec amour les principales phases de l'épopée canadienne. Il peut redire les héroïques faits d'armes des Dollard, des Montcalm, des Salaberry et de tant d'autres.

Cependant l'ère des laborieuses études historiques est loin d'être terminée. Outre les personnages qui occupent le premier plan du drame canadien, il nous reste à connaître toute une phalange d'acteurs secondaires sur lesquels pesa trop longtemps le silence: "héroïques oubliés" qui, au dire d'un académicien de renom, Monsieur Étienne Lamy, "traçaient en lignes infinies l'épopée du travail, composaient chaque jour, par leurs actes, l'authentique récit de notre croissance et nous préparaient un avenir égal au plus ambitieux des rêves".

Parmi ces héros obscurs, une grande figure s'impose à l'attention de ceux qui lisent encore les récits du temps passé. C'est celle d'un modeste serviteur de Dieu et du roi de France au 17^e siècle, coureur des bois, soldat, gouverneur des Trois-Rivières et hardi pionnier.

Cet apôtre, cet homme bâti "à pierre et à chaux", selon l'expressive métaphore dont se servaient nos pères, c'est Pierre Boucher de Boucherville, anobli par Louis XIV vers 1653.

La famille Boucher, qui comptait cinq enfants, arriva au Canada en 1634. Elle était originaire du Haut-Perche. Pierre, l'ainé, avait douze ans. Inutile de dire que l'éducation de l'enfant fut des plus rudimentaires; mais, s'il ne put recevoir la culture grecque et latine comme la plupart de ses condisciples de France, du moins, il put lire tout à loisir dans le livre encore inconnu de la grande nature canadienne. Le jeune homme rapportera de cet enseignement un esprit essentiellement pratique, une intelligence lucide et claire, une humilité de bon aloi que l'on rencontre presque toujours à la base des grandes âmes. Pierre Boucher eut toute sa vie le culte du bon sens. Cette qualité bien française, soutenue par une robuste foi religieuse, fera du jeune coureur des bois l'un des plus valeureux pionniers de la patrie canadienne.

Pour s'attaquer au défrichement des vastes forêts du Nouveau-Monde et les transformer en nappes de froment, il fallait croire à la stabilité de la race française en Amérique. Or, l'histoire nous dit qu'à cette époque dite "des temps héroïques du pays", les plus braves ne partageaient pas toujours cette croyance. Plus d'un noble cœur se sentait atteint de la nostalgie du sol natal...

"J'irai revoir ma Normandie,

C'est le pays qui m'a donné le jour"

Dès 1651, la vaillante Mère Marie de l'Incarnation elle-même, écrivait à ses sœurs de Tours. "L'on projetait déjà de tout quitter et de faire venir des vaisseaux de France pour sauver ceux qui ne seraient pas tombés en la puissance de nos ennemis."

Pourtant, c'est à cette heure la plus incertaine et la plus sombre de nos destinees, que Pierre Boucher renonce à la vie militaire et ouvre la nouvelle paroisse de Boucherville. Cet optimisme superbe mérite plus d'éloges que la bravoure d'un instant en face des Iroquois, on ne pourrait s'expliquer un semblable état d'âme, s'il n'avait consigné lui-même par écrit les motifs de sa détermination. Ce monument que nos archives nous ont conservé est un des plus beaux témoignages de la foi de nos pères. Voici la seconde raison qui l'engage à établir sa seigneurie. C'est le héros lui-même qui tient la plume: "C'est pour vivre plus retiré et débarrassé du monde qui ne sert qu'à vous désoccuper de Dieu et nous remplir de la bagatelle et aussi pour avoir plus de commodité à travailler à l'affaire de mon salut et de celui de ma famille".

Ces lignes nous livrent dans toute sa mâle beauté la grande âme de Pierre Boucher. Les sentiments qui les lui ont dictées sont encore ceux qui inspirent "nos vieux et nos vieilles" d'aujourd'hui. Lorsqu'ils possèdent un peu de bien, ils reviennent vivre leurs derniers jours à l'ombre du clocher paroissial et entendre la messe tous les matins. Eux aussi détestent "la bagatelle" dont parle Pierre Boucher; une seule chose mérite leur attention: la demeure future, le beau ciel du Bon Dieu.

Il entre d'ordinaire dans les desseins secrets de la Providence d'appeler à lui les âmes éprises d'un grand idéal, avant qu'elles en aient vu la pleine réalisation. Monsieur de Boucherville devait échapper à cette règle commune. Grâce à sa merveilleuse longévité, il put voir ses longues espérances, ses rêves de jeunesse devenir de vivantes réalités. L'érection canonique de la paroisse de Boucherville, fondée par lui, faisait l'objet de ses plus chers désirs. Hélas! malgré le dévouement des Jésuites, le Canada souffrit longtemps de la pénurie de prêtres. La nouvelle mission, comme bien d'autres, dut longtemps attendre son pasteur. Enfin, en 1688, Monsieur Rodolphe Guybert en fut nommé le premier curé officiel et 4 ans plus tard eut lieu l'érection canonique de la paroisse. L'optimisme de Pierre Boucher, nous l'avons vu, transforma des champs incultes en une florissante paroisse. Le gouverneur repoussa les invasions iroquoises. Le pionnier sut également donner à l'Eglise et à la patrie une nombreuse descendance qu'un auteur contemporain a justement appelée "la revanche des berceaux".

On était en 1717. Le jeune coureur des bois de 1639 était devenu un vénérable patriarche, le "grand-père Boucher", qu'entourait une belle phalange d'enfants et de petits-enfants. Hélas! les documents nous manquent pour évoquer les souvenirs de la vie admirable qu'on menait alors au manoir de Boucherville, au déclin de l'existence de son vénérable fondateur.

Les registres paroissiaux nous disent que Monsieur Pierre Boucher s'éteignit pieusement dans la paix du Seigneur le 19 avril 1717, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans, après avoir adressé à sa famille cet admirable "Testament" dont on peut lire quelques extraits au deuxième tome des annales des Ursulines de Québec. Il est intitulé "Les Adieux du Grand-Père".

"Ce bon père, disent les mêmes annales citées, s'est dépeint au naturel en épanchant son cœur sur ses nombreux enfants. La diction en est simple et pleine de dignité, on respire en le parcourant la vertu des patriarches".

Heureux les pères qui lèguent à leurs enfants des bénédictions non moins précieuses qu'un noble héritage et l'honneur d'un beau nom!

Heureuses les patries qui peuvent revendiquer pour leurs fondateurs des hommes aussi illustres par leur piété que par leur génie colonisateur!

UNE ÉLÈVE DU COURS SUPÉRIEUR DE L'ÉCOLE NORMALE DE RIMOUSKI.

LE DESSIN A L'ÉCOLE PRIMAIRE

(Octobre 1929)

De la Perspective

(Pour *L'Enseignement Primaire*)

Le but du dessin d'après nature est de représenter les objets tels qu'ils nous apparaissent. Ce genre de dessin prend le nom de perspective; il reproduit la forme apparente des corps, plutôt que la forme réelle.

Les positions différentes d'un même objet, un prisme, par exemple, ou bien son éloignement du spectateur, feront que les diverses surfaces paraîtront modifiées de même que l'apparence de l'ensemble. Soit que l'on déplace le corps considéré, soit que le spectateur lui-même change de lieu, pour regarder ce même corps sous un autre angle ou un autre point de vue, les formes apparentes de l'objet considéré pourront être en nombre infini.

Vous enseignez simultanément à tous vos élèves; votre classe compte trente, quarante écoliers: autant de spectateurs du même objet; autant de points de vue différents. Chacun considérant l'objet donné sous son angle particulier, devra tracer du même objet, un croquis variant quelque peu de celui du voisin. Faudra-t-il vous attarder à de longues démonstrations pour faire saisir ces différences? Peine perdue; non, ce n'est pas le temps d'épiloguer; il y a trop à dire déjà dans ces leçons du début. En vue donc d'obvier à ces difficultés, vous porterez votre attention plus particulièrement sur le choix des modèles.

DU CHOIX MÉTHODIQUE DES MODÈLES.—Les objets à rondeur, les modèles sphériques surtout, offrant moins de chance à la déformation des surfaces, seront choisis d'abord. Théoriquement, la sphère présente une surface uniforme pour tous les spectateurs; qu'ils soient placés à droite ou à gauche, au-dessus ou au-dessous du plan d'horizon, tous auront de la même balle, ballon ou bille, une vue identique, qu'ils pourront reproduire, avec assez de mal encore.

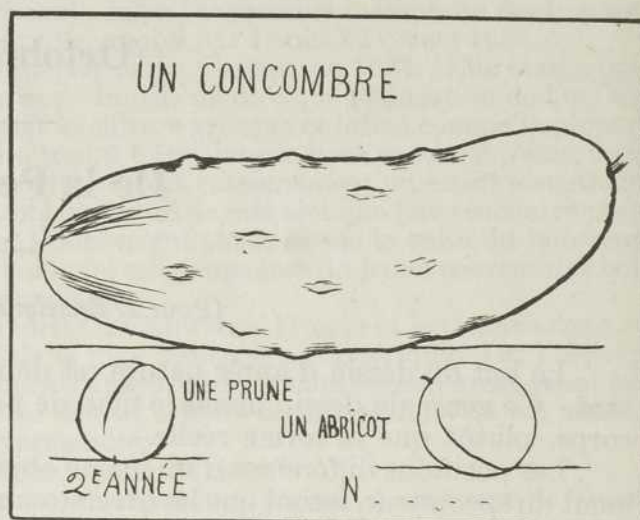
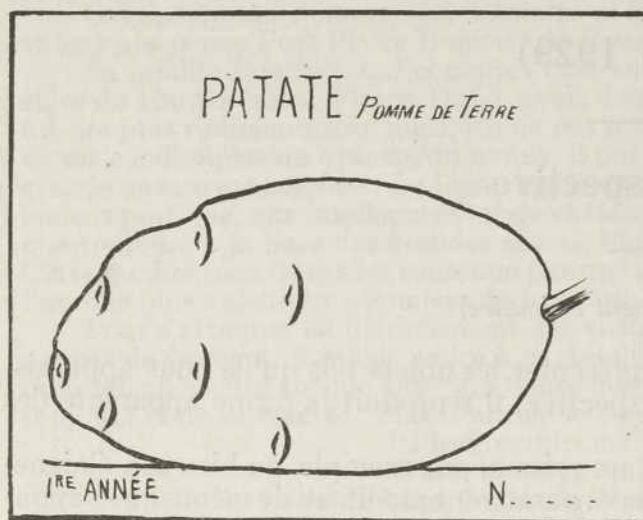
Seulement, n'allez pas exiger dès l'abord le tracé exact d'une sphère, ou d'un cercle correspondant à l'idéal géométrique. Prenez une autre tactique, afin qu'aucun de vos élèves n'ait l'idée de recourir à l'usage d'instruments de précision: compas, disque, papier, ficelle et épingle; ni même au procédé mécanique assez connu: le carré avec directrices portées sur diagonales. Rien de tout cela. Ces procédés longs, nuisibles, n'atteignent pas le but qu'on doit se proposer, c'est-à-dire: développer normalement la faculté d'observation, la sûreté du coup d'œil, l'habileté de la main.

Les types de modèles à rondeur ne manquent pas: les fruits de toute espèce abondent en octobre: patate, navet (chou de Siam), concombre, pomme, melon, citrouille, fruits assez gros, si vous devez attirer l'attention commune de tous sur le même fruit. Ou bien des fruits plus petits: pois, fèves, cerises, raisins en grappes.

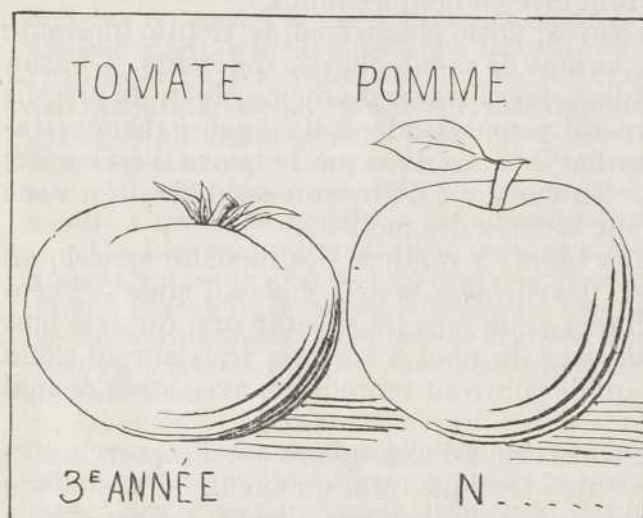
Tel objet que vous avez choisi est tracé à vue sur le papier, et à main libre. Comme exercice, vous faites répéter encore et encore le premier croquis indiqué au trait fin d'abord; ensuite l'élève est invité à retoucher, à terminer ces premiers croquis. La leçon aura été intuitive et profitable.

MÉTHODE ET MÉTHODE.—La leçon de dessin d'après nature (perspective) offrira peu de difficultés, si le maître veut bien se donner la peine de faire choix de modèles appropriés, de les graduer selon la capacité des enfants auxquels il s'adresse. Voilà qui est bien, mais convient-il de suivre une méthode? un livre? Certainement; le professeur doit consulter livres et méthodes, suivre celle qu'il aura préconisée; se renseigner sur l'art et la méthodologie, aussi nécessaire en dessin qu'en toute autre matière. Pourvu toutefois qu'il ne s'arrête pas là: le livre est bon serviteur et mauvais maître; et souvent, l'esclave du livre fera fausse route, car le livre n'est pas tout, fût-il le mieux fait.

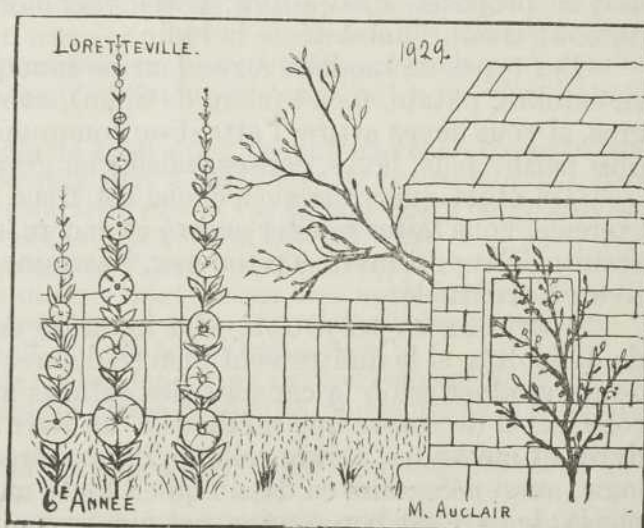
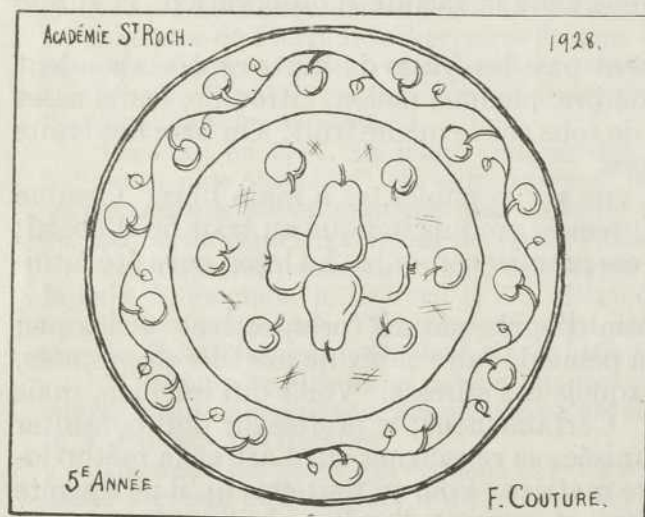
COURS SUPÉRIEUR



COURS MOYEN



COURS INFÉRIEUR



La forme expositive est celle du livre, dans laquelle la théorie sera d'abord énoncée, rendue plus claire par une belle illustration, suivant un enchaînement prévu, pour en arriver ensuite aux applications d'ordre pratique. C'est beau, bien fait; c'est logique. Pour l'intelligence du lecteur, il a fallu procéder de la sorte. Mais, toute autre sera la méthode du maître en face de ses élèves. Dans le travail d'observation qu'il doit faire du modèle présenté, le modèle-nature, le maître lui, procède par analyse; va de l'ensemble aux détails. Il ne débute pas par une théorie toute imaginaire de lignes, de points, de surfaces, pour en arriver ensuite aux solides; non, mais en partant de l'objet concret, du solide considéré, il fera voir telle ligne droite ou courbe, tel angle, etc. Appelons cela la méthode synthético-analytique.

CONCLUSION.—1° Dans le choix des modèles, employer le procédé rationnel, plus conforme au développement des enfants, allant du facile au difficile; la forme irrégulière d'abord, pour en venir ensuite graduellement, par perfectionnements successifs, aux formes régulières idéales: la droite, le carré, le cube, le cercle, la sphère. 2° Ne pas fatiguer l'esprit des enfants de théories abstraites, dont ils n'auraient que faire. Ils ne sont pas capables d'une attention soutenue. Ces notions sont utiles, indispensables pour le maître, qui, lui, doit s'en inspirer au cours de la leçon. Il y a méthode et méthode, et l'une ne dispense pas de l'autre; le livre le mieux fait ne supprime pas le travail direct du maître pour sa leçon journalière; et par contre, la meilleure volonté du maître ne remplacera pas la science de l'art, qu'il devra puiser dans un auteur sérieux et à date.

QUELQUES SUGGESTIONS POUR OCTOBRE.—On a pu remarquer en septembre dernier, que le choix des modèles pour dessin d'après nature, consistait en objets simples, linéaires, filiformes: les herbes des champs, les plantes d'agrément en ont fourni bon nombre de types assez abordables. En octobre, les fruits de la saison vous offriront en quantité les formes à rondeur, plus ou moins sphériques.

En outre, pour faire suite aux divers genres de dessins présentés en septembre pour chacun des cours, en pourra s'aider de la liste suivante:

LISTE DES DESSINS AU COURS PRIMAIRE ÉLÉMENTAIRE POUR OCTOBRE 1929

COURS INFÉRIEUR: 1RE ET 2E ANNÉES

- I.—Genre perspectif.—Silhouettes tracées d'après nature. Objets à rondeur.
Surface plutôt sphérique: Fruits gros, de la saison.
Forme irrégulière: Patate, concombre, cerise, prune ou abricot.
Élément d'origine industrielle: billes à jouer, (marbres).
Dessiner quelques outils: un balai, une vadrouille, (moppe).
- II.—Genre décoratif.—Alignement de petits disques: confettis, rondelles de l'emporte-pièce, de pâtes alimentaires.
Copie de ces alignements droits ou recourbés.
- III.—Genre géométrique.—Dessiner sur papier la forme du crayon de mine à pointe aiguisée: position obliquant à droite ou à gauche.
Le tracé se fait de haut en bas.
Un bâton de craie placé horizontalement: puis verticalement.
Exercices de lettrage. Bandes de papier étroites, pliées, donnant la forme: V-Z-N. Relever sur papier ces constructions de lettres.
- IV.—Dessin de mémoire et libre.— Un palis, palissade; barreaux de galerie, placés verticalement; clôture de broches horizontales.
Les élèves entrent dans l'école: faire voir la porte de l'école.

COURS MOYEN: 3E ET 4E ANNÉES.

- I.—Genre perspectif.—Tracé à main libre, objets à rondeur: fruits de la saison, pomme, citron, melon; plus petits, glands.
Quelques outils: marteau, maillet, pelle, la bêche du jardinier.
- II.—Genre décoratif.—Disposition en bordure, divers fruits alternés.
Filets de séparation dans la page du cahier de devoirs.
Utiliser la ligne brisée: bâtons rompus, chevrons, ou la ligne sinueuse: flots. Voir Larousse, à la page "Ornements."

- III.—Genre géométrique ou technique.— Figures géométriques tracées au tableau noir et sur le cahier de dessin, avec dimensions dictées; on pourrait s'aider de grandes surfaces en carton ou en bois. Marquer et reproduire ces dimensions dictées. Le rectangle couché, horizontal, puis debout, vertical.
 Une vue géométrale, objet de forme cylindrique: une boîte à conserve; ne pas faire voir obliquement l'ovale de la base. Croquis tracé à main libre sur papier, sans mesures préalables, tout en ayant soin de garder la proportion de hauteur et largeur. Puis la cote est indiquée sur papier, lorsque le maître fait mesurer l'objet.
 Lettrage: majuscules simples, droites, filiformes. Étude des lettres formées d'obliques (penchées). V,—A,—M,—W,—K,—X,—Y. Formation de mots à l'aide des lettres étudiées: trois, quatre ou cinq lettres, grande dimension.
- IV.—Dessin de mémoire ou libre.— Représenter la margelle d'un puits circulaire: Vue du cercle obliquement, ovale horizontal.
 Le jeu de cerceau: ovale vertical.
 Trois animaux sont à l'abri d'un appentis sous une pluie torrentielle.— La cueillette des pommes.

COURS SUPÉRIEUR: 5^E ET 6^E ANNÉES

- I.—Genre perspectif.—Objets à rondeur, tracés à vue et à main levée.
 Fruits de la saison: Courge, citrouille, poire, pêche, raisin. En 6^e année, groupement de trois ou quatre fruits superposés en arrière ou en avant-plan. Faire remarquer l'échancrure entamée sur le fruit du second plan.
 Donner la vue perspective des objets de menuiserie utilisés pour le dessin industriel ou technique.
 Le T: joint à mi-bois (5^e année); joint à tenon et mortaise (6^e année). On peut employer la perspective cavalière. (Obliques à 45°).
- II.—Genre décoratif.—Bordure simple formée de l'ornement grec continu.
 Filet ornementé, pour marge ou en-tête de devoirs: utiliser la torsade. Voir Larousse à la page: "Ornements".
- III.—Genre géométrique ou technique.— Revue des diverses sortes de lignes et des figures géométriques; quelques définitions.
 Croquis géométral coté: dessiner à vue et à main libre un petit banc (agenouilloir) en gardant les proportions le mieux possible; deux vues (5^e année), élévation de face, puis de côté; trois vues (6^e année), ajouter le plan. Tracer au pointillé les lignes de rapport en hauteur, longueur. Puis, indiquer la cote sur papier, d'après les mesures prises sur l'objet, et dictées par le maître.
 Dessin industriel, en faisant usage de la règle avec mesure, portant divisions de pouces. Pièce de menuiserie, le T joint à mi-bois (5^e année); joint à tenon et mortaise (6^e année). Tracer l'assemblage, puis chaque pièce isolée, sur mesures dictées par le maître.
 Remarquer la différence entre le dessin industriel sur mesures dictées, et le croquis géométral du travail précédent (petit blanc) qui est d'abord jalonné à main levée, puis coté d'après les mesures constatées sur l'objet.
 Exercices de lettrage: utiliser les lettres majuscules filiformes dans l'indication des titres des dessins géométriques: *Vue de face; vue de côté; plan, coupe*. Étude des lettres minuscules en 6^e année: a-s-v-w-x-z.
- IV.—Dessin de mémoire et dessin libre.— Représenter de mémoire: un cerf-volant; un canard au vol et un autre tranquille sur un étang.
 Scène de paysage libre: Jouant au cerf volant par un beau soleil couchant; la chasse aux canards.

REMARQUE.—Il demeure entendu toujours que toutes les suggestions proposées ici, dans tous les genres de dessins, sont librement interprétées par le professeur, en autant qu'il lui est plus ou moins facile de trouver sous la main des objets similaires, ou que les sujets donnés sont abordables par la généralité des élèves, déjà préparés.

FRÈRE PROSPER, É. C.,

Inspecteur du dessin, Commission scolaire de Québec.

L'ANGLAIS A L'ÉCOLE PRIMAIRE

(D'après "La classe en Anglais" des Frères de l'Instruction chrétienne)

(Pour *L'Enseignement Primaire*)

NUTTING



There is no school to-day: it is Saturday.

Charles and Jane are here.

Jip the dog is with them.

They look for nuts.

They know this place well.

It is a long way from home, it is far from home.

They have to go through the wood to get to it.

Charles can climb the tree

He throws down the nuts, Jane picks them up.

She puts them in her apron

They will carry all the nuts they find.

Squirrels like them

It is their food in winter.

Children like to gather nuts in the fall.

Conversation on the text

Read the first line.—*There is no school to-day: it is Saturday.*

Is there school to-day?—No, there is no school to-day.

What day is it?—It is Saturday.

Are Charles and Jane in school?—No, Charles and Jane are not in school.

Why are they not in school?—They are not in school because there is no school on that day.
 What day is it then?—It is Saturday.
 Where are Charles and Jane?—Charles and Jane are in the woods.
 What days do Charles and Jane go to school?—Charles and Jane go to school on Mondays, Tuesdays, Wednesdays, Thursdays and Fridays.
 What days do they not go to school?—They do not go to school on Saturdays and Sundays.
 How many days are there in the week?—There are seven days in the week.
 How many school-days?—There are five school-days.
 Read the next two lines:

*Charles and Jane are here
 Jip, the dog, is with them.*

Who are here?—Charles and Jane are here.
 Where are Charles and Jane?—Charles and Jane are here.
 Are Charles and Jane in the class-room?—No, Charles and Jane are not in the class-room.
 Where do you see them?—I see them in the picture.
 Where is Charles in the picture?—Charles is in the tree.
 And where is Jane?—Jane is on the ground.
 Who is with them?—Jip is with them.
 Who is Jip?—Jip is the dog.
 With whom is Jip?—Jip is with Charles and Jane.
 Who is with Charles and Jane?—Jip is.
 Read the next two lines.

*They look for nuts.
 They know this place well.*

What are Charles and Jane doing?—Charles and Jane are looking for nuts.
 Who is looking for nuts?—Charles and Jane are looking for nuts.
 Where are they looking for nuts?—They are looking for nuts in the woods.
 Does Charles know the place?—Yes, Charles knows the place.
 Does Jane know the place?—Yes, Jane knows the place.
 What do Charles and Jane know?
 Charles and Jane know the place.
 How do they know this place?—They know this place well.
 Instead of "they" put "he" in the last two lines you have read.—He looks for nuts; he knows this place well.
 Use "she" instead of "they".—She looks for nuts; she knows this place well.
 Do Charles and Jane come every day to this place?—No, Charles and Jane do not come every day to this place.
 When do they come to this place?—They come to this place when there is no school.
 Read two more lines.—

*It is a long way from home, it is far from home.
 They have to go through the wood to get to it.*

What are the children doing?—The children are looking for nuts.
 Are the nuts found near their home?—No, the nuts are not found near their home.
 Does Charles live in the country?—No, Charles does not live in the country.
 Where does he live?—He lives in a town.
 Is the wood far from the town?—Yes, the wood is far from the town.
 Is the wood far from Charles's home?—Yes, the wood is far from Charles's home.
 How is it said in the book?—It is said that "it is a long way from home, it is far from home".
 What is the "home"?—The home is the place in which we usually live.
 How do the children go to the place where the nuts are found?—They have to go through the wood to get to it.
 Through what do Charles and Jane go to get to the place where the nuts are?—They go through the wood to get to the place where the nuts are.
 Use another word instead of "through".—They have to go "across" the wood to get to it.
 Who have to go through the wood to get to the place where the nuts are?—Charles and Jane have to go through the wood to get to the place where the nuts are.
 Is that place near their home?—No, that place is not near their home.
 Where is it then?—It is far from it.
 Read the next two lines.—

*Charles can climb the tree.
 He throws down the nuts, Jane picks them up.*

Where are the nuts?—The nuts are in the trees.
 Who gets them from the trees?—Charles gets them from the trees.
 How does Charles get into the tree?—Charles climbs the tree.
 Can Charles climb the tree?—Yes, Charles can climb the tree.

What tree did Charles climb already?—Charles already climbed the apple-trees.
 What did he get from the apple-trees?—Charles got apples from the apple-trees.
 What does Charles climb to-day?—To-day, Charles climbs a nut-tree.
 Who can climb the tree?—Charles can climb the tree.
 What does he do with the nuts?—Charles throws down the nuts.
 Who throws down the nuts?—Charles throws down the nuts.
 What can you throw?—I can throw a stone.—I can throw a book. I can throw an apple, etc.
 Where do the nuts fall?—The nuts fall on the ground.
 Who picks them up?—Jane picks them up.
 What does Jane pick up?—Jane picks up the nuts.
 What does Charles do?—Charles throws down the nuts.
 What does Jane?—She picks them up.
 Read the last two lines of the page.—

*She puts them in her apron
 They will carry all the nuts they find.*

What does Jane?—Jane picks up the nuts.
 Where does she put them?—She puts them in her apron.
 Who puts the nuts in her apron?—Jane puts the nuts in her apron.
 How does she hold her apron?—She holds her apron by the lower corners.
 What is the color of her apron?—Her apron is white.
 And her dress?—Her dress is blue.
 What will they do with the nuts?—They will carry the nuts home.
 Who will carry the nuts home?—Charles and Jane will carry the nuts home.
 What nuts will they carry home?—They will carry home all the nuts they find.
 Will Charles carry them alone?—No, Charles will not carry them alone.
 Who will help him?—Jane will help him.
 Read the last line using "she" instead of "they".
 She will carry all the nuts she finds.
 Read the end of the lesson.

*Squirrels like them
 It is their food in winter
 Children like to gather nuts in the fall.*

Who like nuts?—Squirrels like nuts.
 Do you also like nuts?—Yes, we also like nuts.
 What do squirrels like?—Squirrels like nuts.
 What is it that the squirrels like? Squirrels like nuts.
 What is it for them?—It is a food for them.
 When are nuts the food of the squirrels?—Nuts are food for the squirrels in winter.
 What do squirrels eat in winter?—Squirrels eat nuts in winter.
 Are there nuts in summer?—No, there are no nuts in summer.
 When are the nuts ripe?—The nuts are ripe in the fall.
 When do squirrels eat nuts?—Squirrels eat nuts in winter.
 When do children like to gather nuts?—Children like to gather nuts in the fall.
 Who like to gather nuts in the fall?—Children like to gather nuts in the fall.
 What do children gather in the fall?—Children gather nuts in the fall.
 Do they like it?—Yes, they like it.
 Do you like it?—Yes, we like it.
 Why do you like to gather nuts?—We like to gather nuts because they are good to eat.
 When do the squirrels gather their nuts?—The squirrels gather their nuts in the fall.
 Do they eat all the nuts then?—No, they hide a good many of them.
 Why do they hide them?—They hide them for the winter.
 What do they do with the nuts in winter?—In winter they eat the nuts.
 What are nuts for the squirrels in winter?—Nuts are the food of the squirrels in winter.
 Are nuts your food in winter?—No, nuts are not our food in winter.
 What then do you eat?—We eat bread, meat, fruits and sometimes nuts.
 Who makes the nuts grow?—God makes the nuts grow.
 What must you do to God then?—We must thank God for his goodness.
 Now boys, the lesson is over; it is time to go out; let us kneel down and thank God for his goodness to us all.

FRÈRE ANATOLIUS-LOUIS,
 des FF. de l'Instruction chrétienne.

RÉPARTITION TEMPORAIRE POUR L'ENSEIGNEMENT DU DESSIN EN RAPPORT AVEC LE "COURS PRATIQUE DE DESSIN D'OBSERVATION" (1) PAR LES SŒURS DE SAINTE-CROIX.

Octobre

Vers la deuxième ou troisième semaine d'octobre, on voudra bien commencer le susdit manuel (2) par sa toute première leçon, en suivant pour chaque année, les modifications apportées ci-après:

1^E et 2^E ANNÉES:—

LEÇON I—page 5.

Appliquer rapidement les exercices d'observation A, C, D, (3) et E.
Faire exécuter les numéros A, B et E du devoir de la page 10.

3^E et 4^E ANNÉES:—

LEÇON I—page 5.

Appliquer rapidement les exercices d'observation A, C, D (3) et E.
Faire exécuter les numéros A, B, C, E du devoir de la page 10.

5^E, 6^E, 7^E, 8^E et 9^E ANNÉES:—

LEÇON I—page 5.

Appliquer rapidement tous les exercices d'observation de cette leçon. (3)
Faire exécuter en entier le devoir de la page 10, sauf le numéro F.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Le Symbole des Apôtres

Que contient le Symbole des Apôtres?—*Le Symbole des Apôtres contient, en 12 articles, les principales vérités de la religion chrétienne.*

Écrivez les paroles par lesquelles le Symbole nous enseigne qu'il n'y a qu'un Dieu? *Je crois en Dieu.*—Le Symbole nomme-t-il les trois personnes de la Sainte Trinité?—*Dites par quelle paroles. (Cherchez dans plusieurs articles).—Oui, le Symbole nomme les trois personnes de la Sainte Trinité par ces paroles: Je crois en Dieu le Père tout-puissant (1er article) et en Jésus-Christ son Fils unique, Notre-Seigneur (2e article). Je crois au St-Esprit (3e article).*

Écrivez les articles qui expriment le mystère de l'Incarnation?—(2). *Et en Jésus-Christ, son Fils unique, Notre-Seigneur; (3) qui a été conçu du St-Esprit, est né de la Vierge Marie.*

(1) Ce manuel est en vente à la maison mère des Sœurs de Sainte-Croix, Saint-Laurent, près Montréal Prix: \$2.00 l'unité, \$20.00 la douzaine. Une remise spéciale est accordée aux commandes plus considérables.

(2) Sauf au *Cours préparatoire*, où l'on suivra à son choix:

Le "Manuel de Dessin" par Gaston Quénioux.

"La Répartition mensuelle du Programme des Études" par MM. Miller et Brionne.

"L'Enseignement du Dessin à l'École normale de Saint-Hyacinthe", par les Sœurs de la Présentation de Marie.

"Le Manuel de Dessin", par les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.

(3) Les deux premières lignes de l'exercice D, page 8, sont, par erreur typographique, une répétition des deux lignes précédentes.

Et celui qui exprime le mystère de la Rédemption?—A souffert sous Ponce-Pilate, a été crucifié, est mort, a été enseveli, est descendu aux enfers.

La Résurrection et l'Ascension de Notre-Seigneur sont-elles affirmées par le Symbole?—Par quelles paroles?—La Résurrection de Notre-Seigneur est affirmée par ces paroles: (5) *Le troisième jour est ressuscité des morts;—et son Ascension par celles-ci: (6) Est monté aux Cieux, est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant.*

Ne trouvons-nous pas aussi l'affirmation de notre future résurrection et du Jugement dernier? Citez les articles qui affirment ces deux vérités.—*Notre future résurrection est affirmée par ces paroles: (11) la résurrection de la chair;—et le Jugement dernier par celles-ci: (7) d'où il viendra juger les vivants et les morts.*

Que dit le Symbole sur l'Église? (9): *Je crois la sainte Église catholique, la communion des Saints.*

Où trouvez-vous enseigné que nous pouvons obtenir le pardon de nos péchés? (10). *Je crois la rémission des péchés.*

Et en quels termes disons-nous que nous croyons au ciel? (12). *Et je crois la vie éternelle.*

LANGUE FRANÇAISE

École primaire élémentaire

PROGRAMME GÉNÉRAL

COURS INFÉRIEUR

EXERCICE DE VOCABULAIRE

1° *Faire trouver le mot nécessaire au sens de la phrase:*

Le canari est un oiseau.—L'or est un métal.—Cet oiseau chante bien.—Vous parlez fort.—La cerise est un fruit.—Le chien aboie.—Le chat miaule.—Une maison humide.—Du foin bien sec.—De la toile déchirée.—Du pain moisi.—Des montagnes boisées.—Des voitures de luxe.—Des chapeaux de paille.

2° *Faire trouver cinq noms de métier:* boulanger — maçon — menuisier — forgeron — cordonnier.

DICTÉES

I

PHRASES DÉTACHÉES

Jean conduit la charrue.—Cette route mène chez mon oncle.—Mes cousins viendront l'année prochaine.—Les mauvaises habitudes ne sont pas faciles à arracher du cœur.—L'école du village est grande et propre.—Les paroisses de notre province ont de belles routes.—La vie est courte, il faut en faire un bon usage.—La gravité du maintien convient également aux petites

filles et aux petits garçons.—La salade de notre jardin est très bonne.

EXERCICE.—Copier la dictée qui précède et souligner les noms de personnes au masculin et les noms de choses au féminin.

II

LE GENRE

Les noms devant lesquels on peut mettre *le* ou *un* sont des noms masculins.

Bateau — château — chapeau — donjon — dôme — étau — étui — four — fourneau — grattoir — gâteau — hameau — hérisson — îlot — journal — joueur — jus — képi — lit — lit — matelas — manteau — marteau — nid — naseau — plat — plateau — quartier — râteau — rasoir — rameau — saumon — salon — savon — tonneau — talus — valet.

EXERCICE.—Dire pourquoi ces mots sont des noms.

Les copier en les faisant précéder de *le* ou de *un*.

RÉCITATION

LE PETIT CHIEN

Un petit chien, dans un étang,
Près de mourir, se débattant,
Hurlait: "A mon secours, du monde!"

Cher enfant, tire-moi de l'onde!
Un de tes frères, un vaurien
M'a précipité là pour rien.
Ah! sauve-moi, je t'en supplie,
Et je t'aimerai pour la vie."
L'enfant tire le chien de l'eau,
L'enveloppe dans son manteau;
Il l'essuie avec soin, l'apaise,
Et, sur son front mouillé, le baise.
Depuis ce jour, reconnaissant,
Le chien suivait partout l'enfant.

L. RATISBONNE.

(La Comédie enfantine.)

RÉDACTION

SUJET A TRAITER

Dire à l'aide d'une proposition commençant par *qui* d'où viennent les objets suivants: la table, les assiettes, les couteaux, les verres, etc.

SUJET TRAITÉ

Dans notre salle à manger est une table qui a été fabriquée par un meublier.

Sur la table sont placées pour les repas des assiettes qui viennent de chez le marchand de vaisselle.

A côté des assiettes sont placés des couteaux qui sortent de la fabrique de Sheffield, Angleterre.

On voit aussi devant les assiettes des verres qui viennent de la verrerie.

COURS MOYEN

EXERCICES D'INVENTION ET D'ÉLOCUTION

I.—Former cinq phrases dans lesquelles on fera entrer les mots suivants:

1. Juillet. — 2. Vacances. — 3. Automne. — 4. Pain.

EXEMPLES.—1. Le mois de *juillet* précède le mois d'août.—2. Voici *juillet* avec ses chaleurs.—3. Le mois de *juillet* est le mois des foins.—4. Les framboises commencent à mûrir vers la fin du mois de *juillet*.—5. Dans le mois de *juillet* on voit souvent des orages.

1. Je me réjouis de voir arriver les *vacances*.—2. Le retour des *vacances* me procure le plaisir de revoir mes parents.—3. Je veux profiter de mes *vacances* pour dessiner des paysages.—4. Je veux veiller sur ma langue durant les *vacances*.—5. J'ai toujours remarqué que le temps des *vacances* passe vite.

1. L'*automne* succède à l'été et précède l'hiver.—2. L'*automne* est la saison de la récolte des légumes et du battage des grains.—3. Les oiseaux de passage nous quittent en *automne*.—4. La fête des morts arrive durant l'*automne*.—5. En *automne* les feuilles tombent, elles couvrent la terre.

1. Le *pain* est un don de Dieu.—etc., etc.

II.—A quoi servent les objets suivants:

1. La plume et l'encre.—2. Les enveloppes.—3. La craie.—4. Un timbre-poste.—5. Une clef.—6. L'enclume.—7. Un parapluie.—8. Une ombrelle.—9. Un dé.

(Les réponses doivent être des phrases complètes et variées.)

EXEMPLES.—1. La plume et l'encre servent à écrire.—2. On emploie les enveloppes pour cacher les lettres que l'on envoie par la poste.

DICTÉES

I

NOS PARENTS

Nos plus proches parents sont notre père, notre mère, nos frères et nos sœurs, que nous aimons de tout notre cœur. Nous aimons bien aussi nos grands-parents, qui sont nos grands-pères et nos grand-mères. Il n'y a guère d'enfants qui aient à la fois leurs quatre grands-parents, car souvent le bon Dieu en a rappelé un à lui avant la naissance de l'enfant. On est heureux en famille quand on se réunit les jours de fêtes avec les oncles, les tantes, les cousins, les cousines, le parrain, la marraine, enfin tous ceux qui nous aiment et que nous aimons bien. Nous prions Dieu matin et soir pour nos chers parents.

EXERCICES ÉCRITS.—1. Copier la dictée en soulignant les noms de parents.

2. 1° Copiez et complétez les phrases suivantes:
Le père de mon père est... (mon grand-père).
Le père de ma mère est...
La mère de mon père est...
La mère de ma mère est...
La sœur de ma mère est...
Le frère de ma mère est...
La sœur de mon père est...
Le frère de mon père est...
Les enfants de mon oncle sont...
Les enfants de ma tante sont...
Celui qui m'a présenté au baptême est... etc...
Celle qui m'a présenté au baptême est... etc...
2° Exercice inverse: Mon grand-père est... (le père de mon père ou de ma mère).
Ma grand-mère est..., etc...
3. (Revision.) Écrire: 1° au singulier; 2° au pluriel douze noms d'oiseaux.

II

DICTÉE

EXERCICES DE GRAMMAIRE

Les *noisettes* sont mûres, allons en cueillir.
—Les *murs* de la prison centrale sont très élevés.—On trouve beaucoup de mûres dans ces buissons.—Quand vous serez à l'âge mûr,

vous regretterez votre enfance.—Il y a dans cette église de belles peintures *murales*.—Je couvre d'un beau papier *blanc* les murailles de ma *chambre*.—J'ai fait *murer* la porte de mon jardin.—Nous attendrons les raisins à *mûrir*.—Je n'aime pas les murmures; je les punis toujours.—Le fromage et le beurre sont des *produits* de la vache.

EXERCICES.—*Noisettes*: c'est un diminutif de *noix*; petite *noix*.—*Mûres*: est employé ici comme adjectif; pourquoi est-il au féminin pluriel? Indiquer les homonymes de ce mot.—*Cueillir*: épeler ce verbe.—*Murs*: comment l'écrit-on au singulier?—*Prison centrale*: prison où l'on envoie les condamnés de toute une région ou de toute une province; *centrale*, adjectif dérivé de *centre*.—*Mûres*: c'est le fruit du *mûrier*.—*Age mûr*: c'est-à-dire l'âge où l'on est homme fait.—*Belles*: quel est le masculin de cet adjectif.—*Murales*: adjectif dérivé de *mur*; ce qui a rapport avec un *mur*.—*Blanc*: quel est le féminin?—*Chambre*: indiquer un diminutif. (*chambrette*).—*Murer*: fermer au moyen d'un *mur*.—*Produits*: est ici un nom, tandis qu'il est verbe dans cette phrase, par exemple: *La vache produit du lait*.

Souligner tous les noms communs et dire s'ils sont du masculin ou du féminin.

RÉCITATION

LE SANCTUS A LA MAISON

(D'après un tableau de Charles Huot)

Par la fenêtre ouverte on voit la floraison,
C'est l'heure de la messe. Au loin un clocher brille,
Tout le monde est parti: seule, une jeune fille
Vaque au soin du ménage en la pauvre maison.

Une croix noire pend à la blanche cloison.
Dans son corsage neuf, l'enfant est bien gentille,
L'eau bout, la vapeur monte. Un chat luisant se
[grille]

Au poêle où s'échappe un reflet de tison.

Mais voici que l'airain tinte dans le ciel rose.
Sanctus! Sanctus! Sanctus!... La jeune fille pose,
Le chou vert sur un banc, au clou le gobelet.

Sanctus! Sanctus! avant que la cloche se taise,
Elle tombe à genoux et les bras sur sa chaise,
Elle incline la tête et dit son chapelet.

Pamphile LEMAY.

RÉDACTION

SUJET A TRAITER

Le sapin

Qu'est-ce que le sapin? Où le trouve-t-on surtout au Canada?

Décrire le tronc, l'écorce, les branches, les feuilles du sapin?

Que fait-on du tronc? Exemples.

Que nous fournit encore le sapin?

SUJET TRAITÉ

Le sapin est un des plus grands arbres de notre pays.

On le rencontre surtout dans la Province de Québec, particulièrement dans les Laurentides.

Le tronc s'élève tout droit, l'écorce est assez mince; les branches s'étendent régulièrement autour du tronc, les feuilles ressemblent à des aiguilles.

Le feuillage du sapin est d'un vert sombre. En hiver même il ne jaunit point.

Avec les troncs de sapin on fait des mâts de vaisseaux, des pièces de charpente, des planches.

Le sapin nous fournit encore une résine qui entre dans les produits pharmaceutiques.

Bien que son feuillage soit un peu sombre, j'aime beaucoup le sapin, et je chante avec plaisir:

Mon beau sapin, roi des forêts,
Que j'aime ta verdure!

COURS SUPÉRIEUR

VOCABULAIRE

Mots en *ssion*, *sion*

Admission — agression — cession — commission — compassion — confession — démission — discussion — expression — impression — intercession — mission — omission — oppression — passion — permission — possession — pression — profession — soumission — succession.

Ascension — aversion — aspersion — conversion — dispersion — dimension — excursion — pension — répulsion — suspension — contorsion — convulsion — dissension — émergence — expansion — expulsion — perversion — répulsion — submersion — version.

EXERCICES ÉCRITS.—1. Copier la dictée.

2. Choisir dans la dictée six mots que l'on placera dans six phrases. Ex. : On a prêché une mission chez nous.

Nous avons lu l'Évangile de la Passion de Notre-Seigneur.

La fête de l'Ascension est quarante jours après Pâques, etc...

3. (Revision.) Placer dans dix phrases les mots en *oir*, *oire* suivants: ivoire—bassinoire—éteignoir—reposoir—écumoire—moire—dortoir—rôtissoire—trottoir—baignoire.

DICTÉES

I

NOS PARENTS

Un père et une mère sont les représentants de Dieu sur la terre, non seulement parce que Dieu leur a donné sa bonté, sa tendre sollicitude et quelque chose de sa souveraine sagesse pour élever leurs enfants, mais aussi parce qu'il en a fait comme ses images personnelles et ses délégués immédiats, dignes d'être honorés en tout comme il est honoré lui-même. Voilà ce qui donne à un père, à une mère, une autorité si vénérable. Et de là vient que parmi tous les devoirs imposés par la nature et par la religion aux enfants des hommes, il en est un qui les domine tous et qui doit survivre à tout : c'est le respect filial, c'est le respect de Dieu présent dans un père et une mère. Le respect filial n'est pas autre chose, et c'est aussi pourquoi, parmi tous les respects de la terre, il n'y en a pas de plus sacré.

Mgr DUPANLOUP.

QUESTIONS.—1. Faire l'analyse grammaticale de la portion de phrase : *Dieu leur a donné sa bonté*.
2. Qu'est-ce qu'un *délégué*?
3. Que dites-vous du mot *tout*? Est-il adjectif ou pronom? Au pluriel suit-il la règle générale?

II

LA NATURE FÉMININE

Moins riche que l'homme en qualités acquises, la femme l'emporte par les qualités natives; ce que Montaigne appelle les qualités de primesaut. *Son instinct la guide parfois aussi heureusement que la plus rigoureuse logique*; tandis que nous discouons, elle observe; le grand livre du monde lui est familier; elle devine, elle démêle, elle pénètre; c'est, dans le détail des choses de l'âme, un merveilleux *psychologue*. Sa volonté conçoit, quand il le faut, les résolutions les plus vailantes, les résolutions du sacrifice; où nous décidons par raison, elle écoute son cœur, et la tendresse n'a pas de source plus profonde, le dévouement de plus complet abandon. Au bon sens le plus solide elle sait allier les grâces légères. Dans tout ce qui demande du tact, du goût, moins d'application que de génie, l'oubli ou le don de soi-même, dans la conversation, la correspondance, la critique, des juges difficiles ne lui reconnaissent pas de supérieur : elle a la finesse, l'élan et le charme. Ce sont là des richesses incomparables, dont

il n'est besoin que de diriger et de perfectionner l'emploi. On peut régler son imagination et *rectifier* son jugement, éclairer ses sentiments et assurer sa volonté, discipliner en un mot ses facultés sans en contraindre l'allure naturelle.

O. GRÉARD.

COMMENTAIRES RELATIFS A L'INTELLIGENCE
DU TEXTE DE LA DICTÉE

SOMMAIRE DES QUESTIONS.—1° Qu'est-ce qu'un *psychologue*?—2° Citer les mots de la même famille que *rectifier*.—3° Analyser grammaticalement : *son instinct la guide parfois aussi heureusement que la plus vigoureuse logique*.—4° Résumez les traits les plus saillants de la nature féminine.

PSYCHOLOGUE.—Un *psychologue* est celui qui s'adonne à l'étude de l'âme et de ses facultés. Il s'agit ici d'une sorte de connaissance instinctive de l'âme; la femme devine, démêle et découvre les ressorts secrets qui agissent sur notre esprit, notre cœur ou notre volonté; elle fait de la psychologie sans le savoir, comme M. Jourdain faisait de la prose.

RECTIFIER est un mot composé, d'une part, de *rectus*, droit, du verbe *regere*, *rectum*, régir, diriger, et, d'autre part, de *facere*, *factum*, faire; il résulte de cette remarque que la question est mal posée; le mot est un rameau qui tient à la fois à deux souches ou à deux familles: à celle de *régir* et à celle de *faire*, qu'il une et l'autre ont de nombreux membres. Les dérivés étroitement apparentés à *rectifier*, sont: *rectification*, *rectifiable* et *rectificatif*; mais *recteur*, *rectangle*, *rectiligne*, *rectitude*, *rectum*, *régir*, *région*, *régisseur*, *régent*, *régence*, *régie*, *régime*, *régiment*, *règle*, *règlement*, *régler*, *régulier*, *régner*, *règne*, *roi*, *royaume*, *reine*, *royal*, *corriger*, *correct*, *diriger*, *direct*, *droit*, *dresser*, *adroit*, *adresse*, *ériger*, etc., etc., sont de la même famille que *rectifier*; il en est de même de *faire* et du grand nombre de ses dérivés. Quand on assume la tâche d'examineur, et que de plus on se charge de choisir les épreuves écrites, il ne faut pas lancer des questions à la légère et sans se rendre compte de leur portée: cela peut jeter le trouble dans l'esprit des candidats les mieux préparés. Nous signalons celle-ci, mais combien d'autres prêtent à la critique et dont nous ne relevons pas toujours les défauts.

SON INSTINCT *la guide parfois aussi heureusement que la plus rigoureuse logique*.—*Son*, adj. poss. masc. sing., détermine *instinct*; *instinct*, non com. masc. sing. sujet de *guide*; *la*, pron. pers. 3e pers. du sing., compl. dir. de *guide*; *guide*, verbe trans. *guider* à la 3e pers. du sing. du prés. de l'ind. 1re conj.; *parfois*, adv. de temps, mod. *guide*; *aussi*, adv. de comparaison, modifie *heureusement*; *heureusement*, adv. de manière, mod. *guide*; que conj. joint la première proposition à la seconde dont le verbe est sous-entendu; *la plus*, adv. de comparaison au superlatif, modifie *rigoureuse*; *rigoureuse*, adj. qual. fém. sing., qualifie *logique*; *logique*, nom com. fém. sing., sujet de *guide* sous-entendu.

RÉSUMÉ des qualités distinctives de la femme. La femme se distingue par des qualités natives et primesautières, telles sont: la pénétration et la finesse de l'esprit, la sensibilité qui engendre la charité, et son dévouement va jusqu'à l'abnégation et au sacrifice d'elle-même; enfin elle se distingue encore par la délicatesse des sentiments, par la grâce et le charme des manières.

RÉCITATION

LA MAISON VIDE

Petite maison basse, au grand chapeau pointu,
Qui, d'hiver en hiver, semble s'être enfoncée
Dans la terre sans fleurs autour d'elle amassée,
Petite maison grise, au grand chapeau pointu,
Au lointain bleu, là-bas, dis-le-moi, que vois-tu ?

Par les yeux clignotants de ta lucarne rousse,
Pour voir plus clair, plus loin tu sembles faire
Et froncer les sourcils sous ton chapeau de mousse,
Vers ces couchants de rêve où le soleil s'endort,
Pour voir plus clair, plus loin, tu sembles faire

Il est couché, là-bas, au fond du cimetière,
Celui qui t'aime encore autant que tu l'aimais,
Petite maison vieille au chapeau de poussière,
Celui qui t'aime encore autant que tu l'aimais,
L'absent, tant regretté, ne reviendra jamais.

NÉRÉE BEAUCHEMIN.

COMPOSITION

LA FEUILLE DE PAPIER

SUJET.—Une feuille de papier blanc ne sait pas encore ce qu'elle va devenir au sortir de la papeterie où elle a été fabriquée. Si vous étiez à sa place que désireriez-vous devenir; pourquoi? Quels services pourriez-vous rendre ainsi?

CANEVAS

La feuille de papier interroge l'avenir.

Que sera-t-elle.

Énumération: livre, lettre, journal, affiche...

Vœu: devenir page d'un livre.

Ce que renfermerait ce livre. A qui il s'adresserait.

DÉVELOPPEMENT

Que vais-je maintenant devenir? Me voilà sortie de la fabrique, toute fraîche, d'une blancheur immaculée, unie comme la surface d'une glace. A quel usage va-t-on me destiner? Qui viendra m'acheter au papetier?

Serai-je livre, lettre ou journal? affiche, beau portefeuille ou simple cahier d'un sou? Je puis être tant de choses!

Mais si je ne suis pas libre de fixer ma destinée, il m'est pourtant permis d'émettre un vœu. Voici donc, si j'étais maîtresse de ma vie, ce que je voudrais devenir. Page d'un livre, d'un bon livre, instructif et à la portée de tous. Je ferais connaître Dieu, son Église, ma patrie. Je renfermerais aussi des connaissances utiles, je donnerais de précieux conseils: je passerais de main en main, depuis celle du jeune écolier qui commence à épeler jusqu'à celle du vieillard, qui me lirait à ses petits-enfants.

École primaire élémentaire

PROGRAMME RURAL

VOCABULAIRE

LES INSTRUMENTS ARATOIRES

Pioche — bêche — râteau — fourche —
charrue — herse — faucheuse — moissonneuse — lieuse — batteuse.

Faire entrer chacun des mots dans une phrase convenable.

DICTÉES

I

LE CHEVAL

Le cheval est le plus précieux serviteur de l'homme. Il se distingue des autres animaux domestiques par sa taille élevée, sa tête allongée, ses larges naseaux, ses oreilles courtes et mobiles, son large poitrail, sa longue crinière, son pied armé d'un sabot solide, son agilité, sa force.

EXERCICES.—1. Qu'est-ce qu'un animal domestique?—C'est celui qui vit auprès de l'homme et lui est utile.

2. A quelle race appartient le cheval, l'âne, le porc?—A la race chevaline, asine, porcine.

3. Remarque sur l'orthographe des noms en eau?—Ces noms prennent *x* au pluriel.

4. Citez des noms en eau.—Bateau, chameau, marteau, etc.

5. En quoi consiste le sabot, la crinière du cheval?—Le sabot du cheval est une corne dure et épaisse qui termine son pied.—La crinière est un ensemble de crins qui protègent son cou.

II

LES PETITS DES ANIMAUX

La vache a un veau; la jument, un poulain; la poule, des poussins; la cane, des canetons; l'oie, des oisons; la brebis, un agneau; la chèvre, un chevreau; l'ânesse, un ânon; la lionne, un lionceau; la louve, un louveteau; la tourterelle, un tourtereau; la biche, un faon.

EXERCICES.—Transcrire la dictée en formant des propositions commençant par le nom de chaque petit: *Le veau est le petit de la vache; le poulain est le petit de la jument, etc.*

Faire copier des noms terminés par *ain*, comme *poullain* (pain, train, main, fusain),—par *oie*, (oie, foie, voie, joie),—par *esse* (ânesse, paresse, adresse, vitesse, messe).

Conjuguer au passé défini *corriger son devoir*.

III

TRAVAUX CHAMPÊTRES

Prends ton râteau et répands le sable dans les allées du jardin. Apprends qu'il faut écheniller avec soin les arbres fruitiers; abats donc toutes les branches où se trouvent des nids de chenilles. Attends que le soleil soit moins ardent, alors tu répandras de l'eau au pied des jeunes plantes. Attends la saison propice pour semer; tu comprends bien que le froid et la sécheresse ne valent rien à la jeune tige qui pousse.

EXERCICES.—Trouver les verbes de la quatrième conjugaison. Indiquer le temps et la personne de ces verbes. Transcrire la dictée au pluriel.—Former des adverbes de manière avec les mots suivants: *soigneux, ardent, sec, sage, pieux, long, rude, doux, tranquille*.—Analyser les mots invariables de la dictée.—Conjuguer oralement, puis par écrit, les temps irréguliers du verbe *tenir*.

IV

LA VIE DES PLANTES

Le *froid* ralentit la circulation de la sève; ainsi, à la fin de l'*automne*, elle devient épaisse, reste *stagnante*, pour ne circuler de nouveau qu'au retour du printemps. On remarque chez quelques arbres et *arbustes* un second mouvement de sève au mois d'août; mais cette circulation, qui est déterminée par la formation des boutons ou le développement des *bourgeons*, qui se sont formés au printemps, est moindre que celle qui a lieu après l'hiver. Parvenue à l'extrémité des rameaux, la sève se répand dans les feuilles. Après avoir été modifiée par l'air, elle redescend vers les racines et concourt essentiellement à la vie et à l'accroissement du végétal. On la nomme alors *sève descendante*.

ANNOTATIONS.—*Froid*: Nom servant à désigner l'absence de chaleur. Par l'addition du suffixe *ure* les poètes ont formé le mot *froidure* par lequel ils désignent le froid du temps.—*Automne*: La troisième saison de l'année: elle commence le 22 septembre et finit le 21 décembre. Le mot *automne* doit se prononcer *au-ton'*: il est masculin comme les autres noms de saisons; l'adjectif correspondant est *automnal*.—*Stagnante*: Epithète servant à qualifier ce qui ne coule pas. L'*s* initiale est forte comme *ç* toutes les fois qu'elle est précédée ou suivie d'une consonne.—*Arbuste*: Petit arbre, jeune arbre.—*Bourgeons*: On dit aussi *bouton* pour

désigner l'excroissance qui pousse aux branches des arbres et qui se développe en nouvelles branches donnant des fleurs et des fruits. De *bourgeon* on a fait *bourgeonner*: Pousser des bourgeons en boutons.—*Extrémité*: Se dit de la partie qui termine une chose. Lorsque la lettre *x* de la syllabe *ex* est suivie d'une consonne, elle se prononce comme *ks*.—*Sève descendante*: Sève ou substance que l'on trouve entre l'écorce et l'aubier des arbres: les savants la nomment aussi *cambium*.

RÉCITATION

L'ÉPI ET LE BLÉ

Je suis l'épi de blé. Quand les jours pluvieux
Voilaient le clair azur, d'une main cadencée
Au sillon qu'il creusait l'homme laborieux
Jeta mon grain, espoir de la moisson passée.

Sous la neige j'ai crû, demandant la rosée
Que le printemps épanche aux matins radieux,
Et parmi les bluets ma tige balancée,
Ainsi qu'un frêle oiseau s'élevait vers les cieux.

Les brises m'ont bercé d'un caressant murmure,
Tandis que le soleil mûrissait ma parure,
Et que d'une aile d'or l'abeille me frôlait.

Demain, je serai pain ! serviteur de toute âme...
Puis le prêtre à l'autel, par son verbe de flamme,
Me fera Christ, l'Agneau divin qui s'immolait ?

R. P. P. LALLEMAND.

COMPOSITION

LE LABOUR

- 1° Son objet.
- 2° Instruments de labour.
- 3° Description de la charrue.

SUJET TRAITÉ

L'agriculture est une des plus grandes sources de richesse d'un pays, et le labour est la principale opération agricole. Son but est d'enterrer les engrais pour qu'ils produisent tout leur effet, de détruire les mauvaises herbes, capables d'étouffer le bon grain, et enfin de préparer la terre pour l'exposer dans les meilleures conditions possibles aux influences atmosphériques.

Les principaux instruments de labour sont: la bêche, pour les terrains de petite étendue, comme les jardins, et la charrue, pour les grandes étendues telles que les champs.

On ne laboure pas à n'importe quelle époque de l'année, on choisit pour ce travail la fin de l'été, pour les terres à ensemer en automne, et fin de l'automne pour celles qu'on enseme au printemps.

Les terres sablonneuses, légères, peuvent n'être labourées qu'au printemps, avant les

semailles. Les terres argileuses ne peuvent être labourées aux époques de pluie, ni pendant la sécheresse: il faut choisir le moment où la terre est légèrement humide.

Bien des améliorations se sont produites dans la fabrication des outils aratoires, et les charrues se perfectionnent chaque année. La charrue ordinaire se compose: 1° des deux *mancherons*, que tient le laboureur; 2° d'un *age*, partie horizontale, nommée aussi flèche; 3° d'un *coutre* ou couteau, destiné à couper verticalement la terre; 4° d'un *sep* ou semelle, qui lui sert de base; 5° d'un *soc* destiné à couper horizontalement la terre; 6° d'un

versoir pour la retourner; 7° d'un *régulateur*, qui sert à régler la profondeur du labour; 8° d'un *avant-train*, où l'on attelle les bœufs ou les chevaux.

Dans certains pays les charrues sont tirées par des chevaux, dans d'autres, au contraire, elles sont attelées à des bœufs. Cet attelage est bien plus joli, plus rustique, et en même temps plus poétique.

Dans ces dernières années, grâce à l'invention du moteur à gazoline, on a inventé des charrues à *tracteur* qui n'ont rien de poétique, mais qui sont d'une capacité prodigieuse.

École primaire complémentaire

PROGRAMME GÉNÉRAL

DICTÉES

I

RÉCAPITULATION SUR LE VERBE

De l'éloquence

Il ne faut pas faire à l'éloquence le tort de penser qu'elle n'est qu'un art frivole, dont un déclamateur se sert pour imposer à la faible imagination de la multitude, et pour trafiquer de la parole. C'est un art très sérieux, qui est destiné à instruire, à réprimer les passions, à corriger les mœurs, à soutenir les lois, à diriger les délibérations publiques, à rendre les hommes bons et heureux. Plus un déclamateur ferait d'efforts, plus je me révolterais contre sa vanité. Son empressement pour faire admirer son esprit me paraîtrait le rendre indigne de toute admiration. Je cherche un homme sérieux, qui parle pour moi et non pour lui; qui veuille mon salut, et non sa vaine gloire. L'homme digne d'être écouté est celui qui ne se sert de la parole que pour la pensée, et de la pensée que pour la vérité et la vertu.

FÉNELON.

(Lettre sur les occupations de l'Académie française.)

RÉSUMÉ ORAL.—L'éloquence n'est pas un art frivole, à la condition que l'homme éloquent ne se serve de la parole que pour la vérité et la vertu.

SENS DES MOTS ET DES PHRASES.—*Un art frivole*: c'est-à-dire léger, sans importance.—*Déclamateur*: l'homme qui parle beaucoup sans être convaincu, et qui se préoccupe davantage de l'effet qu'il produit que de la valeur de ses paroles.—*Imposer à la faible imagination de la multitude*: c'est-à-dire tromper la multitude. *Trafiguer de la parole*: être payé pour dire certaines choses, pour soutenir certaines opi-

nions que l'on ne partage pas, mais dont on feint d'être convaincu.—*Corriger les mœurs*: les changer en les rendant meilleures.—*Les délibérations publiques*: les discussions des hommes politiques, qu'ils soutiennent publiquement devant les Chambres sur les lois qu'ils préparent.

GRAMMAIRE ET ORTHOGRAPHE.—Quelle remarque faites-vous sur l'orthographe des verbes *corriger*, *diriger*, à quelques temps?—Sur l'emploi du verbe *bénir*?—Sur l'orthographe du verbe *haïr* et des verbes *devoir*, *redevoir*, *mouvoir*?—Trouvez un verbe terminé en *indre*; un verbe terminé en *soudre*, et épelez ces verbes au futur et au conditionnel (craindre, résoudre, je crains, je résous, je craindrais, je résoudrais... etc...)—Que remarquez-vous, quant à l'accent des verbes en *âtre* et en *ôtre*?—Quelle remarque spéciale fait-on pour le verbe *croître*?

Trouvez et épelez des mots terminés comme *frivole* (Idole, école, gondole, cabriole, auréole, obole, symbole, etc...)—Même son final avec deux *ll* (Folle, colle, molle, banderolle.)—*Vaine*: homonyme? (Veine.)—Mots ayant la terminaison *aine*? domaine, chaîne, gaine, migraine, graine, capitaine, neuveine, etc...)—Mots en *eine*? (Veine baleine, haleine, peine, pleine, reine, verveine.)

ANALYSE LOGIQUE ET GRAMMATICALE.—Je cherche un homme sérieux, qui parle pour moi et non pour lui.

II

LE REMORDS DE LA CONSCIENCE

Chaque homme a au milieu du cœur un tribunal¹ où il commence par se juger soi-même², en attendant que l'arbitre souverain confirme la sentence... Le tigre déchire sa proie et dort³, l'homme devient homicide et veille⁴. Il cherche les lieux déserts et cependant la solitude l'effraie; il se traîne autour des tombeaux, et cependant il a peur des tombeaux⁵. Son regard est inquiet et mobile; il n'ose fixer le mur de la salle du festin, dans la crainte d'y voir des caractères funestes. Tous ses sens semblent devenir meilleurs pour le tourmenter: il voit au milieu de la

nuît des lueurs menaçantes; il est toujours environné de l'odeur du carnage⁶; il découvre le goût du poison jusque dans les mets qu'il a lui-même apprêtés⁷; son oreille, d'une étrange subtilité⁸, trouve le bruit où tout le monde trouve le silence; et, en embrassant son ami, il croit sentir sous ses vêtements un poignard caché⁹.

CHATEAUBRIAND.

COMMENTAIRE

1. Expression métaphorique: la conscience joue à l'égard de l'individu le même rôle que les tribunaux à l'égard de la société.

2. "Soi-même" et non lui-même, qui serait incorrect, le pronom réfléchi soi étant de rigueur avec un nom indéterminé, *on*, *chacun*, *quiconque*, et avec un verbe à l'infinitif.

3. Le sommeil tranquille et calme symbolise l'absence de remords.

4. *Antithèse* dans la pensée et dans l'expression: le tigre n'a fait qu'obéir à la nature et poursuivre la satisfaction d'un besoin: il dort tranquille; l'homme, poursuivi par le souvenir de son crime, ne peut trouver le repos.

5. Ces craintes que lui inspirent la solitude et les tombeaux sont éveillées en lui par l'image de sa victime qu'il croit toujours avoir devant lui.

6. "Du carnage" ou plutôt: de l'odeur du meurtre et du sang.

7. Son inquiétude est si grande, sans cesse tourmenté par la pensée du châtement, de la vengeance à laquelle il ne saurait échapper, qu'il n'a plus confiance en lui-même, il croit sentir le poison jusque dans les aliments auxquels nul autre que lui n'a touché.

8. Finesse, d'une délicatesse anormale.

9. Expression imagée de la méfiance qu'inspire au coupable son ami lui-même. Dans ce tableau abondent les figures, les expressions frappantes; mais ce qui le rend si impressionnant à la lecture, c'est l'unité de l'ensemble, la liaison harmonieuse qui règne entre toutes les images puissantes qui le composent.

SECTION AGRICOLE

DICTÉES

I

LES LÉGUMES

Voici un beau jardin potager. J'y vois des choux, des navets, des carottes, une belle planche de laitues pommées, des chicorées, de l'oseille et des haricots en gousses. Ici, sont les pois que nous mangerons bientôt; là, des fèves qui sont délicieuses quand on les mange vertes. Dans ce carré il y a des radis roses, ronds, dont le bout est blanc comme de la porcelaine. Plus loin je vois des citrouilles et des potirons énormes, des artichauts,

des concombres et des cornichons qu'on mettra dans du vinaigre. Je n'aime pas beaucoup le salsifis, je préfère le céleri lorsque les côtes sont bien blanches. Enfin, dans ce coin voici du cerfeuil et du persil pour donner du parfum à la sauce de la cuisinière.

EXERCICES ÉCRITS.—1. Copier la dictée en soulignant les noms de légumes.

2. Faire la liste *au singulier* des noms de légumes qui se trouvent dans la dictée, et, à la suite de chacun, écrire le même nom au pluriel. Ex.:

II

UTILITÉ DES ARBRES

Voyez-vous ces vastes forêts qui paraissent aussi anciennes que le monde? Ces arbres s'enfoncent dans la terre par leurs racines comme leurs branches s'élèvent vers le ciel. Leurs racines les défendent contre les vents et vont chercher comme par de petits tuyaux souterrains tous les sucs destinés à la nourriture de leur tige. La tige elle-même se revêt d'une dure écorce qui met le bois tendre à l'abri des injures de l'air. Les branches distribuent en divers canaux la sève que les racines avaient réunie dans le tronc. En été, ces rameaux nous protègent de leur ombre contre les rayons du soleil; en hiver, ils nourrissent la flamme qui conserve en nous la chaleur naturelle. Leur bois n'est pas seulement utile pour le feu: c'est une matière douce quoique solide et durable, à laquelle la main de l'homme donne sans peine toutes les formes qu'il lui plaît pour les grands ouvrages de l'architecture et de la navigation.

FÉNELON.

EXERCICES.—1. Montrer l'utilité des arbres.
2. Quelles sont les différentes parties de l'arbre?
3. Analyse logique de la première phrase.
4. Conjuguer le verbe *protéger* au présent de l'indicatif et au futur.

RÉCITATION

LE LABOUREUR

Il laboure, le corps penché, tenant l'araire
A poignée, et le vent, qui passe en tourbillons,
Ne hurle pas si haut qu'il puisse le distraire
Du rude et lent travail d'où naissent les sillons.

Les chevaux, du même âge et du même pelage,
Appliquent fortement au sol leurs pieds adroits,
Et sous un double effort font gémir l'attelage,
Quand le soc au rocher se heurte par endroits.

Pour la vingtième fois, ils ont gravi la côte,
Monté l'âpre versant qu'il faudra dévaler.
Le laboureur à ses chevaux parle à voix haute:
"Compagnons, nous touchons la crête, il faut souffler!"

Caressant tour à tour le poitrail de ses bêtes,
Le maître dit sa joie, et les blancs étalons
Vers l'homme pacifique allongent leurs deux têtes,
Et leur hennissement se perd dans les vallons.

Dans un lourd battement d'ailes exténuées,
Des corbeaux sont venus tacher les guérets bruns;
Mouches noires, suivant la marche des nuées,
D'autres filent dans l'air au-dessus des embruns.

L'averse tout à coup rayant le ciel immense,
Des corbeaux effarés s'en va le noir essaim.
Mais l'homme a ressaisi l'araire, il recommence,
O terre maternelle, à déchirer ton sein.

Qu'importe l'aquilon, le nuage, l'ondée !
Le laboureur s'obstine. Ayant la royauté
De la glèbe, il la veut soumise et fécondée,
Et l'obstacle n'est rien devant sa volonté.

Celui qui porte ainsi l'antique servitude
Domine le labeur auquel il se soumet,
Le ciel est noir, le soc pesant, la côte est rude;
Qu'importe ! Il va bientôt reparaître au sommet.

Sur le coutre, en amont, sa taille est inclinée;
Mais l'effort, qui roidit les muscles en marchant,
Ne pourra pas d'une heure abrégier sa journée:
Debout avec l'aurore, il dételle au couchant.

Il s'en va. Le brouillard flotte sur la colline.
Le vallon fume au loin comme un grand encensoir,
Il s'en va lentement, et l'astre qui décline
Jette sur lui la pourpre éclatante du soir.

PAUL HAREL.

COMPOSITION

SUJET A TRAITER

L'AGRICULTURE

1° L'agriculture est la première occupation de l'homme.

2° C'est le travail le plus utile à la société.

3° Qualités de l'agriculture.

SUJET TRAITÉ

L'agriculture fut le premier travail ordonné par Dieu à l'homme. Dans le Paradis terrestre, Adam devait cultiver la terre pour lui faire produire les fruits nécessaires à l'entretien de sa vie.

Cette occupation était alors douce et agréable, car la terre était fertile; malheureusement après la chute de l'homme, la terre devint stérile, la culture fatigante. Qui dit *labour* dit *labeur*, c'est-à-dire travail pénible.

Cependant le travail de la terre reste, malgré tout, le plus sain et le meilleur de tous les travaux pour l'homme, le plus nécessaire pour la société. Jeanne d'Arc disait: "Vive labeur!"

Certes, les fatigues du laboureur sont grandes; il sent bien le poids du jour et de la chaleur. Mais son travail, même ses fatigues

entretiennent chez lui santé, force et franche gaieté.

La vie de l'agriculteur est bien préférable à celle des ouvriers des villes, car il jouit de l'air pur, du soleil, de la vie végétative, loin des antres contaminés et souvent pestilentiels.

Selon les saisons, le laboureur doit varier sa tâche, il n'a donc pas, dans son travail, la monotonie qui entraîne vite l'ennui à sa suite.

Tous les travailleurs rendent des services à la société, mais nul plus que le travailleur des champs.

L'agriculture fournit à l'homme la nourriture et le vêtement, les matières premières au commerce et à l'industrie. Elle fait donc la richesse, la prospérité et le bonheur d'une nation.

Où trouver une profession plus utile et plus belle que celle de l'agriculture? Toujours en contact avec la nature où Dieu se révèle, l'agriculteur est, en quelque sorte, l'auxiliaire du Père qui est aux cieux. C'est lui qui procure à ses frères le pain de chaque jour.

Pour remplir sa mission, l'agriculteur doit aimer la campagne, apprendre l'art de cultiver la terre d'après les meilleures méthodes, travailler avec persévérance et se confier en la Providence de Dieu qui prend soin de toutes ses créatures.

SECTION MÉNAGÈRE

DICTÉES

I

LA BONNE FERMIÈRE

Il faut d'abord qu'elle ait une bonne santé, car il faut se lever matin malgré les brumes d'été et les brouillards d'hiver. Il lui faut braver la pluie, l'orage, les courants d'air; elle doit être la première levée et la dernière couchée; non seulement cette conduite est nécessaire, mais elle est exemplaire et elle donne le droit de gourmander la paresse. A peine levée, et après le premier repas, la fermière distribue la besogne aux serviteurs avec une fermeté douce. Elle reprend sans emportement, ne blâme qu'avec certitude, elle a une bonne parole pour ceux qui sont plus faibles ou plus craintifs, elle attache peu à peu les domestiques à la ferme, et les amène à en épouser les intérêts. Elle ne brus-

que rien, écoute les objections avec bienveillance et paye autant de sa personne. Que de qualités suppose déjà cette première étape de la journée: activité, ordre, tact, patience. Chaque heure apporte un souci nouveau: prévoir la suite des travaux, veiller aux provisions, voir ce qu'il faut vendre ou garder, surveiller et même préparer les repas, s'occuper des enfants. Puis le lavage, le raccommodage, l'entretien de la literie, courir de la huche au cellier en passant par la laiterie, l'étable et le poulailler, jeter un coup d'œil aux légumes du potager, et tout cela avec une humeur égale, sans caprice; mettre la paix entre les serviteurs, les soigner quand ils sont souffrants; tenir au repos du dimanche, accorder d'honnêtes plaisirs, marquer les grandes fêtes par un meilleur repas, une friandise quelconque, donner aux veillées de bonnes lectures. Et toujours ainsi, du premier janvier à un autre premier janvier.

II

LE PAIN

Le *pain* est la base essentielle des *substances alimentaires* d'origine végétale. On emploie à la *fabrication* de cet aliment divers végétaux; mais aucun ne présente la fécule qui en est l'essence nutritive, dans des proportions aussi convenables que les céréales proprement dites. Le *pain de froment* est le plus léger et le plus facile à digérer. Il ne s'altère pas en se *desséchant* comme le font les pains de pommes de terre. On fait le *pain* avec une pâte composée d'eau et de farine. Cette pâte est rendue légère par le moyen du *pétrissage* qui unit intimement toutes les parties ensemble. La *cuisson* donne au pain ses propriétés nutritives et lui enlève son aigreur.

ANNOTATIONS.—*Pain*: Mot formé du mot latin *panis*; il désigne la pâture, la nourriture par excellence de l'homme. Au figuré, c'est le symbole de la vie et du travail.—*Substances alimentaires*: Expression générique convenant à toute substance capable de servir à l'alimentation, c'est-à-dire à la nourriture.—*Fabrication*: Action de fabriquer, c'est-à-dire d'exécuter certains ouvrages selon les procédés d'un art mécanique. On peut remarquer que *fabricant* et *fabrication* s'écrivent avec un *c*, tandis que *fabriquer*, *fabrique* remplacent *c* par *q*.—*Pain de froment*: Celui qui est fait avec de la farine de froment, c'est-à-dire la meilleure espèce de blé; on dit de même: pain de seigle, pain d'orge, pain d'avoine, etc.—*Desséchant*: En devenant sec; on peut remarquer que les deux *é* de ce mot sont des *é* fermés et que le second seul doit prendre l'accent aigu, le premier étant suivi d'une consonne doublée.—*Pétrissage*: Action de pétrir, de mêler la farine avec l'eau pour faire la pâte.—*Cuisson*: Action de cuire; de préparer un aliment.

III

L'ÉCONOMIE

Ce n'est pas sans raison, mes enfants, qu'on vous recommande l'économie, et que, dès l'école, on vous engage à la pratiquer. Celui qui, de bonne heure, n'en a pas contracté l'habitude, risque fort de ne la connaître jamais. L'économie, c'est la part de l'imprévu; il faut prévoir l'imprévu, car il arrive un jour ou l'autre, inévitablement: c'est la part des maladies, du chômage, des accidents; c'est la part des parents, des amis auxquels on doit venir en aide; c'est la part du pauvre, c'est celle de la vieillesse. Si peu qu'on gagne, on peut économiser, mais il faut commencer le plus tôt possible. Si l'on ne se décourage point, un beau jour on est tout surpris de se trouver plus riche qu'on ne pensait.

QUESTIONS.—1° En quoi consiste l'économie pour un élève?

2° Analyser grammaticalement: *il faut prévoir l'imprévu*.

3° Conjuguer le verbe *prévoir* au participe présent et aux temps qui en dérivent.

LECTURE ET RÉCITATION

LA VIERGE-MÈRE

Avant que du Seigneur la sagesse profonde
Sur la terre et les cieux daignât se déployer;
Avant que du néant sa voix tirât le monde,
Qu'à ce même néant sa voix doit envoyer;
De toute éternité sa prudence adorable
Te destina pour Mère à son Verbe ineffable,
A ses anges pour reine, aux hommes pour appui;
Et sa bonté, dès lors, élut ton ministère
Pour nous sortir du gouffre où notre premier père
Nous a, d'un seul péché, plongés tous avec lui.
L'esprit humain se trouble au nom de Vierge-Mère,
L'orgueil de la raison en demeure ébloui,
De la vertu d'en haut ce chef-d'œuvre inouï
Pour nos vaines clartés est toujours un mystère:
La foi, dont l'humble vol perce au delà des cieux,
Pour cette vérité trouve seule des yeux,
Seule, en dépit des sens, la connaît, la confesse;
Et le cœur éclairé par cette aveugle foi,
Voit avec certitude et soutient sans faiblesse,
Qu'un Dieu, pour nous sauver, voulut naître de Toi.

P. CORNEILLE.

COMPOSITION

SUJET A TRAITER

Du blanchissage

Qu'entend-on par blanchissage?—Quelles substances emploie-t-on pour le blanchissage?—D'où vient la propriété qu'ont les cendres de blanchir le linge?

SUJET TRAITÉ

C'est aujourd'hui la lessive à la maison, opération importante qui occupe tout le monde, depuis ma plus petite sœur, qui aime à se donner de l'importance, jusqu'à ma chère maman, qui surveille et ordonne tout avec l'ordre qui la caractérise. Or, j'ai été bien étonné de voir que pour rendre le linge blanc on employait des cendres!

Les cendres, en effet, possèdent un sel appelé communément potasse qui, dissous dans l'eau chaude que l'on verse sur le linge sale, se combine avec les graisses encrassant ce dernier et forme avec elles une sorte de savon soluble dans l'eau. Donc le linge se trouve tout naturellement blanchi dans la lessive.

La soude a les mêmes propriétés que la potasse; on l'obtient par l'incinération des plantes qui croissent sur les bords de la mer et sur ceux des étangs salés.

Il y a dans le commerce un nombre assez considérable d'espèces de potasses et de soudes.

Les potasses les plus estimées se préparent dans l'Amérique septentrionale, en Suède, en Russie et en Pologne. Les plus belles, celles que l'on appelle "perlasses", viennent généralement du premier de ces pays; elles sont parfaitement blanches.

La soude se fabrique dans presque toutes les villes maritimes. Une des plus belles variétés est celle qu'on extrait du varech.

Le savon est un composé d'huile et de soude, ou de potasse. Dans le pays où l'huile manque, on la remplace par le suif ou la graisse. Partout ailleurs, quoique les diverses huiles soient bonnes, on se sert de préférence de l'huile d'olive. Les deux substances sont mêlés de manière à former une pâte qui durcit en séchant et que l'on marbre de bleu en y introduisant du sulfate de fer.

Les hommes sont fort ingénieux à faire sans cesse de nouvelles découvertes, et je trouve agréable de vivre dans une époque où toutes ces connaissances sont répandues. Il y a quelques siècles, je n'aurais pu assister à une lessive comme celle d'aujourd'hui, et nous n'aurions pas dans les armoires de ma-

man un beau linge blanc et parfumé comme celui que nous aurons dans quelques jours.

ENSEIGNEMENT ANTIALCOOLIQUE

AU BUVEUR

I. Voulez-vous vieillir prématurément? Buvez! Voulez-vous livrer sans défense votre corps à l'assaut des infiniment petits, des maladies contagieuses, épidémiques? Buvez! Voulez-vous que la moindre plaie s'envenime et s'éternise? Buvez!

En buvant vous introduisez dans votre organisme un ennemi implacable, un destructeur tenace. Peu à peu il s'infiltré dans vos veines, circule partout avec votre sang, transforme les tissus, mord, ronge et brûle tous vos organes. Vous êtes sa proie inconsciente. Il vous affaiblira, vous terrassera: son triomphe est assuré. Et c'est vous-même qui, de votre main déjà tremblante, le dirigez et facilitez son œuvre de destruction!

A quarante ans vous serez un vieillard! Vos organes altérés, dégénérés auront perdu leur résistance normale. Pauvre épave! vous serez à la merci de tous les fléaux qui se ruent sur l'humanité.

VOCABULAIRE.—Expliquer les mots: fléau (exemples);—contagieux, qui se transmet par le contact,—contagion, contigu, tact, tactile, tangible, tangence, intact, intègre, intégral, réintégrer,—atteindre, contingent (éventuel), tâter, tâtonner, tâtilon, taxe, tâche).—épidémique,—Triompher (origine du mot: le triomphe à Rome).—Résister (ré: opposition; sistere: se tenir; appartient à une famille de mots très importante dont la souche est stare: se tenir. Station, ester (se tenir devant un tribunal, y comparaître), état, stable, établir, étable, stage, étage, élançon, statue; circonstance, distance, obstacle, rester, rétif, arrêter, substance, instant, constant, prestance, prestesse, superstition, exister, subsister, persister, consister, insister, assister, statuer, instituer, destituer, constituer, restituer, substituer et leurs dérivés),—tissus,—normal (*norma*: règle),—altéré (*alter*: autre),—dégénéré.

GRAMMAIRE.—Conjugaison des verbes: boire, mordre.

EXPLICATIONS.—Dire comment les organes sains résistent aux maladies (les infiniment petits ne peuvent y pénétrer s'il n'y a pas de lésion; ou ils sont éliminés, détruits; ou leur action est limitée).—Les infiniment petits: dire quelques mots des microbes, forme, longueur, pullulation, transmission (poussières), précautions hygiéniques à prendre.

MÈRE MARIE-ROSE

Le 6 octobre 1811, naissait à Saint-Antoine, sur les bords de la rivière Richelieu, Eulalie Durocher, fille de Olivier Durocher et de Geneviève Durocher. Dieu réservait à cette enfant une grande mission. En effet, en 1843 elle fondait la communauté des Sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie, une des plus belles communautés enseignantes de notre pays.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE, ALGÈBRE ET MESURAGE

AVERTISSEMENT.— Afin de donner à cette partie de la revue un caractère vraiment pratique, nous avons cru devoir nous enfermer strictement, pour le choix des problèmes, dans le cadre tracé par la "Répartition mensuelle du programme" préparée par MM. Miller et Brionne et recommandée par le Surintendant de l'Instruction publique pour toutes les écoles primaires de la province. Les exercices proposés dans chaque livraison ont un double but :

1. Fournir régulièrement aux instituteurs et aux institutrices, pour la récapitulation qu'ils ne doivent pas manquer de faire à la fin de chaque mois, quelques problèmes qui les aideront à s'assurer si leurs élèves progressent normalement ;

2. Guider les aspirants et les aspirantes aux deux brevets du Bureau central, en leur faisant étudier chaque mois quelques-uns des problèmes les plus importants du programme de chacune des sections du cours complémentaire (7e année pour le brevet élémentaire et 8e année pour le brevet supérieur).

COURS INFÉRIEUR

(1RE ANNÉE)

1. Faire les additions suivantes ; remplacer les points par des barres pour la 3e colonne.

$\text{ } + =$	$ + \text{ } =$	$\text{ } + =$
$10 + 1 =$	$1 + 10 =$	$10 + 0 =$
$\text{ } + =$	$ + \text{ } =$	$\text{ } + '' =$
$10 + 2 =$	$2 + 10 =$	$10 + 2 =$
$\text{ } + =$	$ + \text{ } =$	$\text{ } + ''' =$
$10 + 3 =$	$3 + 10 =$	$10 + 3 =$

2. Faire les additions suivantes :

$10 + 1 =$	$10 + 2 =$	$1 + 10 =$
$10 + 2 =$	$10 + 3 =$	$2 + 10 =$
$10 + 3 =$	$10 + 1 =$	$3 + 10 =$

3. Faire les additions suivantes:

10	10	10	1	2	3	10	10
+ 1	+ 2	+ 3	+ 10	+ 10	+ 10	+ 2	+ 3
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

(2^e ANNÉE)

1. Écrivez en chiffres les nombres de 200 à 220 et de 270 à 290.

2. Faites les additions suivantes:

105	119	145	9	8	75
12	26	45	56	176	47
49	35	48	167	25	157
-----	-----	-----	-----	-----	-----

3. Faites les soustractions suivantes:

228	290	297	211	300
-144	-175	-149	-128	-176
-----	-----	-----	-----	-----

4. Faites mentalement les opérations suivantes:

$8+4-7+5-8=?$	$4\times 2=?$	$4\div 2=?$
$14+6-5+8-7=?$	$6\times 3=?$	$12\div 3=?$
$18+5-7-4+9-8=?$	$7\times 4=?$	$32\div 4=?$
$24-12+10+6-15+5=?$	$9\times 4=?$	$27\div 3=?$

5. Le petit Pierre a trois pommiers. Le premier a rapporté 36 pommes, le deuxième 85, et le troisième 119. Combien de pommes Pierre a-t-il récoltées en tout?

COURS MOYEN

(3^e ANNÉE)

1. Jeannette a cinq poules. Dans une année, la première lui a donné 128 œufs, la deuxième 150, la troisième 163, la quatrième 155 et la cinquième 94. Combien d'œufs chaque poule a-t-elle donnés en moyenne? Quelle est la valeur de ces œufs à 42 sous la douzaine?

Solution : Cinq poules ont donné $128+150+163+155+94=690$ œufs.

Une poule a donné en moyenne $690\div 5=138$ œufs. *Rép.*

Nombre de douzaines: $690\div 12=57\frac{1}{2}$

Valeur des œufs: $57\frac{1}{2}\times 42=\$24.15$. *Rép.*

2. Il a fallu 318 voyages contenant chacun 1380 briques pour construire une école. Trouvez le prix de ces briques à \$9.00 du mille.

Solution : $1380 \times 318 = 438,840$ briques.

$438,840 \div 1000 = 438.84$ milliers de briques.

$438.84 \times 9 = \$3949.56$. *Rép.*

3. La récolte d'un champ de 36 arpents carrés semé en avoine a rapporté \$554.40. Trouvez le nombre de minots produits en moyenne par arpent, si l'avoine a été vendue \$0.55 le minot.

Solution : $554.40 \div 0.55 = 1008$ minots en tout.

$1008 \div 36 = 28$ minots. *Rép.*

(4^e ANNÉE)

1. Additions et soustractions de fractions:

a) $\frac{5}{8} + \frac{5}{12} + \frac{7}{24} + \frac{4}{15}$;

b) $\frac{9}{25} - \frac{1}{35} + \frac{5}{7} - \frac{3}{15}$;

c) $\frac{5}{21} - \frac{3}{42} + \frac{6}{7} - \frac{15}{84}$;

d) $2\frac{3}{5} + 6\frac{5}{11} - 3\frac{3}{10} - 1\frac{4}{15}$.

Solution de (a):

Il faut d'abord convertir ces fractions en d'autres fractions équivalentes ayant le même dénominateur. Ce dénominateur commun doit être un multiple de 8, car on ne peut convertir des huitièmes qu'en seizièmes ou en vingt-quatrièmes, ou en toute autre fraction dont le dénominateur est divisible par 8. De même ce commun dénominateur devra être un nombre divisible par 12, 24 et 15. Il faut donc chercher un MULTIPLE COMMUN de 8, 12, 24 et 15. Et comme il est plus avantageux d'avoir pour dénominateur commun le plus petit nombre possible, on doit chercher LE PLUS PETIT MULTIPLE COMMUN.

A cette fin, décomposons les dénominateurs en leurs facteurs premiers:

$$\begin{array}{r|l} 2 & 8 \\ 2 & 4 \\ 2 & 2 \end{array}$$

$$\begin{array}{r|l} 2 & 12 \\ 2 & 6 \\ 3 & 3 \end{array}$$

$$\begin{array}{r|l} 2 & 24 \\ 2 & 12 \\ 2 & 6 \\ 3 & 3 \end{array}$$

$$\begin{array}{r|l} 3 & 15 \\ 5 & 5 \end{array}$$

Le p.p.m.c. est $2 \times 2 \times 2 \times 3 \times 5$, c'est-à-dire 120.

On convertira donc en 120èmes comme suit:

$$\frac{1}{8} = \frac{15}{120}; \quad \frac{5}{8} = \frac{75}{120}$$

$$\frac{1}{12} = \frac{10}{120}; \quad \frac{5}{12} = \frac{50}{120}$$

$$\frac{1}{24} = \frac{5}{120}; \quad \frac{7}{24} = \frac{35}{120}$$

$$\frac{1}{15} = \frac{8}{120}; \quad \frac{4}{15} = \frac{32}{120}$$

$$\frac{75}{120} + \frac{50}{120} + \frac{35}{120} + \frac{32}{120} = \frac{192}{120} \text{ ou } 1\frac{3}{5}. \text{ Rép.}$$

Autres réponses: b) $1\frac{48}{75}$, c) $\frac{71}{84}$, d) $4\frac{161}{330}$

2. Plus petit multiple commun.

Ainsi qu'on vient de le constater, les additions et soustractions de fractions qui sont au programme pour la 4^e année exigent que les élèves sachent trouver le plus petit multiple commun de plusieurs nombres. L'institutrice devra donc apprendre aux élèves à trouver d'une manière raisonnée le plus petit commun multiple. Nous sommes ici en présence d'une difficulté sérieuse mais qui, toutefois, ne dépasse pas les limites de l'intelligence des élèves de 4^e année. Il suffira de quelques essais pour nous en convaincre.

Soit à additionner les fractions suivantes: $\frac{5}{18} + \frac{4}{27} + \frac{7}{36}$.

Il faut trouver le commun dénominateur, c'est-à-dire le plus petit commun multiple de 18, 27 et 36. La méthode ci-dessous, qui est généralement usitée et qui consiste en un pur mécanisme, est absolument condamnable.

2	18	27	18
3	9	27	9
3	3	9	3
	1	3	1

$$3 \times 3 \times 3 \times 2 \times 2 = 108$$

Voici maintenant une explication logique et rationnelle que les enfants apprennent très rapidement:

PROCÉDÉ A SUIVRE POUR TROUVER LE P.P.C.M.—Décomposons d'abord les nombres en leurs facteurs premiers:

2	18	3	27	2	36
	—		—		—
3	9	3	9	2	18
	—		—		—
3	3	3	3	3	9
					—
				3	3

RAISONNEMENT:—Pour être multiple de 18, le nombre cherché devra renfermer les facteurs de 18, c'-à-d., 2 fois 3 fois 3.—(Le prouver par de nombreux exemples). Mettons donc ces facteurs de côté.

Pour être multiple de 27, le nombre cherché devra renfermer les facteurs 3 fois 3 fois 3; mais comme nous avons déjà mis de côté deux de ces facteurs, il suffira d'ajouter le troisième. Le plus petit commun multiple de 18 et 27 sera donc: $2 \times 3 \times 3 \times 3$.

Pour être multiple de 36, le nombre cherché devra renfermer les facteurs de 36, c'-à-d. 2 fois 2 fois 3 fois 3; mais comme nous avons déjà tous ces facteurs, excepté le premier, il suffira d'ajouter un autre 2 aux facteurs déjà mis de côté. On aura donc comme P.P.C.M. des trois nombres:

$$2 \times 2 \times 3 \times 3 \times 3 = 108. \text{ Rép.}$$

3. Trouvez, en expliquant comme ci-dessus, le P.P.C.M. des nombres suivants:

- a) 21, 36 et 42
- b) 24, 30 et 54
- c) 30, 35 et 50
- d) 72, 18 et 45

Rép.: a) 252, b) 1080, c) 1050, d) 360.

COURS SUPÉRIEUR

(5^e ANNÉE)

1. Les $\frac{2}{9}$ d'une terre sont en blé, $\frac{1}{5}$ en plantes sarclées, $\frac{3}{10}$ en pâturages et le reste en bois. Si cette dernière partie a une étendue de 30 arpents carrés, quelle est la superficie de la terre ?

Solution : $\frac{2}{9} + \frac{1}{5} + \frac{3}{10} = \frac{20 + 18 + 27}{90} = \frac{65}{90}$ ou $\frac{13}{18}$
 Il reste en bois $\frac{18}{18} - \frac{13}{18} = \frac{5}{18} = 30$ arpents.
 $\frac{18}{18} = \frac{30 \times 18}{5} = 108$ arp. *Rép.*

2. Deux champs de patates ont rapporté ensemble 870 minots. Le premier a donné les $\frac{7}{11}$ du second. Combien de minots a-t-on récoltés dans chaque champ ?

Solution : Soit $\frac{11}{11}$ le second.
 Alors $\frac{7}{11}$ le premier.
 $\frac{11}{11} + \frac{7}{11} = \frac{18}{11} = 864$.
 $\frac{11}{11} = \frac{864}{18}$
 $\frac{11}{11} = \frac{864 \times 11}{18} = 528$ second champ. *Rép.*
 $\frac{7}{11} = \frac{864 \times 7}{18} = 336$ 1er champ. *Rép.*

3. Un cultivateur a trois fils. Le premier pourrait creuser un certain fossé en 6 jours; le deuxième pourrait le faire en 8 jours et le troisième en 9 jours. S'ils travaillent ensemble, combien de temps prendront-ils ?

Solution : Le 1er en 1 jour fait $\frac{1}{6}$ de l'ouvrage
 Le 2e en 1 jour fait $\frac{1}{8}$ de l'ouvrage.
 Le 3e en 1 jour fait $\frac{1}{9}$ de l'ouvrage.
 Ensemble ils font $\frac{1}{6} + \frac{1}{8} + \frac{1}{9} = \frac{12 + 9 + 8}{72} = \frac{29}{72}$
 Pour faire tout le fossé, ils prendront $72 \div 29 = 2\frac{4}{29}$. *Rép.*

(6^e ANNÉE)

1. Le propriétaire d'un verger a récolté 56 minots de prunes qu'il veut expédier en paniers contenant chacun 2 gallons, 1 pinte et 1 chopine; combien de paniers lui faudra-t-il ?

Solution : Convertissons les deux quantités en chopines:
 $56 \times 8 \times 4 \times 2 = 3584$ chopines
 2 gals. 1 p. et 1 ch. = 19 chop.
 $3584 \div 19 = 188$ paniers, et il y a un reliquat de 12 ch. *Rép.*

2. Un champ de 40 perches de long par 30 perches de large est semé en avoine valant 35 sous le minot. Quelle sera la dépense, si l'on met 2 minots à l'acre ?

Solution : $\frac{40 \times 30}{160} = 7\frac{1}{2}$ acres.
 $7\frac{1}{2} \times 2 \times \$0.35 = \$5.25$. *Rép.*

3. On fait peindre les quatre murs d'une salle de classe de 42 pieds de long sur 18 pieds de large, au prix de \$0.45 la verge carrée. La dépense totale ayant été \$72. quelle est la hauteur de la classe ?

Solution : Le périmètre est: $42 \times 2 + 18 \times 2 = 120$ pi. ou 40 verges.
 La superficie égale: $\$72 \div 0.45 = 160$ verges car.
 La hauteur sera: $160 \div 40 = 4$ ver. ou 12 pi. *Rép.*

SECTIONS AGRICOLE, COMMERCIALE, MÉNAGÈRE

(7^e ANNÉE)

Arithmétique

1. *Mesurage du bois de corde: mesure anglaise, mesure française.*—Un cultivateur a une pile de bois de 48 pieds de longueur sur 6 pieds de hauteur. Que retirera-t-il de la vente de ce bois à \$6.50 la corde, selon qu'il donnera la mesure anglaise ou la mesure française ?

Solution : La corde bois est de 8 pi. par 4 pieds, ou 32 pieds.
 Nombre de cordes anglaises: $\frac{48 \times 6}{32} = 9$ cordes.
 Valeur: $\$6.50 \times 9 = \$58.50$. *Rép.*
 Le pied français égale 1 pi. $\frac{3}{4}$ po. anglais (approximativement)
 Hauteur de la corde française: 1 pi. $\frac{3}{4}$ po. $\times 4 = 4$ pi. 3 po. ou $4\frac{1}{4}$ pi.
 Longueur de la corde française: 1 pi. $\frac{3}{4}$ po. $\times 8 = 8$ pi. 6 po. ou $8\frac{1}{2}$ pieds.
 $8\frac{1}{2} \times 4\frac{1}{4} = 36\frac{1}{8}$ pi. car. ou en pratique, 36 pieds.
 Nombre de cordes françaises: $\frac{48 \times 6}{36} = 8$ cordes.
 Valeur: $\$6.50 \times 8 = \$52$. *Rép.*

2. Un cultivateur vend 20 cordes de bois pour la somme de \$105. et convient de donner la mesure française. Qu'aurait-il reçu de plus, s'il avait vendu la même quantité de bois au même prix la corde, d'après la mesure anglaise ?

Prix de la corde $\$105. \div 20 = \$5.25$.

Nombre de cordes anglaises: $\frac{9 \times 5}{32} = 22\frac{1}{2}$

Différence: $22\frac{1}{2} - 20 = 2\frac{1}{2}$ cordes.

$\$5.25 \times 2\frac{1}{2} = \$13.13$. *Rép.*

3. En multipliant un nombre par $\frac{5}{7}$, on le diminue de 224. Quel est ce nombre ?

Solution : En multipliant un nombre par $\frac{5}{7}$, on n'en prend que les $\frac{5}{7}$ c'est-à-dire qu'on le diminue de ses $\frac{2}{7}$.

$\frac{2}{7}$ du nombre = 224

$\frac{2}{7}$ " " = $\frac{224 \times 7}{2} = 784$. *Rép.*

MESURAGE—(Voir section industrielle)

(8^e ANNÉE)

Arithmétique

1. J'ai acheté une maison et j'y ai fait \$2500. de réparations. Je la fais revendre par un agent qui me remet \$20,340, après avoir retenu une commission de 10%. Mon bénéfice étant de 13% sur les sommes déboursées pour l'achat et les réparations, trouvez le prix d'achat et le prix de vente.

Solution : Prix de revient: $\frac{\$20\,340}{1.13} = \$18000.$

Prix d'achat: $\$18,000 - \$2500. = \$15,500.$ Rép.

Prix de vente: $\frac{\$20\,340}{.90} = \$22600.$ Rép.

2. Un agent vend aux Antilles un chargement de blé à 12% de commission. Avec le produit net il achète des fruits en retenant une nouvelle commission de 10%. Sa commission totale est \$2000. Trouvez le montant de la vente et celui de l'achat.

Solution : Soit \$100. le montant de la vente.

Alors \$10. la 1^{ère} com. et \$88. le produit net ou le prix de revient de l'achat.

$\$88. \div 1.10 = \$80.$ le prix d'achat.

$\$100. - \$80. = \$20.$ Com. totale sur \$100. de vente.

Autant de fois \$20. dans \$2000.

“ “ \$100 de vente.

$\frac{\$2\,000 \times 100}{20} = \$10000.$ Vente. Rép.

$\$10,000 - \$2000 = \$8000.$ Achat. Rép.

MESURAGE (Voir section industrielle)

SECTION INDUSTRIELLE

(7^e ANNÉE)

Mesurage

1. Un propriétaire a fait planter 432 jeunes arbres fruitiers dans un jardin rectangulaire dont la longueur est exactement le triple de la largeur. Combien y a-t-il d'arbres dans chaque sens, sachant qu'ils sont également espacés?

Solution : On peut diviser ce jardin en trois carrés égaux qui contiendront chacun:

$432 \div 3 = 144$ arbres fruitiers.

$\sqrt{144} = 12,$ nombre d'arbres sur la largeur. Rép.

$12 \times 3 = 36$ nombre d'arbres sur la longueur. Rép.

2. Un jardin, murs compris, a la forme d'un trapèze rectangle qui aurait 30 verges de hauteur, et dont l'une des bases serait 14 verges et l'autre 18 verges. Le mur qui entoure le jardin a une épaisseur de $1\frac{1}{2}$ pied et une hauteur de 10 pieds. On demande: 1° quelle est la superficie du terrain cultivable? 2° Quelle est le volume du mur en verges cubes?

Solution : Superficie, murs compris: $\frac{14+18}{2} \times 30 = 480$ ver. car.
 Superficie du terrain cultivable: $\frac{13+17}{2} \times 29 = 435$ ver. car.
 Superficie de la base du mur: $480 - 435 = 45$ ver. car.
 Volume du mur: $\frac{45 \times 9 \times 10}{27} = 150$ ver. cubes.

Rép. 1° 435 ver. car.; 2° 150 ver. cubes.

3. La diagonale d'un carré est 38.18 pieds. Quel est le côté du carré?

Solution : $38.18 \times 38.18 = 1457.7$ ou 2 fois le carré du côté.
 $1457.7 \div 2 = 728.85$ ou 729.
 $\sqrt{729} = 27$. *Rép.*

ALGÈBRE

1. Un cultivateur garde ses vaches à l'étable pendant 200 jours de l'année. S'il leur donne à chacune 25 lbs de foin par jour, il lui en manquera 4 tonnes, mais s'il leur donne seulement 20 lbs., il aura 4 tonnes de reste.

Combien de vaches possède-t-il?

Solution : Soit x le nombre de vaches.
 Alors $x \times 25 \times 200$ ou $5000x$. Consommation dans le 1er cas,
 et $x \times 20 \times 200$ ou $4000x$. Consommation dans le 2e cas.
 L'équation peut s'écrire:
 $5000x - 8000 = 4000x + 8000$.
 Transposant: $5000x - 4000x = 8000 + 8000 = 16000$.
 $1000x = 16000$
 $x = \frac{16000}{1000} = 16$. *Rép.*

2. Partagez 132 arpents de terre en deux parties, de manière que $\frac{2}{3}$ de la première égalent $\frac{4}{5}$ de l'autre.

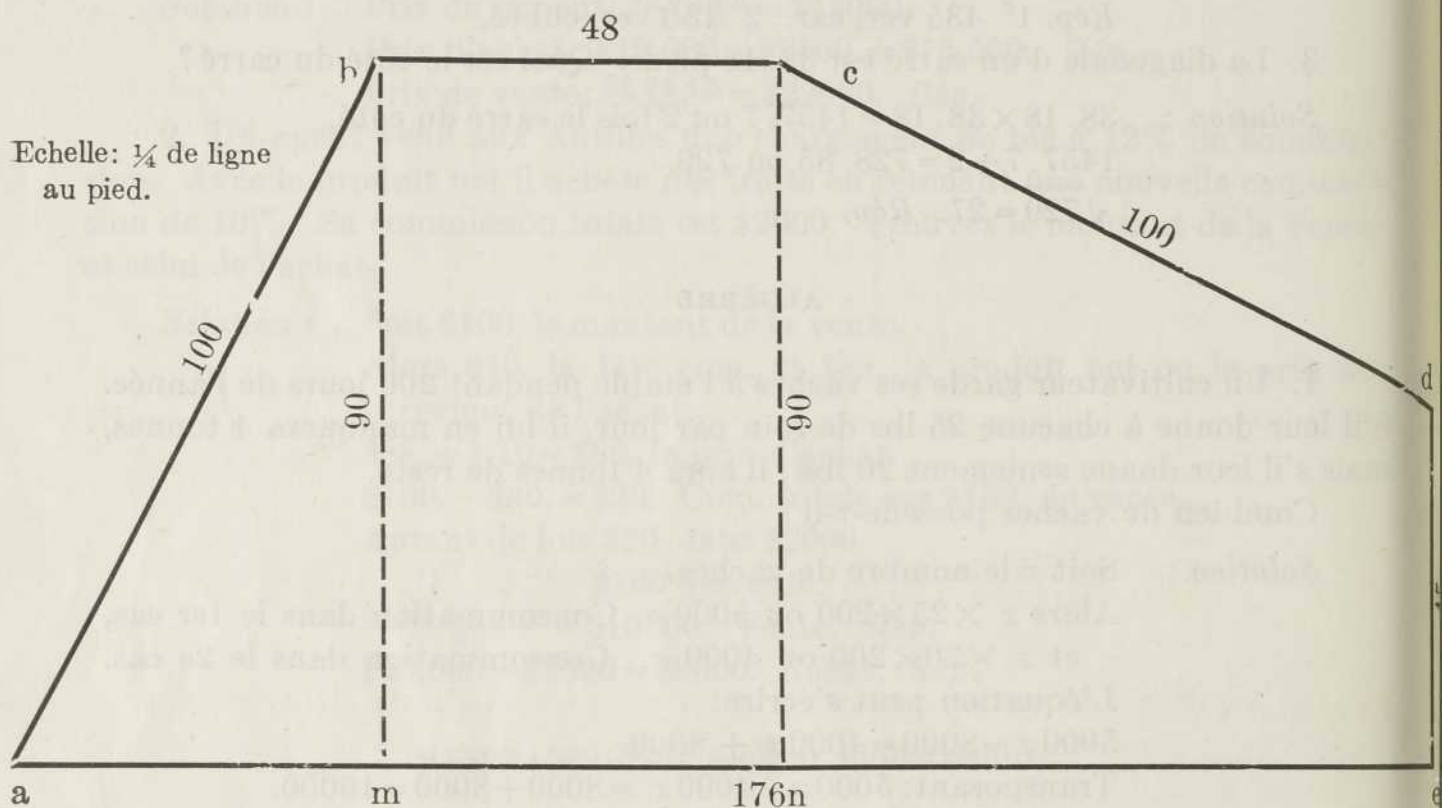
Solution : Soit x la 1ère partie.
 Alors $132 - x$ la 2e.
 Equation: $\frac{2x}{3} = \frac{4}{5}(132 - x)$
 ou $\frac{2x}{3} = \frac{528 - 4x}{5}$
 ou $10x = 1584 - 12x$
 ou $10x + 12x = 1584$
 ou $22x = 1584$
 $x = \frac{1584}{22} = 72$
 $132 - x = 132 - 72 = 60$
Rép.: 1ère 72; 2e, 60.

(8^e ANNÉE)

MESURAGE

1. Un champ $abcde$ a la forme d'un pentagone irrégulier. Les côtés bc et ae sont parallèles, et la distance qui les sépare égale 90 verges. En mesurant le périmètre, on trouve $ab = 100$ verges, $bc = 48$ ver., $cd = 100$ ver., $de = 45$ ver. et $ae = 176$ ver. Quelle est la superficie de ce champ ?

Solution : Si l'on fait le plan de ce champ d'après les indications ci-dessus, on obtient la figure ci-dessous :



$$am = \sqrt{100^2 - 90^2} = 43.6$$

$$\text{Surf. } abm = \frac{90 \times 43.6}{2} = 1962 \text{ verges car.}$$

$$\text{Surf. } bcnm = 90 \times 48 = 4320 \text{ verges car.}$$

$$\text{Hauteur du trapèze } cden = 176 - 48 - 43.6 = 84.4.$$

$$\text{Sufr. } cden = \frac{90 + 45}{2} \times 84.4 = 5697 \text{ ver. car.}$$

$$\text{Superficie totale} = 1962 + 4320 + 5697 = 11979. \text{ Rép.}$$

2. Dans une école on a une pièce hexagonale de 16 pieds de côté. Quelle sera la dépense pour faire le plancher de cette salle avec de l'érable payé \$120. le mille pieds, sachant qu'il y a une perte de 25% pour l'embouvetage du bois et les déchets ?

$$\text{Solution : Superficie de l'hexag.} = 16^2 \times .433 \times 6 = 665.088 \text{ pi. car.}$$

$$75\% \text{ du bois acheté} = 665.088.$$

$$100\% = \frac{665.088 \times 100}{75} = 886.784 \text{ pi. car.}$$

$$\frac{886.784 \times 120}{1000} = \$106.42. \text{ Rép.}$$

ALGÈBRE

1. Faites mentalement le carré des expressions suivantes:

$$(1) (x+y)^6 \quad (2) (A+3)^2 \quad (3) (1-c)^2$$

Rép.: (1) $x^2+2xy+y^2$; (2) A^2+6a+9 ; (3) $1-2c+c^2$

2. Divisez $A^4 - x^4$ par $a - x$. Rép.: $A^3 + A^2x + Ax^2 + x^3$.

3. Divisez $m^5 - n^5$ par $m^4 + m^3n + m^2n^2 + mn^3 + n^4$.

Solution : Rép.: $m - n$

$$\begin{array}{r} m^5 - n^5 \overline{) m^4 + m^3n + m^2n^2 + mn^3 + n^4} \\ - m^5 - m^4n - m^3n^2 - m^2n^3 - mn^4 \\ \hline - m^4n - m^3n^2 - m^2n^3 - mn^4 - n^5 \\ + m^4n + m^3n^2 + m^2n^3 + mn^4 + n^5 \end{array}$$

4. 12 cultivateurs s'étaient entendus pour acheter un hache-paille, mais au moment de conclure le marcher, 4 d'entre eux se retirèrent et les autres durent payer chacun \$2.50 de plus. Quel a été le prix payé?

Solution : Soit x le prix payé.

Alors $\frac{x}{12}$ ce qu'ils devaient payer chacun

et $\frac{x}{8}$ ce qu'ils ont payé chacun

$$\frac{x}{8} - \frac{x}{12} = 2.50$$

$$3x - 2x = 60.$$

$$x = \$60. \text{ Rép.}$$

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

COURS DE LANGUE FRANÇAISE AUX INSTITUTEURS ET AUX INSTITUTEURICES D'ONTARIO

Au couvent de Jésus-Marie, Sillery, près Québec

Pour la troisième année, un groupe d'institutrices et d'instituteurs d'Ontario sont venus pendant un mois, suivre des cours de français à Québec. Les Sœurs de Jésus-Marie de Sillery, accordent une bienveillante hospitalité aux éducateurs de la province-sœur, hospitalité fort appréciée.

Les cours de français de Sillery comprennent: 1° l'enseignement du français, proprement dit: lecture, phonétique, grammaire, composition; 2° littérature, conversation, promenades historiques avec guides de langue française; 3° conférences sur la littérature canadienne par Mgr C. Roy, Recteur de l'Université Laval; sur le roman canadien, par M. l'abbé Maurice Laliberté, professeur à l'Université Laval; sur la linguistique par l'honorable Juge A. Rivard; sur la diction par M. le professeur Dumais; sur l'organisation scolaire de la Province de Québec, par M. C.-J. Magnan, Inspecteur général des écoles normales; sur la vie économique de notre province, par M. G.-E. Marquis, chef du Bureau des Statistiques.

Pendant leur séjour à Québec, nos confrères d'Ontario ont été l'objet d'attentions délicates de la part de l'honorable M. Cyrille-F. Delâge, Surintendant de l'Instruction publique: dîner, promenade aux environs de Québec et visite au couvent de Sillery.

Depuis trois ans, 250 institutrices et instituteurs, y compris quelques Ursulines de London et quelques Sœurs de St-Joseph de Toronto, ont suivi les cours de français donnés au couvent de Sillery, grâce à la générosité du Premier Ministre d'Ontario, l'honorable M. Ferguson, et au dévouement éclairé de M. Jeanneret, de Toronto, directeur des cours de français.

FEU MGR P.-J.-A. LEFEBVRE, P. A.

Nous avons le regret d'annoncer à nos lecteurs la mort de Mgr P.-J.-A. Lefebvre, Vicaire général du diocèse de Sherbrooke, ancien supérieur du Séminaire de la ville de ce nom et membre du Bureau central des examinateurs catholiques. Mgr Lefebvre est décédé au couvent du Précieux Sang, à Sherbrooke, couvent dont il était l'aumônier depuis plusieurs années, le 30 août dernier, à l'âge de 72 ans. Mgr Lefebvre a rempli une longue, fructueuse et édifiante carrière, et ceux qui ont collaboré à ses œuvres lui conserveront un pieux souvenir.

Mgr Lefebvre fut nommé Protonotaire apostolique (P. A.) le 16 novembre 1921.

Nous recommandons ce fidèle ami de notre revue aux ferventes prières de nos lecteurs.

“L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE” REPRODUIT EN ARGENTINE

Le *El Monitor de la Education Comun*, organe du Conseil national d'Éducation de la République Argentine, reproduisait dans sa livraison de juin dernier, un article de *L'Enseignement Primaire* de mai 1929.

DEUX BEAUX LIVRES

Œuvres du R. P. Henri PERROY.

LA MISSION D'UN ENFANT.—Un vol. in-8° écu, de 240 pages sur alfa, orné de 46 reproductions, hors texte de photographies pour la plupart inédites. Prix 10 frs.

Biographie de *Guy de Fontgalland*, très au point et d'une scrupuleuse exactitude.

On sera sous le charme en lisant ce récit d'une exquise fraîcheur et l'on comprendra pourquoi Dieu glorifie si vite ce petit enfant, ami du petit Jésus, de la Sainte-Vierge et du Pape.

VOTRE AMI GUY.—Un vol. in-8° couronne, de 148 pages, orné d'un portrait hors texte, et de 15 dessins originaux au trait. Prix 4.50 frs.

Adaptation pour les tout petits du précédent.

Ces deux beaux petits livres, qui racontent la vie prodigieuse d'un enfant prédestiné, vie qui n'a d'égale en rapidité que celle de la petite Sœur Thérèse de l'Enfant Jésus, sont en vente à la librairie catholique Emmanuel Vitte, Paris (VIe), 1, place St-Sulpice, et chez les librairies de Québec et de Montréal.

BIBLIOGRAPHIE

La femme canadienne-française

A cette époque de féminisme où dans presque tous les pays, même le nôtre, la femme est attirée vers un nouvel idéal qui rompt avec ses mœurs traditionnelles et tend à la sortir du foyer, il est bon de dresser sous les yeux de nos mères et de nos épouses le type admirable de la vraie Canadienne française telle que l'a modelée l'histoire.

C'est la tâche qu'a entreprise une religieuse des Sœurs Grises de la Croix, Sœur Marie du Rédempteur. Pour être fidèle au passé, la femme dont elle trace le portrait ne vit pas cependant en dehors de son époque. Elle en comprend les besoins, les saines aspirations, les progrès légitimes. Aussi devrait-elle être l'idéal proposé à l'imitation, dans chacun de nos foyers, de celles qui montent à la vie.

Cette jolie plaquette, publiée par l'Œuvre des Tracts, ne se vend que 10 sous l'exemplaire, \$6.00 le cent, port en plus, à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

“L'Oiseau Bleu”, septembre 1929

L'Oiseau bleu reprend son vol après deux mois de repos.

Ce numéro est bien accueilli par la jeunesse bruyante de nos écoles, de nos académies, de nos couvents et de nos collèges. Tout en conservant les anciennes, *L'Oiseau bleu* inaugure deux nouvelles rubriques faites pour plaire et instruire: *La leçon de nos monuments* par Étienne de Lafond et *J'apprends par l'image* par M. Étienne Blanchard, P. S. S.

La page frontispice en couleur reproduit la jolie verrière qui orne le portique du Mont Saint-Louis, à Montréal. Celle-ci représente Monseigneur Lartigue recevant les premiers Frères des Écoles chrétiennes arrivant au Canada en 1837. Sous le titre *Fin de vacances*, Elie de Salvail commente cet important événement.

A travers *l'Histoire* rappelle quelques faits saillants de la vie de saint Janvier, protecteur de Naples. Dans l'articulet *Une “Violette de France”*, une religieuse de la Présentation de Marie, de Saint-Hyacinthe, raconte une messe sous la Terreur, épisode émouvant de la jeunesse d'Anne-Marie Rivier, fondatrice de cette communauté.

A ces articles s'ajoutent la *Couleuvre et l'Aiglon*, fable de Pamphile Le May, le *Courrier de la Fauvette* où C. F. raconte avec finesse la *Métamorphose de Sorex* et répond à ses correspondants, puis *Au Pays des belles histoires*, récit merveilleux que poursuit Mlle Marie-Claire Daveluy en l'agrémentant d'épisodes tragiques qui en maintiennent tout l'intérêt, des *bons mots* illustrés par M. J. McIsaac et le résultat du concours de juin-juillet auquel prirent part des centaines de concurrents.

Numéro spécimen sur demande. On peut s'abonner à *L'Oiseau bleu* moyennant 50 sous par année en s'adressant au *Secrétariat de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, 1182, rue Saint-Laurent, Montréal.

Le directeur de *L'Oiseau bleu*,

ALPHONSE DE LA ROCHELLE.

VIENT DE PARAÎTRE

Mgr A. BOUCHER. *Petit Atlas des Missions Catholiques*. A. Hatier, éditeur, Paris,

Ce *Petit Atlas des Missions* a pour but de situer dans le monde l'apostolat missionnaire de l'Église. L'Œuvre de la Propagation de la Foi, dès le début, s'est préoccupée, dans les *Annales* et sa revue *Les Missions Catholiques*, d'éveiller la curiosité géographique du public chrétien.

L'étendue d'un territoire, le modelé du sol, le climat, les moyens de communication, les ressources économiques, la végétation, le peuple de la “jungle”, les insectes qui s'attachent à l'homme, les qualités et les défauts de la race, les mœurs des habitants, le stade de leur civilisation, tout a sa répercussion sur l'apostolat missionnaire. Pour se rendre compte d'une mission, c'est, pour un pays, toute la géographie avec ses sciences annexes qu'il faudrait étudier.

Le *Petit Atlas des Missions* ne veut pas remplacer les manuels de géographie. Au contraire, il les suppose. Il ne rappelle que les notions sommaires les plus essentielles. Il s'attache à localiser les circonscriptions religieuses. Il facilitera la recherche des noms classiques de la géographie missionnaire. Ainsi, il intéressera les parents et les amis des milliers de missionnaires français qui travaillent pour l'Église, et il sera utile aux jeunes gens chrétiens qui orientent leur vie vers les carrières coloniales.

D'autre part, les tableaux d'ensemble qu'il donne sur chaque contrée montreront l'expansion de l'Église catholique dans le monde. A notre époque où les relations internationales se multiplient, il est nécessaire de mettre en relief l'organisation mondiale de l'Église.

A ces divers points de vue le *Petit Atlas des Missions* comble une lacune. Il complétera l'enseignement des manuels; il intéressera tous ceux qui aiment le mouvement missionnaire, comme tous ceux que préoccupe le mouvement général de la civilisation chrétienne.

R. Pessanneaux et C. Gauthier: *Lexicologie française*, F. Nathan. 16, rue des Fossés St-Jacques, Paris, 5e in 80, 372 p. 18 fr.

Cet ouvrage a pour but de remédier à deux défauts des élèves: indigence du vocabulaire et impropriété de l'expression.

Il est divisé en quatre parties: Origine des mots français; formation des mots; signification; famille de mots.

Origine: mots populaires, savants, étrangers.

Formation: par dérivation et composition. Liste des préfixes et suffixes avec l'explication de leur valeur par des exemples.

Signification: comment elle s'établit, s'étend, se restreint, s'altère à travers les âges.

Étude de cent trente familles de mots, environ six mille mots, indiquant leur filiation et comment chacun se rattache à l'idée générale en la modifiant. Sujets de devoirs sur quarante familles de mots. Index alphabétique de tous les mots cités ou expliqués. Cet excellent manuel, surtout la dernière partie, rendra service non seulement aux élèves mais aussi à bien des personnes qui commettent des fautes de langage parce qu'elles ne connaissent pas l'origine et la formation des mots.

PENSÉES

Ce n'est pas l'instruction qui moralise, mais l'éducation et surtout l'éducation religieuse. L'instruction peut avoir ses dangers.

V. COUSIN.

Croyez que l'homme moral est formé plus tôt qu'on ne pense; et que faut-il pour le former? Éloigner l'enfant du mauvais exemple... ramener doucement sa volonté lorsqu'elle s'écarte, et surtout bien agir devant lui.

JOSEPH DE MAISTRE.

Si l'Église se retirait au désert, emportant avec elle son catéchisme et tous les rayons de la vérité chrétienne, les horreurs du paganisme et de l'esclavage antique reviendraient sur la terre.

JULES SIMON.

Plus je vais, plus je vois qu'il n'y a de solide que les choses de la foi.

VICTOR COUSIN.

On voit toujours tous les désagréments de l'état où l'on est, et aucun de ceux de l'état que l'on souhaite.

STENDHAL.

Petits devoirs, petits efforts... les meilleurs! parce qu'ils ne sont vus de personne, hormis Celui aux yeux de qui rien n'est petit.

ELISABETH LESSEUR.

VIENT DE PARAÎTRE

"Marges d'Histoire"

La Librairie d'Action canadienne-française, dans sa nouvelle série *Documents historiques*, offre au public intellectuel le premier tome d'un ouvrage en trois volumes, *Marges d'histoire*, par l'abbé Olivier Maurault. Il traite de l'art au Canada. Sujet susceptible d'intéresser une foule de lecteurs. Ses pages sur l'art laissent voir l'amateur du beau, mais aussi l'historien. L'auteur excelle avec un soin optimiste à montrer les progrès des beaux-arts chez-nous, ou le développement graduel d'un talent, que ce soit celui d'Albani ou de Gill.

Le dernier chapitre est révélateur. Il nous découvre l'activité artistique des Anglo-Canadiens. Les deux autres volumes qui paraîtront sous peu promettent un intérêt égal.

Depuis près de vingt ans, ce sulpicien dans le ministère actif, trouve toujours le temps de s'intéresser au mouvement littéraire et artistique. Les jeunes recherchent ses conseils. Les revues se disputent sa collaboration. Il y écrit des articles d'une excellente tenue littéraire, faite de simplicité, de correction, de dignité. Il préfère pourtant les sujets historiques.

C'est en ce sens qu'il a dirigé une grande partie de ses études. Sulpicien, il vit à proximité d'archives abondantes sur le Montréal féodal. Ville-Marie mystique, la colonie naissante, qu'il fait bon vivre en ce passé! L'abbé Maurault en a été le pèlerin attentif. C'est le meilleur cicerone qui puisse nous guider à travers cette époque. Chemin faisant, il nous cause de la vie coloniale, nous fait connaître de beaux types d'humanité, nous explique la portée des gestes héroïques. Sans y prétendre directement, voici que l'auteur nous inspire de la fierté historique. Ce sentiment naît du récit et de l'exposé des faits dans toute leur réalité psychologique. L'abbé Maurault aime l'histoire vivante. Il dépasse les faits et les dates, pour aller jusqu'aux sentiments, jusqu'à l'âme des hommes. Comme les héros qu'il ressuscite et les événements qu'il évoque sont nobles, il en résulte dans l'esprit du lecteur un accroissement de fierté.

Ajoutons que la présentation matérielle du volume est très soignée et constitue un nouveau témoignage de bon goût au crédit de l'éditeur.

En vente chez tous les bons libraires, au prix de \$1.00 l'unité.

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

L'histoire du thermomètre

Les services illimités que le thermomètre rend depuis des siècles en médecine, dans la technique et dans les sciences, font que son invention peut être considérée comme un grand fait dans l'histoire de l'humanité.

D'après des sources italiennes dignes de foi, c'est Galilée qui inventa le thermomètre en l'année 1592. Il s'agissait d'un récipient de verre rempli d'air et d'eau, muni d'un tube d'une vingtaine de centimètres de longueur et approprié pour indiquer les différences de température. Mais le premier qui aurait employé le thermomètre dans un but médical serait le médecin Santonio, qui exerçait à Venise et fut appelé à Padoue en 1611. Jusque-là, on avait estimé la température d'après le sentiment. Sur son thermomètre dépourvu d'échelle, Santonio indiquait les positions du liquide au moyen de petits rubans dont il mesurait ensuite l'écart au compas. C'est seulement en 1615 que Sagredo, ami et élève de Galilée, perfectionna le thermomètre en lui ajoutant une échelle graduée.

Presque en même temps que Galilée, un Hollandais, Cornelis Drebbel, avait d'ailleurs construit un appareil destiné au même but pour le roi d'Angleterre.

Dès lors, l'emploi du thermomètre se développa rapidement. En 1624, les médecins Van Heer et Van Helmont discutent son fonctionnement. Puis le grand-duc Ferdinand II de Toscane, élève de Galilée, qui étudie la météorologie, l'utilise dans un but scientifique. Il emploie le thermomètre des académiciens florentins, dont la forme est utilisée aujourd'hui. Le corps thermométrique est de l'esprit de vin coloré avec du sang de kermès, qui a l'avantage d'être plus mobile que l'eau, d'absorber plus vite la chaleur et d'être plus sensible aux variations de température. Les savants italiens n'ignorent cependant pas l'emploi du mercure.

Les thermomètres ainsi fabriqués vont pour la plupart jusqu'à 50 degrés. A Florence, dans les plus grands froids d'hiver, ils indiquent 11 à 12 degrés et 40 degrés au soleil.

Toutefois, c'est à un physicien français, Guillaume Amontons, né à Paris en 1663, et plus tard membre de l'Académie des Sciences, que l'on doit d'avoir pris le point d'ébullition comme le point le plus élevé de l'échelle thermométrique. Au XVIII^e siècle, la construction du thermomètre s'améliorait encore. Antoine Ferchault, seigneur de Réaumur, devait adopter l'échelle à 80 degrés, encore employée de nos jours, et, en 1736, l'astronome Delisle choisit le mercure comme substance thermométrique. En 1742, Andréas Celsius, professeur d'astronomie à Upsal, inaugurait le thermomètre à 100 degrés, le plus employé aujourd'hui, et créait une échelle rationnelle dont les points fixes étaient 0 comme point d'ébullition de l'eau et 100 comme point de fusion de la glace; mais l'usage s'établit d'employer la dénomination inverse.

La priorité de cette conception de l'échelle à 100 degrés est d'ailleurs discutée. D'après une autre version, Linné aurait déjà employé cette échelle en 1740.

Vers la même époque, l'Allemand Fabrenheit, né à Dantzig en 1686, mort à Amsterdam en 1736, avait aussi fabriqué deux sortes de thermomètres, les uns à esprit de vin, les autres à mercure, qui avaient la qualité d'être très précis. Fahrenheit avait déterminé le point 212 pour l'ébullition de l'eau et le point 32 pour la fusion de la glace. Cette échelle est encore utilisée en Angleterre.

On peut donc dire que dès le XVIII^e siècle le thermomètre avait acquis sa forme définitive. Au cours des années suivantes, sa construction a subi encore quelques modifications de détail. L'apparition du thermomètre à hydrogène devait permettre aussi des mesures beaucoup plus précises, mais son emploi compliqué devait l'empêcher d'entrer dans la pratique courante.

(La Croix, de Paris.)

LUCIEN LEROUX.

LE PAPE ET LES CÉSARS

Tous les siècles, jaloux d'une gloire qui dédaigne la leur, sont venus tour à tour à la porte du Vatican. Ils ont frappé du cothurne ou de la botte; la doctrine est sortie sous la forme frêle et usée de quelque septuagénaire, elle a dit:

Que me voulez-vous?—Du changement.—Je ne change pas.—Mais tout est changé dans le monde: l'astronomie a changé, la chimie a changé, la philosophie a changé; l'empire a changé; pourquoi êtes-vous toujours le même?—Parce que je viens de Dieu et que Dieu est toujours le même.—Mais sachez que nous sommes les maîtres; nous avons un million d'hommes sous les armes, nous tirerons l'épée; l'épée qui brise les trônes pourra bien couper la tête d'un vieillard et déchirer les feuillets d'un livre.—Faites, le sang est l'arome où je me suis toujours rajeuni.—Eh bien! voici la moitié de ma pourpre, accorde un sacrifice à la paix, et partageons.—Garde ta pourpre, ô César demain on t'entertera dedans, et nous chanterons sur toi l'*Alleluia* et le *De Profundis* qui ne changent jamais.

HENRI-DOMINIQUE LACORDAIRE.

BRÈVE APOLOGÉTIQUE

Un aumônier raconte cette conversation entendue à l'hôpital de Verdun entre un soldat catholique sorti d'un bon cercle d'études de patronage et un très brave garçon de religion protestante:

- "Tout de même, mon vieux, à quelle époque a commencé ton protestantisme ?
 — Au x^{vi} siècle.
 — D'accord; alors au x^ve siècle cette religion n'existait pas ?
 — Je ne le pense pas!
 — Et le catholicisme existait-il ?
 — Je crois que oui.
 — Et, au ve siècle et au i^{er} siècle, Luther et Calvin étaient-ils nés ?
 — Pas encore.
 — Et le catholicisme, lui à ces époques-là, existait-il ?
 — Bien sûr.
 — Alors c'est donc pas vous qui remontez jusqu'à Jésus-Christ ? C'est nous..
 — Oh! et puis, en voilà assez, tu m'emb..."

Cette boutade ne brouilla pas les deux amis, car ils s'offrirent après des cigarettes.

Mais la vraie conclusion de cette amicale discussion, la voici: Quinze jours après, quelques heures avant sa mort, j'ai, à sa demande instante, rebaptisé le cher soldat converti par le généreux et habile camarade.

„L'AMI DES FAMILLES”.

Publication de la Société de Saint-Vincent de Paul, Paris).



Une institutrice d'école de rang, à Saint-Casimir, comté de Portneuf, priant avec ses élèves au pied de la Croix du Chemin.

C.-J. MAGNAN, directeur-propriétaire, 79, Chemin Saint-Foy, Québec, Canada